Temps probable aujourd'hui :
Beau

Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 49	12.30 p.m. 65	6.30 p.m. 60
7.30 a.m. 49	1.30 p.m. 68	7.30 p.m. 61
8.30 a.m. 52	2.30 p.m. 65	8.30 p.m. 63
9.30 a.m. 56	3.30 p.m. 63	9.30 p.m. 62
10.30 a.m. 60	4.30 p.m. 64	10.30 p.m. 61
11.30 a.m. 64	5.30 p.m. 64	11.30 p.m. 60

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1949
260e journée — 9e mois, 30 jours — 37e semaine

Les Stigmates de St-François

SOLEIL lever à 5 h. 40 coucher à 6 h. 09
LUNE lever Mat. coucher à 3 h. 59

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 139 | MONTREAL, SAMEDI 17 SEPTEMBRE, 1949 | PRIX: CINQ SOUS

1 JAN 50
CHAMBRE DE LECTURE DU PARLEMENT
OTTAWA ONT.
9-362-49
54-0

LA STRATÉGIE DÉFENSIVE DES ALLIÉS DE L'ATLANTIQUE EST MISE AU POINT

Le roi du diamant donne une conférence monosyllabique

(Par Arthur Prévost)

Traqué en vain par les journalistes depuis un mois alors qu'en primeur dans ses livraisons du 16 et du 17 août, "Le Canada" annonçait son arrivée à Londres, puis son arrivée à l'aéroport de Montréal (Dorval), le roi canadien du diamant, le Dr J.-T. Williamson, a donné, hier soir, une conférence de presse, avant de monter à Dorval, ce soir, à bord d'un avion de la Trans-Canada Air Lines qui le conduira à Londres où l'attendent son propre avion et son pilote privé, un vétéran du C.A.R.C. qui, au cours de la guerre, faisait la navette des bombardiers entre le Canada et l'Angleterre.

De Londres, il se dirigera vers son inestimable mine de diamants à Tanganyika, Afrique-Sud.

Pas de diamant.
Pas de prétention.
Pas de... conversation !

Tel est le résumé de la conférence qui fut donnée aux journalistes hier soir.

Ce fut plus une conférence de caméra que toute autre conférence.

La photographie, la cinématographie et un peu la radiophonie, tinrent le haut du pavé vers les débuts.

Les gens de la radio abandonnèrent la partie pour deux raisons: les micros placés sur une table devant le Dr Williamson, ne captaient pas les questions des journalistes et les réponses du célèbre géologue étaient presque toutes monomsyllabiques.

Le sourire

Les journalistes étaient ravis de ces réponses de deux ou trois mots très courts car certaines de leurs questions ne recevaient qu'un aimable sourire.

A la fin de la conférence, le représentant du "Canada" posa une question qui ne pouvait pas être réglée par un "yes", un "no" ou un "well" ou encore un "it might be".

(Suite 2e page 4e col.)

MacArthur devra donner $37 millions à la France

WASHINGTON, 16, (A.P.) — Un personnage officiel disait aujourd'hui que les Etats-Unis donneront instruction au général MacArthur de faire faire livraison d'une somme de $80 millions en or japonais soit $43 millions à Thailan (Siam) et $37 millions à la France.

Une femme est électrocutée dans sa baignoire

Mme Marguerite Lastufka, 48 ans, 1415 est, rue St-Zotique, a perdu la vie, tôt hier soir, dans des circonstances plutôt inusitées.

Son fils, Alex, 11 ans, l'avait vue, vivante, pour la dernière fois, vers 4 h. 15, et c'est lui qui la trouva morte, à 6 h. 30, toute habillée, la tête submergée dans la baignoire de la salle de bain de son domicile, les jambes pendantes en dehors de la baignoire.

Le sergent-détective André Legoff, de la sûreté municipale, qui fit les constatations d'usage, exprima plus tard, l'opinion que la quadragénaire aurait été électrocutée, après avoir placé dans la baignoire un chauffe-eau électrique.

On croit que la victime aurait fait une chute dans la baignoire, à l'issue du choc électrique mentionné, et que la mort serait attribuable à la noyade où à l'électrocution.

Le décès fut constaté par le Dr Bourbonnais, de l'hôpital Ste-Justine, puis le cadavre fut ensuite transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner.

LA VALEUR DE L'OR NE SERA PAS MODIFIEE

WASHINGTON, 16. (AP) — Le Secrétaire du Trésor, John Snyder, affirmait aujourd'hui qu'il n'y aura pas de changement dans la valeur de l'or en dollars. "Les choses sont ainsi et resteront ainsi", a-t-il dit à la presse.

On interviewait l'homme d'Etat après qu'au Fonds monétaire international on eût décidé unanimement d'étudier l'opportunité de hausser le prix de l'or, à quoi les Etats-Unis acquiescèrent à contrecoeur.

Les propos de Snyder doivent s'interpréter comme suit: quelle que soit la décision du Fonds monétaire, les Etats-Unis peuvent garder leur prix à eux. Le Secrétaire a ajouté qu'il était en faveur de la dévaluation des monnaies européennes.

EVASION DE PRISONNIERS DES RUSSES

BERLIN, 16, (A.P.) — Quatre soldats de l'ouest, trois Anglais et un Américain, se sont évadés d'une prison soviétique jeudi à minuit, où ils affirment avoir été torturés, battus et maigrement nourris pendant des mois.

Harrassés, malpropres et pâles, les pauvres soldats réussirent à gagner la zone alliée, d'où on les conduisit tous quatre à l'hôpital. Leur état physique est médiocre.

L'un d'eux affirme avoir été arrêté par un officier russe après avoir pénétré par erreur dans la zone russe le 5 novembre dernier. Comme il avait un nom à consonnance polonaise, on le prit pour un individu utilisé par l'espionnage.

On l'interrogea quasiment nuit et jour, on le laissa durant vingt-quatre heures dans une cellule faite spécialement pour forcer le prisonnier à rester debout, on l'interrogea d'une manière brutale pendant les 16 premiers jours de son internement, on le dépouilla de ses vêtements et on le tint les jambes plongées dans l'eau glacée jusqu'aux genoux pendant 24 h.

Les autres soldats racontèrent des histoires semblables.

L'un deux avait tenté déjà deux fois de s'évader, y avait réussi, mais avait été repris.

Le coût de la vie pour le vétéran noir marié à cinq femmes et privé de pension

OTTAWA, 16. (CP) — Ceux qui se plaignent au Canada du coût de la vie, particulièrement les hommes mariés avec enfants, n'ont, pour faire diversion, qu'à penser aux vétérans du Sierra Leone, dans l'Ouest africain, privés de pension militaire et devant faire face à la vie avec trois ou quatre femmes sur les bras et des douzaines d'enfants.

D'après une loi récente, elle ne date que de juin 1947, les Africains qui étaient encore sous les armes à cette date ont droit à une légère pension; tous ceux qui ont été démobilisés plus tôt, eussent-ils à leur crédit 20 années de service dans l'armée impériale, en sont automatiquement privés, avec tous les inconvénients que la chose comporte. C'est ce qu'a révélé à Ottawa aujourd'hui le représentant du Sierra Leone, M. Abu B. Magba Kamara, délégué au 10ème congrès de la British Empire Service League.

Priant les autorités d'accorder à tous les vétérans du sol africain une pension sur la base commune reconnue pour tous les vétérans de l'armée impériale, il lui a été fait réponse qu'on verrait à modifier le système des pensions pour les anciens militaires du continent noir sur une base simplement comparative. On a fait remarquer que pour ce qui est des pensions aux veuves des vétérans, on ne pouvait tout de même pas accorder une pension à autant de femmes qu'il aurait plu au soldat africain de choisir comme compagnes de sa vie matrimoniale.

Huit North Star de Montréal sont dépêchés vers Edmonton

OTTAWA, 16. (C.P.) — Sur un signal du commodore de l'air A. D. Ross, chef du Transport, les escadrilles d'Edmonton et de Montréal, placées sous son commandement, ont connu une activité fébrile.

Le signal est parvenu en même temps aux deux unités aériennes, à midi aujourd'hui; toutes deux doivent interchanger leurs positions respectives et occuper d'une façon complète leur nouveau poste, à 8 heures a.m. lundi.

Manoeuvre de mobilité

Cette manoeuvre, dite de "mobilité", est le premier d'une série d'exercices destinés à rendre le Transport entièrement flexible. Des manoeuvres semblables seront plus tard pratiquées par les escadrilles de chasseurs; on veut que ceux-ci puissent se transporter n'importe où, à trois heures d'avis.

Course

Le commandement-surprise donné aux deux escadrilles a donné lieu à une certaine rivalité. C'est à celle qui arrivera la première. L'escadrille No 426, de Dorval, devra transporter huit appareils North Star; l'escadrille No 435, d'Edmonton, devra transporter sept appareils Dakota. Le même changement se fera encore une fois dans deux semaines, mais il sera moins semblable à une compétition que celui qui a commencé aujourd'hui.

Cela signifie que les deux unités devront empaqueter l'équipement nécessaire à l'entretien de ses appareils pendant deux semaines. Cet équipement comprend des réserves d'instruments techniques qui servent à garder les appareils en bon état, mais ne comprend pas l'essence et la nourriture.

Près de 175 membres du personnel pour l'escadrille 426 et, environ 130 pour la 435 devront changer de base d'opération dans ces manoeuvres.

Une fois l'empaquetage terminé, chaque unité aura à peu près 68 heures pour entrer en opération à sa nouvelle base. Chacune prendra charge des fonctions de l'autre pour une période de deux semaines.

REJET D'UN CANDIDAT DE TRUMAN

WASHINGTON, 16. (A.P.) — Le Sénat américain a écarté la nomination proposée par le président Truman pour le poste de président de la Commission des munitions des Etats-Unis; le titulaire proposé refusait d'abandonner les appointements qu'il reçoit en qualité d'acheteur de la United States Steel Corporation. Ceux-ci s'élèvent à $70,000 par année. La nomination a été rejetée par un vote de 40 à 38. Le traitement à ce poste officiel est de $14,000.

Le candidat rejeté est Carl A. Ilgenfritz. Celui-ci offrit gratuitement ses services s'il était impossible d'accepter sa nomination autrement, mais, à tout événement, il tenait à garder ses appointements d'acheteur de la United States Steel.

ACHESON EST OPPOSE A UN TEL PROCEDE

WASHINGTON, 16 (A.P.) — Le Secrétaire d'Etat Dean Acheson s'est opposé énergiquement à un projet de loi du Sénat visant à rendre l'immigration plus difficile aux éléments subversifs de l'étranger et à déporter ceux qui se trouvent actuellement aux Etats-Unis.

Le projet visait particulièrement les agents diplomatiques étrangers qui, sous le couvert de leurs fonctions officielles, fomentent des activités subversives.

Dans une lettre datée du 15 juillet, Acheson faisait observer qu'au moins une partie de la loi pouvait avoir pour effet de provoquer une rupture des relations diplomatiques avec les Etats communistes et peut-être même avec d'autres. Cette lettre était adressée au président du comité judiciaire du Sénat, Pat McCarran, auteur du projet.

M. Pearson représentera le Canada à cette réunion

WASHINGTON, 16. (C.P.) — Des officiels des pays participant au Pacte de l'Atlantique, réunis à Washington, ont presque terminé aujourd'hui les plans pour une seule grande stratégie destinée à la défense commune de l'Europe de l'ouest et de l'Amérique du Nord.

Ces plans, prévoyant une organisation militaire régionale coordonnée, sous la direction d'un comité de la Défense, seront soumis au Conseil du Traité de l'Atlantique-nord (C.T.A.N.), à sa première réunion, demain. On s'attend à une approbation rapide.

Le Canada sera représenté à cette réunion par M. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, et par son adjoint, M. Arnold Henney.

Rôle du Canada

Des rapports en provenance d'Ottawa ont déclaré que le Canada disposerait d'une voix directe dans l'élaboration de toute mesure de défense entreprise par l'alliance, mais qu'il ne serait pas un membre permanent du comité projeté pour l'élaboration des plans. Ce comité se composerait de trois nations; il s'y trouverait des représentants de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France.

Police internationale

Avant même la réunion de demain, 11 sénateurs américains ont proposé la création d'une police professionnelle bien entraînée, qui servirait d'avant-garde protectrice pour l'alliance des douze pays.

Cette police serait formée de volontaires des petites puissances européennes unies par le Pacte pour une période de vingt ans. Elle serait entretenue à même les $1,314,010,000 d'aide militaire à l'étranger, dont le bill doit être, bientôt étudié au Sénat.

Demain, la réunion du Conseil du Traité de l'Atlantique-Nord suivra une semaine de grande activité diplomatique, qui a occasionné une nouvelle coordination dans la politique de guerre froide des trois grandes puissances de l'Ouest.

Rapport d'Acheson

Le secrétaire d'Etat Dean Acheson a fait rapport au président Truman et au cabinet, aujourd'hui, sur la série de conférences qu'il a tenues avec le secrétaire des Affaires étrangères anglais, M. Bevin, et avec le ministre français des Affaires étrangères, M. Robert Schuman. Tout indique qu'il a décrit avec optimisme, au cabinet, la situation de la coopération anglo-franco-américaine en Europe et l'entente anglo-américaine pour lutter contre le communisme en Extrême-Orient.

Les 12 pays du Pacte seront tous représesntés par leurs ministres respectifs des Affaires étrangères à la réunion du Conseil, à l'exception de l'Islande. Le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Bjarai Benediktsson, enverra le ministre islandais aux Etats-Unis, M. Thor Thors, qui parlera en son nom.

Coordination militaire

On soumettra au Conseil un plan de coordination des plans militaires de l'ouest contre une agression possible, en l'occurence contre la Russie. On a d'abord songé à un comité de la Défense formé des ministres de la Défense ou de leurs représentants, pour les 12 pays, à l'exception de l'Islande qui n'a pas d'armée. A Ottawa, on rapporte que le Canada y serait représenté par le ministre fédéral de la Défense, M. B. Claxton.

Placés sous ce comité de la Défense, plusieurs sous-comités seraient créés par le Conseil pour chaque région de l'Atlantique-nord; il y en aurait cinq:

Régions de la Défense

1—Le nord de l'Atlantique: tous les 12 pays seront concernés dans les problèmes stratégiques sur l'océan même; protection et conservation des routes maritimes et aériennes. Le Canada y sera probablement représenté par un haut offcier de son état-major.

2—L'Amérique du Nord: le Canada et les Etats-Unis s'occuperaient de cette région; les deux pays sont déjà liés par une entente militaire de défense en temps de guerre. Ottawa semble indiquer que ce comité régional pourrait être le Bureau permanent de la Défense conjointe canado-américain, actuellement existant.

3—Le nord de l'Europe: les pays intéressés seraient l'Angleterre, la Norvège et le Danemark.

4—L'Europe de l'ouest: le groupement existe déjà dans le Traité de Bruxelles, comprenant l'Angleterre, la France, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Sa défense est actuellement placée sous la direction d'un commandement unique, celui du maréchal Bernard Montgomery.

5—L'ouest méditerranéen: comprenant l'Italie, la France et l'Angleterre.

Un chef de faussaires appréhendé

NEW-YORK, 16, (A.P.) — Un homme décrit comme étant un imprimeur de New-York-Floride a été arrêté, aujourd'hui, comme le présumé chef d'un bande qui s'est fait rembourser des milliers de dollars au moyen de mandats de poste volés au Canada et aux Etats-Unis.

Il a été identifié par la police comme étant David (Kiddy) Ribler, 44 ans, de New York. Accusé de s'être approprié de l'argent provenant de mandats poste volés, son cautionnement a été fixé à $25,000.

Deux autres hommes ont été arrêtés par le F.B.I. en rapport avec ce vol. Ce sont Dominick Bolognino, un chef d'Albany, qui a été libéré sous un cautionnement de $2,000; et Louis Alpert, de Buffalo, N.Y., libéré sous un cautionnement de $25,000, à Malone, N.Y.

Au mois d'avril dernier, des voleurs pénétrèrent dans le bureau de Express Company à Philadelphie, défoncèrent deux coffre-forts et firent main-basse sur des mandats-poste d'une valeur de $348,000. La police a rapporté que Ribler aurait dit à Alpert et Bolognino qu'il avait acheté des mandats de poste volés pour une somme de $25,000 et leur aurait demandé de les passer au Canada et dans différents Etats.

Déporté du Canada

A Albany, le F.B.I. déclare que Bolognino, 38 ans, échappa aux mains de la police, le 4 juillet, à Niagara Falls, Ont., alors que Alpert fut arrêté après qu'un commerçant eut mandé la police après l'avoir reconnu.

Bolognino fut arrêté à Albany, le 8 septembre.

Adoucissements du service de l'Immigration d'Ottawa

OTTAWA, 16. (C.P.) — Un document concernant l'immigration vient d'être déposé aux Communes. On y relève un certain nombre de permissions temporaires accordées à quelques personnes qui, normalement et conformément à la loi, n'y avaient aucun droit.

Gene Krupa, un directeur d'orchestre américain, jadis accusé dans son pays de turpitude morale et de corruption, avait tenté en février de traverser la frontière à Fort Erié. Son dossier judiciaire lui fermait naturellement la porte. Krupa réussit néanmoins à pénétrer au Canada et à circuler dans plusieurs villes de l'Ontario, autorisé par le gouvernement parce que ses bailleurs de fonds auraient subi des dommages financiers autrement.

Robert Lee Manning, un jeune Américain épileptique, ne pouvait lui non plus entrer au Canada à cause des règlements médicaux du service de l'Immigration. On lui accorda le privilège d'entrée, invoquant le prétexte qu'un pasteur de Windsor, Rev. Branham, pourrait peut-être le guérir par intervention miraculeuse.

Onze autres personnes, des Américains et des sujets du Royaume-Uni, incapables de rencontrer les exigences du bureau médical de l'Immigration, sont quand même entrés au pays. L'une de ces dernières personnes est une femme de 53 ans qui, en visite en Ontario, fut frappée de schizophrénie. Elle a été transportée depuis dans une clinique où on la traite à ce point de vue.

Un autre, un ex-prisonnier, demandant à voir un demi-frère gravement malade, fut autorisé lui aussi par le gouvernement canadien à passer cinq jours au pays pour cette raison de sentiment. Il traversa la frontière à Niagara Falls et rentra aux Etats-Unis le lendemain.

Enfin, ce sont 15 Allemands; tous furent admis provisoirement au Canada à cause de leur valeur scientifique. Quelques-uns demandèrent à poursuivre des études spécialisées dans nos universités; les autres s'offrirent à servir dans l'industrie métallurgique, dans celle des produits plastiques, d'autres dans la céramique. Leur permis est conditionné par leur efficacité comme techniciens.

DEUX HOTELS PRIVES DE LEURS PERMIS

OTTAWA, 16. (C.P.) — Le permis de la Commission des Liqueurs a été enlevé à un hôtel où deux hommes ont été brûlés à mort, hier soir, alors que les pompiers sont à faire enquête pour découvrir la cause de l'incendie.

La suspension du permis de l'hôtel Belmont a été ordonnée par l'inspecteur-en-chef Kenneth Graham, de la Commission des Liqueurs de l'Ontario. Il a également suspendu le permis de l'hôtel Commercial House et a déclaré qu'à ces deux endroits on a vendu de la bière à des personnes d'âge mineur.

M. Graham a dépêché un investigateur de Toronto pour se joindre à J. P. Nolan, inspecteur au service de la Commission des Liqueurs pour le district d'Ottawa, qui est à faire enquête avec des pompiers et policiers sur l'origine de l'incendie.

Le feu prit naissance près du cocktail lounge, sis au second plancher de l'hôtel Belmont, l'un des plus vieux hôtels de la ville d'Ottawa. Il est situé au coin des rues Sparks et Lyon, quelques pas à l'ouest des édifices du Parlement.

James Williams, 61 ans, inspecteur au ministère de la Voirie en Ontario, qui vivait à l'hôtel, et Herman Adams, 47 ans, de Richmond, Ont., un pensionnaire pour la nuit, ont péri dans l'incendie.

Leurs chambres étaient situées au troisième étage, à seulement 11 pieds d'une fenêtre s'ouvrant sur un escalier de sauvetage indiqué par une lumière rouge. La lumière était encore allumée quand leurs corps furent trouvés près d'un escalier. Ils s'étaient apparemment dirigés dans une mauvaise direction.

Ruggles Orr, 76 ans, qui vivait à l'hôtel, est à l'hôpital souffrant de brûlures et d'un choc nerveux, et les médecins déclarent que sa condition est "bonne". Aldis Fleming, propriétaire du Belmont, et un de ses waiters, Charles Martin, sont tous deux accusés de la présumée vente de liqueurs enivrantes à des personnes d'âge mineur. Ils doivent comparaître en Cour du magistrat, mercredi prochain.

Le gouvernement donne aux Canadiens la charte de leur indépendance absolue

OTTAWA, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — "Avec le statut de Westminster, et il date de 1931 seulement, le Canada a reçu une charte d'indépendance. Avec la législation que propose le gouvernement Saint-Laurent pour abolir les appels au Conseil privé et obtenir à notre pays le droit d'amender chez lui sa propre constitution, c'est la charte de notre indépendance absolue, intégrale que nous aurons".

C'est ce qu'a déclaré cet après-midi aux Communes(où il proposait l'adoption de l'adresse en réponse au discours du Trône, Me Maurice Boisvert, le nouveau député libéral de Nicolet-Yamaska, dans un discours solide et simple qu'il a fort éloquemment débité et qui lui a valu de la part de tous ses collègues, de ses adversaires comme de ses amis, de chaleureux applaudissements et de sincères félicitations.

Ce furent d'abord les compliments d'usage au début d'une session. Puis il y eut un éloge du t. h. Louis Saint-Laurent dont il faut détacher au moins ceci: "Il convient, a dit Me Boisvert, de féliciter notre chef, le très honorable premier ministre, de la victoire sans précédent qu'il a remportée. Cette victoire est plus personnelle que politique.

"Sans doute, M. Saint-Laurent est le chef d'un parti qui a joué un rôle considérable dans l'évolution historique et politique de notre pays depuis la Confédération. Mais ce sont ses qualités supérieures, son sens profond de la chose publique, sa franchise, sa personnalité, qui ont permis à ce grand avocat de Québec de saisir la confiance du peuple canadien à un tel degré qu'aujourd'hui il représente l'âme entière de la nation, galvanisée dans un idéal de paix et de progrès social dont on trouve peu d'exemples au monde".

Me Boisvert a aussi insisté sur le fait que M. Saint-Laurent a rendu à la famille canadienne, par l'exemple qu'il donne dans sa vie familiale, l'immense service de lui montrer le "caractère sacré de la famille que tant d'agents connus et secrets s'acharnent à détruire".

Mais c'est surtout aux projets de loi les plus importants que le discours du Trône a annoncés hier que le député libéral de Nicolet-Yamaska s'est intéressé.

L'abolition des appels aux Conseil privé, le droit pour le parlement canadien d'amender sa constitution dans tout ce qui relève de sa compétence, la consultation des

(Suite 2e page, 1ère col.)

Un joueur de football serait l'assassin de ce Montréalais

NEW-YORK, 16, (C.P.) — Un ancien joueur de football âgé de 19 ans, Ralph Erward Barrow, a été accusé aujourd'hui d'avoir assassiné Colin Cameron Mackellar, de Montreal. On l'avait auparavant accusé d'homicide involontaire. La victime avait été trouvée gisant sur le plancher de sa suite au Waldorf Astoria le 5 novembre dernier, ayant été battue à mort.

Mackellar, qui était âgé de 56 ans, était gérant-général des ventes de la Dominion Textiles Limited, à Montréal. Il séjournait à New-York depuis quelques jours.

La nouvelle accusation suit la découverte d'une preuve nouvelle par le grand jury, dit-on.

George P. Monaghan, substitut du procureur du district, souligne que l'on a poursuivi l'enquête après que la première accusation eut été portée.

Nouvelles preuves

De nouveaux témoins, paraît-il, furent interrogés par le jury.

"Nous sommes aujourd'hui en mesure d'établir que Barrows se rendit à la chambre de Mackellar dans le dessein de le voler et que, celui-ci ayant opposé de la résistance, il le battit à mort. Avant cette nouvelle preuve, nous ne pouvions établir que le vol fût le motif de l'acte", a ajouté Monaghan.

Le présumé assassin aurait, suivant ses propres paroles à la police, rencontré Mackellar dans un bar, puis fait avec lui le tour des buvettes.

Si on réussit à prouver le meurtre, le jeune homme mourra peut-être sur la chaise électrique. Quant à l'homicide involontaire, la peine maximum pour ce crime est de vingt ans.

Barrows comparaîtra demain en Cour des Sessions générales.

Une autre accusation pèse contre Barrows, sans rapport avec la précédente. Il aurait battu et volé un New-Yorkais en 1945, pour ensuite lui dérober sa montre et la somme de $5.00. Cette cause est pendante.

Découverte du cadavre de la 23ième victime

QUEBEC, 16. (C.P.) — On a retrouvé le cadavre de Henri-Paul Bouchard, l'un des malheureux occupants de l'avion de transport qui s'est écrasé vendredi de la semaine dernière avec 23 passagers à bord à Sault-au-Cochon. On a fait la découverte à 300 pieds environ de la scène du désastre.

Deux frères, Philippe et Victor Duclos, propriétaires d'un moulin à scie à Cap Tourmente, ont assisté à la découverte du cadavre tout près de leur moulin et annoncé aussitôt la nouvelle à Québec, 40 milles plus haut. Tous les autres occupants avaient déjà été retrouvés et identifiés.

La découverte résulte d'une battue en forêt sur les lieux mêmes et autour par les parents de la victime. Le cadavre de Bouchard sera transporté aux Eboulements où il sera inhumé avec sa femme et son enfant, eux-mêmes victimes de l'accident tragique.

ROBERT SCHUMAN DE PASSAGE A MIDLAND

MIDLAND, Ont., 16 (C.P.) — Robert Schuman, ministre français des Affaires extérieures et ancien président de France, a visité, aujourd'hui, l'Oratoire élevé à la mémoire des Saints Martyrs canadiens et a procédé au dévoilement d'une plaque.

Sa visite coïncidait avec celle de 25 pélerins français, membres du Comité français du père Marquette, qui sont venus ici en rapport avec les célébrations marquant le tricentenaire de la mort des martyrs jésuites.

Etaient également présents: le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto; Mgr Maurice Roy, évêque de Québec; et Mgr Joseph Charbonneau, évêque de Montréal.

Avion polonais forcé d'atterrir en Suède par 5 jeunes voyageurs

STOCKHOLM, 16 (A.P.) — Cinq jeunes Polonais ont réussi à franchir le rideau de fer après s'être emparé du commandement d'un avion à la pointe du revolver et avoir forcé le pilote à aller atterrir en Suède.

Armés de quatre revolvers chargés et d'une arme-jouet, ils firent dévier l'avion de sa course et tinrent les passagers en respect.

L'avion, un bimoteur appartenant à une ligne aérienne étatisée, vint se poser sur le terrain d'un aéroport militaire situé près de Nykoeping, à 70 milles au sud de Stockholm.

Les cinq jeunes gens ont demandé asile au gouvernement suédois comme réfugiés politiques. Ils disent vouloir se rendre aux Etats-Unis. Ils n'ont que $22 en poche.

Les trois membres de l'équipage et une femme qui se trouvait à bord désirent retourner en Pologne. Le lieutenant-colonel Falk, de l'aéroport, a annoncé que l'avion retournera demain dans son pays après qu'on aura fait son plein d'essence.

On transportera les cinq réfugiés aux quartiers généraux de la police dans la capitale, cependant que la Commission des Etrangers fera enquête sur le cas.

Durant l'interrogatoire de tous les occupants de l'avion à l'aéroport, les autres passagers refusèrent de prendre place à côté des auteurs du coup.

Le récit

L'interrogatoire a produit les lumières que voici.

L'avion décolla de Gdansk (Danzig) à destination de Katowice, ville du sud de la Pologne. Dix minutes après le décollage, les jeunes gens sortirent leurs armes et ordonnèrent aux autres passagers de rester à leur siège. Deux jeunes hommes demeurèrent postés pour surveiller, tandis que les trois autres s'avancèrent vers la cabine de l'équipage. Deux braquèrent leurs armes sur le sans-filliste et le second du bord; l'autre ordonna au pilote de virer en direction du nord.

Les fugitifs voulaient gagner directement Stockholm, mais le manque d'essence les força à atterrir à la base de Nykoeping. Tous se départirent volontiers de leurs armes.

Les noms des cinq ont été gardés secrets, mais aucun d'eux n'est un personnage. Ce sont des commis de bureau ou des travailleurs manuels.

Création à Washington d'une organisation militaire pour la prévention de l'agression

OTTAWA, 16. (Du correspondant parlementaire du Canada). — La conférence du Conseil des nations de l'Atlantique-Nord, s'ouvrant demain matin à Washington, créera, le gouvernement canadien en a la certitude, l'organisation militaire qui fera du pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord l'instrument capable d'atteindre à ses fins: la préservation de la paix et la prévention de l'agression.

L'hon. Lester-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures qui dirigera la délégation canadienne à ces entretiens, l'a catégoriquement déclaré cet après-midi aux Communes où M. Gordon Graydon, conservateur progressiste de Peel, l'interrogeait à ce sujet.

M. Pearson n'a pas voulu fournir d'autres précisions sur ce que seront ces discussions capitales.

On comprend, toutefois, qu'on organisera à Washington une commission militaire dont feront partie les chefs d'état-major des douze pays de la collectivité nord-atlantique et qu'on lui adjoindra une sous-commission moins nombreuse qui, siégeant de façon permanente, agira pour la commission elle-même.

Il est probable que cette sous-commission ne grouperait que les représentants des trois grandes puissances qui ont signé le pacte: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Le Canada serait satisfait de cela aussi longtemps qu'on n'ajouterait pas à cet exécutif. Au cas où on le voudrait plus nombreux, il fera l'impossible pour en être.

Ottawa entend bien aussi, assure-t-on, que si Washington, Londres et Paris seulement sont de l'exécutif on le consulte avant de prendre toute décision en vertu duquel notre pays serait appelé à participer de façon active à la mise à exécution d'un plan d'ensemble. Il demandera donc que tous les pays du groupe, quelle que soit leur importance, obtienne le droit de n'avoir pas à s'incliner devant des faits accomplis.

Pris de folie, un homme tente de pendre sa femme et tient en respect un groupe d'agents

ALLISTON, 16 (C.P.) — Des agents provinciaux poursuivent ce soir leur chasse à l'homme contre la personne d'un individu qui, après avoir tenté vainement de pendre sa femme et frappé sa fille de 17 ans d'un coup de crosse de fusil de chasse, a tenu une heure durant quatre policiers municipaux en respect dans leur station, l'arme braquée sur leur porte.

Vincent Santoro, résident du village d'Alliston et père de cinq enfants, entrait dans la chambre à coucher ce matin, un fusil de chasse d'une main et un câble de l'autre, prêt à pendre sa femme, avec qui il avait eu la veille une querelle au sujet d'une question d'argent. Sa fille de 17 ans, Grace, se jetant entre les deux, s'en tira avec un coup de crosse sur la tête tandis qu'une autre des filles du bonhomme, Theresa, prenait le dehors en criant à l'aide.

Pris de peur, le mari incommode envoya sa femme et sa Grace rattraper la plus jeune de ses deux filles. Mais celles-ci n'en profitèrent que pour courir chez un voisin téléphoner à la police. Comme il avait deviné leur intention, il courut se poster devant la station de police, la carabine chargée, prêt à tirer sur les agents.

La chasse

Ceux-ci en furent avertis par la préposée aux appels téléphoniques de la centrale de l'endroit. L'un des agents ouvrit la porte et la referma aussi vite; il venait d'apercevoir Santoro de l'autre côté du chemin, l'air menaçant. Commencèrent les interpellations et les bravades du criminel. Mais au bout d'une heure il dut prendre la fuite, 10 agents de la Sûreté provinciale arrivant sur les lieux, venant de Barrie, l'endroit voisin.

Les employés sectionnaires qui travaillent sous les ordres de Santoro affirment qu'il est un contremaître plutôt facile d'accès et qui les traite avec amabilité. Quant aux policiers de l'endroit, ils déclarent qu'ils ne voulaient prendre aucune chance, Santoro semblant avoir perdu la raison.

A part ses deux filles résidant à Alliston, Santoro en a deux autres et un garçon, qui vivent tous les trois à Toronto.

Les détectives enquêtent sur la mort de M. Gerald Paquette

CAMPBELL'S BAY, Qué., 16. (C.P.) — Deux détectives du service des enquêtes criminelles de la Sûreté provinciale ont entrepris aujourd'hui leur enquête sur la mort de Gérald Paquette, de Campbell's Bay, 50 milles au nord-est d'Ottawa.

C'est son beau-père qui, au début de juillet, le trouvait mort sur le pas de sa porte. Chauffeur de camion, Paquette avait conduit toute la nuit, venant des limites à bois de Pickanock, 70 milles au nord de l'endroit.

Le Dr L. Renaud agissant comme coroner a déclaré qu'il avait découvert sur la personne de Paquette des marques de violence. Paquette est mort de lésions internes.

Un agent de la Sûreté provinciale s'est rendu au lac Otter y mener une enquête, soupçonnant que Paquette avait pu recevoir son coup de mort au cours d'une bataille avec des bûcherons du camp situé sur la route qui va du lac Otter à Pickanock. M. Stanton, de Campbell's Bay, qui l'accompagnait au cours de sa randonnée nocturne, a déclaré qu'il avait dormi lui-même durant presque tout le trajet et n'avait pas la moindre idée de ce qui avait pu survenir à la victime. Lui-même avait dû prendre le volant la dernière partie de la distance, Paquette s'étant plaint soudainement de douleurs d'estomac. A peine sorti du camion à son arrivée, Paquette s'écrasa mort.

●●● Le gouvernement donne aux Canadiens . . .

(Suite de la 1ère page)

provinces sur la question d'amender la constitution en ce qui concerne leurs droits constitutionnels bien à elles, c'est, a précisé Me Boisvert, "la voie, toute grande ouverte, à l'indépendance absolue de la nation canadienne".

Et il a ajouté: "Tout cela porte le sceau de l'esprit canadien du député de Québec-est. Le Canada entier se réjouira d'apprendre la détermination du gouvernement non pas de rompre des liens historiques et constitutionnels mais de placer le Canada sur un pied d'égalité avec les principales nations du monde: les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France".

Et il a continué: "Depuis 1939, le gouvernement de notre pays a fait de l'histoire plus que de la politique et M. Saint-Laurent passera pour le chef d'Etat qui se sera occupé le plus de faire dépendre la politique de l'évolution historique et juridique du pays."

Me Boisvert a ensuite fait l'historique de notre ascension vers l'indépendance juridique de 1875, année où fut créée la cour suprême du Canada, jusqu'à nos jours.

Il a mentionné que sur le sujet de l'abolition des appels au conseil privé, encore aujourd'hui trois opinions prévalent chez les juristes.

Les premiers disent que l'abolition des appels à Londres peut placer les provinces dans une position précaire au sujet de leurs droits et pouvoirs constitutionnels. Ils ajoutent que le gouvernement canadien ne peut donner à la cour suprême du Canada une juridiction finale et exclusive dans les matières exclusivement attribuées aux provinces par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Les seconds soutiennent que nous devrions maintenir les appels à Londres parce que les jugements de cette Haute Cour sont un apport utile à notre commune jurisprudence; parce qu'ils sont aussi l'un des derniers anneaux nous rattachant à l'Empire et que cela nous aide à nous mieux comprendre et contribue au relèvement de notre idéal de la justice et des hauts attributs dont nous l'entourons. On va même, à ce propos, jusqu'à suggérer que l'Etat absorbe les frais lorsqu'il plaide à Londres contre un particulier et que de nos juristes de talent fassent partie du Conseil Privé.

Les troisièmes enfin préconisent que le Canada doit jouir d'une souveraineté intégrale, absolue et que ses appels à un tribunal de la Grande-Bretagne sont un vestige de dépendance ne convenant plus à notre caractère de nation indépendante.

Le jugement du Conseil Privé qui en 1947 reconnaissait la validité de la loi libérale de 1939, amendant l'acte de la Cour Suprême du Canada de façon à lui donner une juridiction exclusive, finale et définitive, dispose de tout cela.

Me Boisvert, après un saisissant exposé de notre évolution historique depuis 1939, a dit encore: "La liberté d'une nation doit être indivisible si l'on veut que le peuple qui la constitue puisse accomplir toute sa destiné dans la part qu'il doit jouer dans le monde pour la promotion d'une paix définitive. Le Canada, étant souverain quant au pouvoir exécutif et souverain quant au pouvoir législatif, doit aussi l'être quant au pouvoir judiciaire".

Puis après avoir mentionné que le Canada doit aussi pouvoir amender, sous les réserves mentionnées dans le discours du Trône, sa constitution, Me Boisvert a insisté sur le fait que le gouvernement Saint-Laurent, en dépit de tout ce qu'on a pu dire, fait de son mieux pour coopérer avec les provinces.

La lettre de M. Saint-Laurent à leurs premiers ministres en fait foi. Le discours du Trône et cette lettre illustrent, après tant d'autres gestes, a-t-il dit, le souci du gouvernement d'Ottawa de ne rien faire qui pourrait conduire à des conflits entre l'autorité et l'autorité provinciale.

Et Me Boisvert a terminé: "Que nous servirait de travailler à la paix du monde, si dans nos relations intérieures nous ne pouvons unir nos vues pour le meilleur des intérêts primordiaux de la nation? Les parties doivent être dans le tout les agents de notre grandeur nationale et de notre expansion économique. Ces choses doivent demeurer au-dessus de la politique".

Chaleureux accueil au "Gros Bill"

Plusieurs personnalités du monde politique, juridique et artistique, ainsi que plus de 2,000 personnes ont assisté hier soir à la première du "Gros Bill", 2ième production de Renaissance Film inc., représentée au théâtre St-Denis.

"Le Gros Bill" est basé sur un scénario de M. Jean Palardy, cinéaste canadien, autrefois de l'Office national du Film. La mise en scène en est de M. René de Lacroix.

"Le Gros Bill" est le cinquième film produit au Canada. Il y a deux ans, Quebec Productions présentaient au public "La Forteresse" et "Whispering City"; l'année dernière, la même compagnie réalisait "Un Homme et son péché".

"Le Gros Bill" marque donc une étape importante dans l'histoire du cinéma canadien. A maintes reprises, hier soir, des scènes du film ont soulevé des tonnerres d'applaudissements.

Après la représentation du film le public a pu applaudir les vedettes mêmes — Ginette Letondal, Juliette Béliveau, Maurice Gauvin — et les autres interprètes. M. Yves Henry, qui joue le rôle titre, retenu par son travail à Los Angeles, n'a pu assiter à la première du film.

M. Jean-Yves Bigras, gérant de la production, a prononcé quelques paroles. Il a remercié les interprètes et les techniciens qui ont travaillé au "Gros Bill" pour leur magnifique collaboration.

Le Super DC-3 à Montréal

On fera voir à certaines personnalités de l'avionnerie et de l'aviation canadiennes un nouvel avion destiné à prendre la place du célèbre DC-3. L'évènement, qui aura lieu lundi à Dorval, sera sous les auspices de la Canadian Car & Foundry Company Limited. Ce nouveau modèle est désigné sous l'appellation de Super-DC-3.

L'avion arrivera de Santa Monica, où est située la fabrique, et portera à son bord Donald W. Douglas, président de la compagnie, son fils, Donald W. Douglas, Jr., et John F. Martin, pilote-en-chef de la compagnie. L'avion reprendra sa route mardi, à destination d'Ottawa, où il sera montré aux autorités civiles et militaires de l'aviation.

Le DC-3 fait une vitesse moyenne de 175 milles à l'heure. Le Super-DC-3 voyagera à une vitesse moyenne de 250. A noter que le premier est depuis dix ans en usage sur les routes de l'aviation commerciale canadienne.

Le prix Leacock à une Canadienne française

ORILLIA, 16, (C.P.) — On vient d'annoncer que Mme Adeline Hango, de Montréal, vient de remporter la médaille Leacock pour son ouvrage humoristique écrit en anglais et portant pour titre "Truthfully Yours". C'est un volume qui traite avec humour de certains traits typiques de la vie au Canada français.

Erreur d'un automobiliste

Un Montréalais, dont on ne connait pas l'identité, voulait traverser le tunnel de la rue Wellington, quand il prit, par inadvertance, la voie ferrée, au lieu du chemin réservé aux automobilistes. Le résultat en fut quelque peu dramatique, car la circulation en fut complètement interrompue pendant près d'une heure. Finalement, avec l'aide d'un camion de touage, on réussit à retirer la voiture en panne du tunnel et tramways, autos et autres véhicules purent continuer leur route. (Photo "Le Canada", par Sasseville)

On recherche un autre suspect dans l'affaire des narcotiques

(Par Robert LeMyre)

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada, de la Sûreté provinciale du Québec, et de la police judiciaire de la métropole, collaborent présentement dans leurs perquisitions dans la recherche de Jean-Claude Laprès, commis de 32 ans, de la métropole, un des présumés "chefs" de la bande de traficants de narcotiques, mise à jour, dans des circonstances que nous relations dans notre édition d'hier matin.

Celui qu'on recherche particulièrement à cette occasion, qui possède un casier judiciaire, est un homme brun, pesant 117 livres, et mesurant 5 pieds 6 pouces de grandeur. Il a les yeux et les cheveux bruns.

Malgré le fait qu'on recherche encore quelques autres suspects dans cette grave affaire, l'inspecteur Wilson Brady, de la Gendarmerie royale du Canada, nous déclara, hier, que la cause serait à peu près terminée, dès l'arrestation de Laprès.

Autre importante "descente"

Au début de la soirée d'hier, les limiers municipaux effectuèrent une descente au numéro 1032 est, de la rue Sherbrooke (appartement 10), où ils firent une arrestation, et saisirent 80 tablettes d'héroïne, d'une valeur globale d'environ $500. Les tablettes en question étaient dans des bouteilles de vingt-cinq chacune. (Une tablette représente trois capsules de narcotiques).

L'inculpé dans cette dernière affaire, qui n'a cependant, nous rapporte-t-on, aucune relation avec celle de Joseph-Arthur Taillefer et de Marcel Sisco, appréhendés mercredi, est Arthur Favreau, 49 ans, qui habite une chambre, à 1032 est, rue Sherbrooke, soit à l'endroit où le "raid" mentionné eut lieu.

Cette dernière arrestation fut effectuée par les sergents-détectives Donat Beaupré, Fabien Beaudin, Henri Paquin et Laurent Sauvé, de la brigade préposée aux narcotiques, dont le chef est le sergent-détective Henry Bond, vétéran limier de la police judiciaire de la métropole.

Il est intéressant de constater, ici, que les limiers mentionnés enquêtaient depuis près de six mois, déjà, avant d'en venir à la conclusion d'hier.

Il y a quelque temps, ces habiles policiers, se faisant passer pour des manoeuvres, se rendirent au lieu de la descente d'hier soir, en vêtements d'ouvriers, où ils examinèrent les murs et arrachèrent le papier-tenture, sous prétexte d'y faire, là-bas, un "ménage complet". Plusieurs occupants de l'immeuble en question étaient tout en joie, lors du passage des soi-disant peintres, disant alors: "Enfin, on va faire le ménage!"

Le prévenu dans cette dernière cause comparaîtra incessamment en Cour du recorder, sous une accusation de possession de narcotiques.

Explosion dans un garage aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, Qué., 16. (C.P.) — Quatre jeunes gens ont été blessés, dont l'un gravement, lors de l'explosion d'un contenant de gazoline à la station Caron, à St. Louis de France.

Roland Clément, du village de St-Maurice, a été gravement brûlé alors qu'il fut cerné dans la fosse du garage où il était à réparer une automobile.

Les autres victimes sont Oscar Clément, frère de Roland, Emilien Lesieur et Jean Claude Désilets, tous de St-Maurice.

La police a rapporté que les jeunes gens avaient reçu la permission de réparer leur vieille automobile dans le garage. Ils auraient vidé le réservoire à gazoline de leur voiture qu'ils auraient placée dans un contenant quand une explosion ébranla l'édifice qui prit feu.

Les flammes se propagèrent immédiatement à la fosse où Clément se trouvait cerné sous la voiture.

Des pompiers volontaires parvinrent à le sortir de sa malheureuse position quelques minutes plus tard après avoir maîtrisé les flammes.

Tous quatre furent transportés à l'hôpital. On rapporte que la condition de Roland est sérieuse.

Un 50e anniversaire à Shawinigan Falls

BAIE DE SHAWINIGAN FALLS, 16. — On célébrera par des cérémonies religieuses et civiques, samedi et dimanche, le 50e anniversaire de la fondation de cette paroisse.

Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, ainsi que plusieurs anciens curés de Shawinigan Falls, assisteront à ces cérémonies.

●●● Le roi du diamant donne une conférence . . .

(Suite de la 1ère page)

—Y a-t-il une question que vous auriez aimé que l'on vous pose et qui a été oubliée par les confrères?

Et le Dr Williamson de répondre:

—Récréation.

Nous lui avons demandé alors à quoi il occupait surtout ses loisirs. Sa figure s'est épanouie et il a répondu par un "déluge" de ... six mots:

—Club, cricket, football, tennis, golf, aviation.

Le but principal de la visite du Dr. J.-T. Williamson au Canada était de "visiter ses parents et de se faire soigner les dents".

Comme le Dr Williamson ne parle pas d'abondance — on peut être plusieurs fois millionnaire et avare de ses paroles — les journalistes parlèrent beaucoup plus que le visiteur. Tout fut tenté: des questions directes, des questions détournées, toutes sans succès.

Williamson est un homme très gêné; en plus, il est très modeste et M. L.-S. Weldon, ingénieur minier de Montréal et membre du conseil législatif de Tanganyika, qui l'accompagnait à la table, ajoute quelques détails aux "mots" du Dr Williamson, détails et précisions qui n'étaient pas de trop.

Vêtu d'un complet gris, rayé, la moustache fine, la cravate brune aux petits pois gris, le sourire facile qui sortait d'une figure haute en couleur, mais pas rougeaude, sourire souligné par deux faussettes, le Dr Williamson ne donnait aucun signe apparent de son quasi mutisme.

Un demi-million de carats

L'établissement du Dr Williamson emploi 87 Européens, 100 asiatiques et 4,000 Africains. Depuis les débuts de l'exploitation de sa mine de diamants, jusqu'au mois d'octobre 1948, la production se totalisa à 500,000 carats. Comme le carat se vend huit livres sterling, le prix total de la production a donc été de 4,000,000 de livres, soit à près de 16 millions de dollars.

La distribution de la production se fait à la banque locale qui assure le transport à la banque de Londres.

A la mine du Dr Williamson, la proportion de pierre gemme, c'est-à-dire de joyau, est de 60% et le diamant industriel de 40%. Dans les autres mines, les proportions sont renversées: il n'y a que 40% de joyau et 60% de diamant industriel.

Surveillance

Le tri des diamants se fait par des indigènes. Ces derniers ne doivent travailler que d'une main. Ils se placent l'autre main dans le dos, afin de permettre aux policiers (il y en un par trieur) de bien surveiller l'indigène afin que ce dernier ne place pas de diamant dans sa bouche.

—Et qui fait la surveillance de la police a-t-on demandé au Dr Williamson.

—Moi, répondit le docteur.

—Vous auriez beaucoup de travail à faire à Montréal souligna avec malice un journaliste, ce à quoi le géologiste se contenta de sourire.

—Et si le travailleur avale un diamant, de demander un autre?

—Epson salt, de répondre laconiquement le Dr Williamson.

—Avez-vous fait essayer des injections par voie indirecte?

Le docteur se contenta de sourire.

$88,000

Le plus gros diamant qui fut trouvé dans la mine avait une valeur de 22,000 livres sterling, soit environ $88,000.00 Le diamant qui fut présenté par le géologue canadien à la princesse Elizabeth, lors du mariage de cette dernière, est inestimable, non pas surtout par ses dimensions, mais par son caractère particulier, sa couleur surtout.

M. Williamson s'est dit dans l'impossibilité de donner des chiffres au sujet de la valeur de son exploitation en Afrique-Est. Nous avons su d'autre part, de M. L.-S. Weldon que le domaine du Dr Williamson est huit fois plus considérable que la fameuse mine "Premier".

Il ajouta aussi que contrairement aux autres exploitations de diamants et de métaux, les naturels du pays n'avaient jamais trouvé de diamant là où le géologue canadien avait fait sa découverte. On n'avait même pas trouvé de pierres précieuses.

—Potentiellement, votre mine est-elle la plus importante et la plus riche au monde, a-t-on demandé.

—It might be (il se pourrait) répondit-il.

—Elle vous appartient entièrement?

—Oui.

Le Dr Williamson possède trois avions, dont deux "Avro", il a aussi son propre aérodrome. Il utilise souvent sa voiture, une "Buick", mais mène une vie très modeste. Lors de son arrivée en Afrique, il se logeait dans une maison faite d'herbes pressées, aujourd'hui, il s'est payé une maison de pierre. Cette maison et le club qu'il fréquente sont les seuls changements dans sa vie depuis qu'il exploite la mine de diamant.

Il se propose bien cependant de revenir chaque année passer quelques jours au Canada et visiter ses parents et ses amis.

Chemin de fer

Il a fait construire et a payé lui-même une voie de chemin de fer, de onze milles de longueur, dont sept milles pour se rendre à sa mine et quatre milles sur la mine même. Le travail ne se fait pas dans le sous-sol à des centaines et des centaines de pieds de profondeur, mais tout en surface.

Il parle la langue anglaise et aussi la langue des naturels, le "kiswhlie", mais il n'a pas oublié la langue française qu'il a apprise dans son pays natal.

Les Pères Blancs

Il n'a pas souvent l'occasion de parler français, mais se dit heureux de rencontrer les Pères Blancs Missionnaires d'Afrique, dont le monastère provincial est situé à Montréal, rue St-Hubert.

Dans le vicariat de Tabora à l'est de l'Afrique, il y a quatorze postes établis par les Pères Blancs d'Afrique. Au poste de Tabora, situé à 140 milles de Shinyanga (endroit de la mine du Dr Williamson) il y a huit pères Blancs dont la majorité sont des Canadiens de langue française, dont les RR. PP. Antoine Biron et Raymond Beaudet. Le territoire est situé entre le lac Victoria et le lac Tanganyika.

Un autre Canadien, le R. P. Simon Séguin, père blanc d'Afrique qui est actuellement rue St-Hubert à Montréal, passa 14 ans dans ce territoire. Il est revenu au pays il y a deux ans, mais était en Afrique au moment de l'arrivée du Dr Williamson et il a eu l'occasion de le rencontrer dans cette contrée lointaine.

De Tabora à Shinyanga il y a une route nationale qui facilite les communications. On se rend de la première ville à la mine, en passant par Mzega.

Père dentiste

Fait curieux, le Dr Williamson est venu au Canada afin de se faire traiter les dents. Il ne savait pas, sans doute, qu'un Canadien de langue française, le R. P. Joseph Harvey, de la mission Kakonka, à Kibondo, exerçait la profession de dentiste justement dans le territoire où le Dr Williamson exploite sa mine.

Générosité

Le Dr Williamson est reconnu pour sa générosité, mais aussi pour sa modestie. A une question qui lui fut posée au sujet de sa visite à l'Université McGill il souligna qu'il avait remarqué de grandes améliorations et lorsqu'on lui demanda s'il avait fait des dons à certaines organisations il se contenta de répondre:

— Pas encore . . .

On lui demanda aussi s'il avait trouvé la vie difficile en Afrique.

— Je ne suis habitué, a-t-il répondu.

Là où la mine fut découverte, les arbres sont petits et l'herbe est très courte, c'était des pâturages. Les villages sont très petits. Ce n'est pas réellement un désert puisqu'il y a un peu de végétation. Sur ces territoires, on y élevait du bétail. L'attitude est de 4,000 pieds.

Avant de terminer la conférence de presse, on demanda au Dr Williamson s'il serait indiscret de savoir s'il doit prochainement se marier.

— Très indiscret, répondit-il.

On dit couramment que le mal de dent est le mal d'amour, mais le géologue est demeuré célibataire même s'il reçoit près de 500 propositions de mariage par semaine.

Comme le visiteur ne portait pas de bague sertie de diamants ni d'épingle de cravate, on lui demanda s'il portait des joyaux sur lui.

— Je les vends, se contenta-t-il de répondre.

Le représentant du "Canada" lui demanda aussi quelle fut l'accident ou l'incident le plus original qui se présenta au cours de sa carrière de géologue. Après un court silence habituel avant chaque réponse, il répondit:

— La découverte de la mine de diamant!

Inutile de dire que c'était la première conférence de presse qu'il donnait. On lui demanda, vu la difficulté que les journalistes avaient à obtenir des réponses élaborées, si c'était la dernière. La réponse fut, comme dans bien des cas, un simple sourirt.

Ses derniers mots furent les suivants, et la plus longue phrase de la conférence:

—Je vous remercie tous de m'avoir écouté.

Biographie

Le Dr John-Thorburn Williamson est né à Montford, près de Lachute, dans la province de Québec. Il fit ses études au collège MacDonald de Ste-Anne-de-Bellevue et à l'université McGill. En 1938, il était bachelier en arts et devint maître ès sciences en 1931 et docteur en philosophie (science) en 1933.

Au cours de ses vacances d'été il s'occupait de géologie dans le nord-ouest de la province de Québec, à Terre-Neuve et dans les Cantons de l'Est.

En 1933 il prospectait à Rouyn et à Noranda et cherchait de l'or.

Comme on lui demanda quand il lui vint l'idée de se mettre à la recherche du diamant, il répondit:

—Pendant que je cherchais de l'or.

Un an après ses visites en Abitibi, il s'embarqua pour l'Afrique et fit des recherches en Rhodésie du Nord, pour le compte de la British South Africa Company. De 1935 à 1937 il avait la charge des recherches de diamant en Tanganyia pour une compagnie du sud de l'Afrique. Il laissa cet emploi en 1937, quelques mois avant que cette compagnie se retire du territoire.

Dès 1939, il fit des recherches pour son propre compte. Il était assuré que les conditions du terrain indiquaient qu'il y avait du diamant dans Mwadui, à 80 milles au sud du lac Victoria. Durant deux ans il prospecta sans trêve. Des petites découvertes l'encouragèrent et en 1940 au mois de mars il atteignait son but: la mine de diamant. On lui accorda, pour vingt ans, un droit de prospection de cinq milles carrés. Il incorpora la "Williamson Diamonds Limited" en 1942. En 1946, la production avait atteint un million de livres sterling.

Jamais les journalistes avaient rencontré un personnage si modeste et surtout, si fermé.

Le Dr Williamson fait honneur à son université et à tous les Canadiens en général. On ne sait s'il est l'homme le plus riche du monde, mais sa mine de diamants qui est loin d'être exploitée en entier, met en relief les talents du géologue canadien né à Montfort, Qué.

Son défaut, s'il en a un, n'est certainement pas la prétention. Loin de là.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau en général avec quelques périodes nuageuses. Vents légers et un maximum de 70. Dimanche: Beau et plus chaud.

ELLE OBÉIT au moindre toucher!

Les acheteurs de la nouvelle Ford disent que sa docilité tient du prodige. Faites, vous aussi, l'expérience de cette direction rectiligne, commandée du bout du doigt... des freins Ford, plus sensibles de 35 pour 100... de la parfaite souplesse des changements de vitesses... et vous serez de leur avis.

Et quelle PUISSANCE!

L'entrain, "l'allant" que la nouvelle Ford met à votre service tient vraiment du prodige. C'est que la Ford "49" fournit 100 CV—grâce à son fameux moteur V-8 à monture *Equa-Poise*, garantie de souplesse ouatée et d'une plus longue durée utile. Les usagers nous disent que l'augmentation de leur millage-essence atteint 10 pour 100.

✓ son confort
✓ son caractère économique
✓ son roulement
✓ sa puissance
✓ sa sûreté
✓ sa docilité

—C'est un CHEF-D'OEUVRE!

Annexes-garniture de roues chromés et pneus à paroi latérale blanche—facultatifs moyennant supplément, lorsqu'ils sont procurables.

En décernant sa médaille d'or à la Ford "49", la Fashion Academy l'a proclamée l'automobile la plus élégante de l'année.

SUSPENSION ultra-élastique!

La nouvelle suspension *Mid-Ship* est vraiment merveilleuse—et voici pourquoi: les nouveaux sièges de la Ford, aussi larges qu'un divan, sont disposés entre les essieux, là où les à-coups du roulement sont entièrement neutralisés. Les ressorts AV *Hydra-Coil* et les ressorts AR *Para-Flex* assurent un confort absolu. Et un nouveau centre de gravité surbaissé rend la tenue de route de la Ford aussi rigoureuse que celle des plus lourdes voitures de grand luxe.

SÉCURITÉ sans égale!

On se sent plus en sûreté—et on l'est *véritablement*—dans une Ford "49" parce que sa nouvelle carrosserie *Lifeguard*, en acier très épais, et une nouvelle armature ultra-rigide, constituent une sauvegarde plus complète que jamais (de 59 pour 100 exactement). Champ visuel intégral, grâce à de grandes glaces en verre inéclatable.

Conduire une FORD... 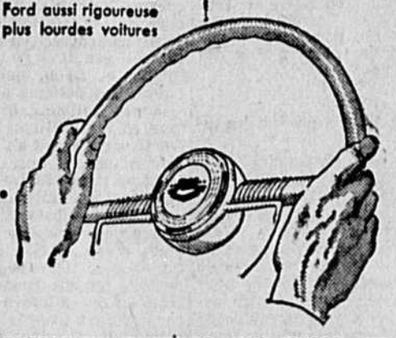 quelle DIFFÉRENCE!

DEMANDEZ UNE PROMENADE D'ESSAI AU PLUS PROCHE DÉPOSITAIRE FORD!

JARRY & FRÈRE LIMITÉE, 7275, boul. St. Laurent
BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC., 4638, rue St-Denis
FORTIER GARAGE LTÉE, 5021 est, rue Notre-Dame
PAGE & SON, LTD., 3350, rue Wellington, Verdun
GENEREUX MOTOR CO., LTD., 2144, rue Bleury
LATIMER MOTOR SALES LTD., 1953 ouest, rue Ste-Catherine
BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED, 7965, boul. Décarie
LAKESHORE MOTOR INC., 101, boul. Métropolitain, Lachine

La fraternité humaine devient nécessaire à la survie du monde

"L'amour de son prochain est la plus grande manifestation de l'intelligence humaine", a déclaré hier le Dr Horace Viau, d'Ottawa, gouverneur de la Société Richelieu.

Le Dr Viau, qui parlait alors à l'ouverture du congrès des 30 clubs Richelieu de l'Amérique du Nord, a ajouté qu'à cause des récentes découvertes scientifiques la fraternité est devenue absolument nécessaire à la survie du genre humain.

"Les clubs Richelieu, dit-il, ont pour devise: Paix et Fraternité et ils rendent un immense service social en travaillant quotidiennement à soulager les misères humaines".

Le congrès des 30 clubs Richelieu a lieu à l'hôtel Queen's. Le 1er club Richelieu a été fondé il y a quatre ans.

Le congrès a débuté hier soir par un coquetel-buffet, suivi de l'exécution d'un programme musical et artistique, sous la direction

Le programme

Ce matin, à 10 h., au salon A de l'hôtel Queen's, il y aura séance d'étude sous la présidence de M. J.-Emile Boucher, président de la Société Richelieu.

A midi et demi, dans le salon espagnol du Queen's, il y aura déjeuner-causerie. L'hôte d'honneur et conférencier sera alors le Dr Georges-F. Davidson, d'Ottawa, sous-ministre de la Santé et du Bien-être social.

Ce soir, il y aura dîner et danse. L'invité d'honneur et conférencier sera alors l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province.

Au déjeuner-causerie demain midi, le conférencier sera M. Conrad Saint-Amant, directeur du Service du Bien-être social de la ville de Montréal.

Demain soir, il y aura grand banquet, au cours duquel l'hôte d'honneur et conférencier sera Son Excellence Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie et ancien ambassadeur canadien du Brésil.

Le programme de la section féminine comprend un buffet chaud, à midi aujourd'hui, au Jardin Botanique; à 3 h., cet après-midi, au Cercle Universitaire, un thé-modes offert par Dupuis-Frères et demain après-midi, randonnée dans les Laurentides et thé à "La Sapinière", à Val David.

La solution de la crise du logement avec l'hon. Winters ne fait aucun doute au premier ministre ontarien

OTTAWA, 16. (C.P.) — Le premier ministre d'Ontario, M. Frost, s'est dit confiant que si le ministre de la Reconstruction, M. Winters, obtient carte blanche au cours de la présente session du Parlement, les problèmes du logement au Canada seront en bonne voie de solution.

Il a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il s'est entretenu pendant deux heures avec M. Winters et le premier ministre Saint-Laurent. La question du logement fut le sujet principal des discussions, mais il a refusé de dire s'il avait été question de l'expansion possible de la Loi nationale du Logement.

Par ailleurs, il a dit savoir que des amendements à cette loi seront soumis à la session en cours.

"Vous devrez attendre que M. Winters expose lui-même ses projets aux Communes", a dit M. Frost.

Le problème du logement est d'autant plus complexe que chacune des provinces semble avoir le sien propre, M. Winters préfère les attaquer séparément sous des angles différents.

"Je crois qu'on est actuellement à s'entendre sur la manière d'attaquer les problèmes du logement." "Du succès que remportera M. Winters au Parlement, dépend la poursuite de notre plan pour l'avenir."

Au sujet de la proposition fédérale pour convoquer une conférence provinciale-fédérale pour en venir à une entente sur les amendements à la constitution, M. Frost préfère attendre avant de porter un jugement".

Il semblait "quelque peu" fatigué après avoir voyagé continuellement au cours des derniers jours, visitant les municipalités d'Ontario et assistant à l'ouverture de Foires. Il se rendra à son petit chalet situé aux limites de Lindsay, Ont., où il étudiera sérieusement la proposition fédérale, étape par étape.

Il espère faire connaître son opinion à M. St-Laurent au début de la semaine prochaine. Le tout tourne autour de la "légalité", dit-il, sans donner la moindre indication de ce qu'il voulait dire.

"Le gouvernement fédéral veut faire de la Cour Suprême du Canada le tribunal de dernière instance. Je crois que les provinces devraient être consultées à ce sujet et leurs opinions devraient être prises en sérieuse considération. Cette mesure affecterait les provinces étant donné qu'elles ont le droit d'appeler d'une décision de la Cour Suprême au Conseil Privé."

Expert de New-York consulté au sujet du zoo projeté à Montréal

M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme de la Cité de Montréal, vient d'être autorisé par le comité exécutif municipal, à demander une consultation à M. Jean Delacour, de New-York, relativement au projet d'un jardin zoologique et d'un aquarium dans la métropole.

FIN DE LA GREVE DES GARAGISTES

QUEBSC, 16, (C.P.) — Les autorités de Quebec Railway, Light a. d Powwer Company ont annoncé la signature d'un nouveau contrat avec leurs 120 employés de garage qui étaient en grève depuis huit jours pour appuyer leur demande d'augmentation de salaire.

Pendant que la compagnie avait établi un service temporaire dans la ville de Québec depuis hier après-midi en dépit de la grève, la conclusion du nouveau contrat signifie la restauration du système de transport aussitôt que tous les autobus pourront reprendre la route.

Aux termes de la nouvelle entente, les employés de garage bénéficieront d'une augmentation de huit cents l'heure, effective dès maintenant, et d'une augmentation de sept cents, rétroactive au 1er février.

Les employés qui feront du travail supplémentaire recevront trois cents de plus l'heure au lieu de deux cents, comme auparavant.

Les anciens taux du salaire variaient entre 65 cents et $1.02 l'heure.

Subventions fédérales à 3 universités

OTTAWA, 16 (D.N.C.) — Les écoles de service social de trois universités du Québec recevront encore cette année une subvention du gouvernement Saint-Laurent qui entend contribuer de son mieux à la formation d'un nombre toujours plus considérable de travailleurs sociaux.

L'hon. Paul Martin, ministre du bien-être social et de la santé, en annonçant aujourd'hui que, cette année encore, Ottawa aidera financièrement ces institutions, a révélé que l'école de service social de l'université de Montréal obtenait un octroi de $6,240; celle de McGill, un octroi de $6,940, et celle de Laval, à Québec, de $5,280.

Le montant des octrois dépend du nombre d'étudiants ayant suivi les cours pendant l'année académique 1948-1949.

En 1946 Ottawa avait donné $100,000 à ces écoles; $50,000 en 1947, et la même somme en 1948.

RESULTAT DES EXAMENS EN PHARMACIE

L'examen primaire semestriel du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec a eu lieu à Montréal et à Québec avec les résultats suivants:

Admis étudiants en pharmacie: Chas. H. Audet, Gérald Blais, Raymonde Boileau, Albert Barbucci, Jacques Beaucage, Aline Charbonneau, Gaétan Charbonneau, Grégoire Demers, Henri Delvallet, Frère Albert Marie, Roger Germain, Pierre Gouin, Arthur Goldstein, Pierre Gagnon, Paul Généreux, Jean-Jacques Godin, Roger Jolicoeur, Eugène Lefebvre, Jules Lamarre, Paul-Emile Leblanc, Ls-Marie Laflamme, Suzanne St-Onge, Mortimer Lévis, Jean-Paul Laramée, Jacques Leduc, Claude Limoges, Robert Masson, Yvon Messier, Yvon-Bertrand Messier, Clément Mercier, Bernard Marcotte, Raymond Pelletier, Marcel Panneton, Pierre Prévost, Jean-Jacques Paquin, Martial Papillon, Jean-Claude Rousseau, Rolland Racicot, Robert Raymond, Samuel-D. Segal, Guy Sicard, Jean Trudel, Roger Tremblay, Gilles Valois, Sylvio Latella, Gordon Engel, André Dumas, Roger Desgroseillers.

L'école de vétérinaires de St-Hyacinthe

L'Ecole de Médecine vétérinaire de la province de Québec vient d'inaugurer sa troisième année à Saint-Hyacinthe. Elle compte maintenant 110 élèves répartis comme suit: Pré-vétérinaire: 30; Première année: 26; Deuxième année: 27; Troisième année: 12; Quatrième année: 15.

Vu l'exiguité des locaux temporaires et attendu que l'école doit d'abord donner la préférence aux postulants de la province de Québec, l'institution a dû refuser un très grand nombre d'inscriptions venant de l'extérieur, parmi lesquelles on compte:

Province de Québec, 51; autres provinces du Canada, 17; étrangers au pays: France 5, Etats-Unis 45, Angleterre 1. Total, 117.

Deux nouveaux professeurs s'ajouteront au personnel enseignant; un professeur à plein temps, le Dr Jean Flipo, gradué au printemps '49 et qui prendra charge du cours de Pharmacologie et de Pharmacie. Le Dr Flipo est également un boursier du Conseil des Recherches agricoles de la province de Québec et ira suivre cette année, des cours à l'école de Pharmacie de l'Université de Montréal.

Le second professeur, monsieur Gilles La Roche, M. Sc., attaché au département de l'Anatomie de l'Université McGill enseignera, à temps partiel, le cours de Zoologie. Le professeur La Roche succède à monsieur Paul Lemonde dont les activités seront consacrées exclusivement à l'Université de Montréal, à laquelle il est attaché depuis de nombreuses années.

Il est à souligner que le Dr Lucien Cournoyer, professeur plein temps à l'école, est aussi boursier du Conseil des Recherches agricoles de la province de Québec et ira faire des stages d'étude et de spécialisation en Radiologie, à l'école vétérinaire du Colorado, à Cornell ainsi qu'au Michigan State Veterinary College.

Juste demande du Syndicat à Sherbrooke

SHERBROOKE, Qué. — (C.P.) — Me Marcel Lafontaine, avocat de Montréal, représentant le Syndicat municipal des Travailleurs manuels de Sherbrooke, a déclaré aujourd'hui à un tribunal d'arbitrage que le Syndicat se montre raisonnable dans sa demande d'augmentation de salaire.

Me Lafontaine a dit que le Syndicat a tenu compte d'un récent appel du Saint-Siège aux travailleurs, demandant que leurs syndicats ne fassent aucune demande abusive à leurs employeurs.

C'est pourquoi, a dit l'avocat, nous ne demandons pas de plus grandes augmentations de salaires et que nous les avons baissées à ce que nous voulions tout d'abord pendant les négociations. Nous demandons ce que nous croyons juste et raisonnable.

C'était la deuxième journée que le tribunal d'arbitrage prenait connaissance des griefs des travailleurs. Le Syndicat demande une augmentation de salaire de 10 cents de l'heure et une de 15 cents pour ceux qui sont employés à l'usine de ciment de la ville.

Problèmes de l'Assemblée des N.-Unies

LAKE SUCCESS. — (C.P.) — Les communiqués qui nous arrivent de diverses capitales indiquent que les problèmes à discuter à la quatrième Assemblée générale des Nations-Unies seront attaqués avec une vigueur qu'on ne prévoyait pas il y a seulement quelques jours.

L'agenda porte 72 sujets et 59 pays enverront des représentants. La conférence commencera mardi. Les gouvernements trahissent le cas qu'ils font de l'importance de cette conférence par le rang des représentants qu'ils y délèguent. Les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances de l'ouest seront présents. Le ministre des Affaires étrangères de Russie, André Vishinsky, assistera de même aux séances de la conférence, qui durera au moins dix semaines.

Délégués canadiens

La délégation canadienne sera sous la direction de l'hon. L. B. Pearson, ministre des Affaires extérieures de notre pays. On croit qu'il acceptera le poste de président du premier comité politique, poste que l'on estime premier en importance après celui de président de l'Assemblée.

Le président de cette dernière serait, à ce que l'on tient, le brigadier-général Carlos R. Romolo, des Philippines.

La question chinoise et le différend russo-yougoslave jetteront une note sombre sur les délibérations. Les autres problèmes discutés seront la question palestinienne, les colonies italiennes, l'Indonésie, les Balkans, l'énergie atomique, les armements, les droits humains en Hongrie, en Bulgarie et en Roumanie, etc., ainsi que l'abolition du veto des cinq Grands.

Rapport de Sir Stafford sur la conférence, lundi

LONDRES. — (Reuter) — Sir Stafford Cripps, chancelier de l'Echiquier, tiendra lundi une conférence de presse, où il fera rapport sur les pourparlers de la récente conférence tripartite de Washington; la chose a été annoncée aujourd'hui.

La corvette primitive était un vaisseau de ligne à trois mâts, portant ses canons de travers sous un pont couvert.

GREVE DES MINEURS DE JOHN LEWIS?

WASHINGTON, 16. (A.P.) — John-L. Lewis ayant suspendu les paiements au Fonds de Bien-être des mineurs, pour cause d'épuisement des fonds, on redoutait ce soir une grève générale dans l'industrie du charbon.

Lewis n'a pas mentionné le mot "grève", mais n'empêche que 8,000 mineurs de l'ouest ont déjà quitté le travail. Quant aux mineurs de l'est et du sud, qui ne travaillent que trois jours par semaine par suite d'un ordre de Lewis à cet effet, c'était pour eux jour de chômage.

Un certain nombre d'employeurs du sud ayant refusé de continuer à verser leur part au Fonds, soit 20 cents par tonne de charbon produite, les réserves en furent sérieusement affectées. Lewis les prévint que si cet état de choses persistait, il s'en suivrait certaines "perturbations sociales". Les employeurs en question s'obstinèrent, alléguant que les prétentions de Lewis étaient sans fondement légal, puisque depuis des mois le contrat de Lewis était expiré.

Lewis et les membres du conseil fiduciaire dont il est le président pour l'administration du Fonds viennent de suspendre le paiement des pensions, des indemnités pour incapacités et celui de certaines autres allocations, les sources alimentant le Fonds s'étant taries pour une bonne part et les réserves allant diminuant de façon dangereuse. (Celles-ci ont passé de $30 millions au 1er juillet à $14 millions au 1er septembre.)

On fait observer que cette mesure est un signe avant-coureur de grève générale. Or, les Etats-Unis redoutent d'autre part une grève générale dans l'acier, laquelle éclaterait le 23 courant. Ces deux grèves combinées compromettraient terriblement l'économie américaine, qui se relève à peine de la récession d'après-guerre.

LES ARTS

(par Rolland Boulanger)

ANNIVERSAIRE DE COURCELETTE CELEBRE DEMAIN

Tous les anciens combattants du Royal 22e Régiment sont cordialement invités à participer à l'anniversaire de Courcellette, qui sera célébré dimanche le 18 septembre, à 10 h. a.m., à l'arsenal des Fusilliers Mont-Royal, 310 avenue des Pins.

Il y aura ensuite réception au C.E.O.C., 480 est, rue Sherbrooke. Tous sont priés de porter béret et décorations.

LA POLITIQUE DES BALKANS EST ETUDIEE

LAKE SUCCESS, 16. (C.P.) — Des spécialistes des questions balkaniques ont abattu une énorme besogne aujourd'hui pour élucider certains problèmes aigus de la politique des Balkans. Ces problèmes seront étudiés à l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Les problèmes balkaniques inquiètent les hommes d'Etat depuis les premières assemblées de 1946, mais ils atteignent actuellement une acuité qu'on attribue aux trois facteurs suivants:

1—le différend russo-yougoslave;
2—la lutte du Vatican et des communistes;
3—les conflits de la Grèce et de ses voisins.

Les guérillas

La question balkanique soulèvera sans doute des discussions violentes dès les premières séances. La Grèce et la Yougoslavie, les deux seuls pays balkaniques à faire partie des Nations-Unies, seront représentées par leurs meilleurs diplomates: la Yougoslavie, par son ministre des Affaires étrangères, Edouard Kardelj; la Grèce, par son premier-ministre adjoint, Constantin Tsaldaris.

La Grèce, comme on le sait déjà, se propose de saisir l'Assemblée des ennuis qu'elle subit de la part de l'Albanie, qui alimente contre elle des guérillas, et de sa résolution d'envahir l'Albanie si la situation à cet égard ne change pas. Le Comité spécial sur les Balkans déposera devant l'Assemblée un mémoire contenant des accusations contre la Bulgarie, l'Albanie et la Roumanie relativement aux guérillas de Grèce.

Les persécutions

Les persécutions religieuses provoqueront également des passes d'armes acerbes. Les Etats-Unis et l'Angleterre donneraient carte blanche à l'Assemblée quant aux décisions à prendre sur cette question. On porterait le cas de la Hongrie et de la Bulgarie devant une Cour internationale de justice en alléguant la violation de traité dont se seraient rendus coupables ces pays en refusant d'aider à la formation d'un comité d'enquête sur le statut des droits humains dans leur territoire respectif.

Quant à la querelle de MM. Staline et Tito, on s'attend à ce qu'elle soit discutée dans des termes plutôt violents. La Russie accuserait la Yougoslavie de vouloir attaquer l'Albanie.

PILOTES FEMININS EN CONGRES

La 20e réunion d'anniversaire des "Quatre vingt dix neuf" une organisation internationale des "Femmes Pilotes Licenciées" aura lieu à New York, du 3 au 8 octobre 1949. Mlle Marjorie B. Davis, présidente, est annoncée aujourd'hui, par l'intermédiaire de l'office Montréalais du Tourisme et des Congrès, Inc.

Les femmes pilotes du Club d'aviation d'Ottawa ainsi que du Club de Moncton, N.B., seront présentes, et toutes les femmes-pilotes de la Cité et du district de Montréal sont cordialement invitées à ce congrès. Le programme comprend des courses aériennes, visite de la ville et Clubs d'Aviation de New York, exposition de modes, démonstrations diverses, réunions sociales, le tout étant admirablement bien organisé.

Comme l'on anticipe la formation prochaine d'une filiale Montréalaise des "Quatre Vingt Dix Neuf", une invitation toute spéciale est adressée aux femmes-pilotes désirant se rendre à ce congrès sont priées d'écrire à Mlle Marjorie B. Davis, présidente des "Quatre Vingt Dix Neuf" à 118 ouest, 11e rue, New York, N.Y. Mlle Davis espère qu'un nombre intéressant de femmes-pilotes de Montréal seront présentes.

Avions retirés du service par la B.O.A.C. ici

Les avions Liberator au service de British Overseas Airways Corporation, qui faisaient la traversée de l'Atlantique entre Montréal et Londres au cours des huit dernières années, seront retirés de la circulation à partir du 30 septembre, apprend-t-on des quartiers-généraux de la compagnie à Montréal.

Les Liberators, qui furent employés durant la guerre pour ramener les équipages canadiens, qui avaient conduit des bombardiers en Angleterre, sont employés par la B.O.A.C. depuis la fin de la guerre comme avions de transport et pour l'entraînement des équipages.

Les Liberators ont fait plus de 3,000 traversées trans-atlantiques et ont parcouru une distance de plus de 10,000,000 milles.

Le transport qui était auparavant accompli par des quadrimoteurs Liberator entre Montréal et Londres sera fait à l'avenir par des Constellations.

Un coin de l'île Ste-Hélène, le No 17, me fait penser à deux ou trois belles toiles d'A. Y. Jackson, parcourant déjà en tous sens notre province avant la première grande guerre. Bausi a très assurément étudié le dessin et la technique décorative des peintres du Groupe des Sept, MacDonald et Thompson plus particulièrement. Deux toiles, les numéros 26 et 28 en font foi, même si la coloration et le dessin ne sont pas du tout les mêmes. Mais il y a de ces odeurs fines qui disparaissent difficilement de certains flacons même si on les a depuis longtemps remplis d'essences aromatiques différentes.

Le Canada salue 5 républiques sud-américaines

Le 139ième anniversaire de l'Indépendance du Mexique a été célébré hier par un programme spécial de commémoration du Service International de la Société Radio-Canada. La narration des événements qui ont amené cette indépendance a été accompagnée de la musique d'Alexander Brott, compositeur de Montréal. Le chargé d'affaires mexicain au Canada, Luis Fernandez MacGregor, a lu un message de salutation de la part du peuple canadien.

Ce programme vient à la suite d'un autre programme similaire qui a honoré l'anniversaire de l'Indépendance de cinq républiques de l'Amérique centrale: Salvador, Guatémala, Honduras, Costa Rica et Nicaragua.

Demain, le 18, le Canada saluera le Chili à l'occasion de son 139ième jour de l'Indépendance alors que l'ambassadeur chilien à Ottawa, son excellence le général Arnaldo Carrasco lira un message d'amitié de la part du Canada.

Distribution des médailles de service

OTTAWA. — Les anciens combattants de la 2e Grande Guerre pourront faire la demande de leurs médailles de service vers la fin du mois, a déclaré aujourd'hui l'hon. Milton F. Gregg, V.C., ministre des Affaires des Anciens Combattants. Ils n'auront pas toutefois à dresser la liste des décorations qu'ils croient mériter. Ce travail de vérification a déjà été fait.

Au cours des trois dernières années, en effet, on a parcouru les dossiers de 1,081,875 Canadiens et Canadiennes qui ont fait partie de nos forces armées, afin de déterminer à quelles décorations chacun a droit. Les anciens combattants auront donc seulement à nous faire parvenir une formule de demande et, en se reportant à leurs dossiers, on saura quelles décorations leur expédier".

Dans le cas de l'armée, il a fallu scruter 730,725 dossiers. Cette tâche a été confiée à la Division des dossiers de guerre du Ministère des Affaires des Anciens Combattants. La marine canadienne et le CARC ont vérifié les dossiers de leurs anciens membres, soit 106,522 et 244,718 respectivement.

"La fabrication de ces médailles au Canada marque une nouvelle initiative canadienne, a déclaré M. Gregg: auparavant, toutes les médailles ainsi que les étoiles de campagne étaient frappées au Royaume-Uni. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, cette tâche gigantesque a été accomplie à l'Hôtel des Monnaies et tout s'est effectué d'une façon satisfaisante".

"Comme chaque envoi de médailles doit être recommandé avant d'être mis à la poste, il est possible qu'il y ait certains retards dans la livraison, a ajouté M. Gregg, d'autant plus qu'il faudra probablement suspendre les envois au temps de Noël lorsque le service des postes sera encombré. Le ministère des Postes s'efforcera toutefois, par tous les moyens possibles, de hâter la livraison de ces médailles".

Chaque ancien combattant devra faire parvenir une formule de demande afin de faire connaître son adresse actuelle. On pourra se procurer ces formules dans tous les bureaux de poste et dans toutes les succursales de la Légion canadienne.

Des taxes dues par des indigents radiées des livres de la Cité

Par suite d'une décision prise par les membres du comité exécutif de la cité de Montréal, M. Lactance Roberge, directeur du service des finances, radiera des livres de la Cité les taxes d'eau et d'affaires des exercices 1943-44 à 1948-49 inclusivement, au total de $4,631.26 dues par des indigents incapables de les payer.

Ces sommes seront imputées sur le fonds et crédits réservés à cette fin.

On découvre le corps criblé de balles d'un membre de la pègre

VALLEY STREAM, N.-Y., 16. (A.P.) — Des gangsters ont criblé de balles le corps d'un homme, Philip Cohen, ancien copain d'un autre bandit qui fut jadis un roi de la pègre, Louis Buchalter.

Ce Cohen était un ancien forçat. Il était âgé de 43 ans. L'examen de son corps a montré trois blessures à la tête et trois autres au dos. Quand on a trouvé son cadavre, il venait de succomber. Les assassins l'avaient jeté le long de la route non loin d'ici. Le corps fut découvert jeudi dans la nuit.

Le meurtre se trouve avoir eu lieu huit ans, jour pour jour, après l'ouverture du procès à l'issue duquel Buchalter fut exécuté. Cohen était accusé avec lui. Pour des raisons inconnues, on laissa tomber contre lui l'accusation de meurtre et on le condamna pour un crime relatif à des narcotiques.

Turkus, ancien substitut-procureur du district de New-York, nie cependant que l'assassinat de Cohen ait rapport à cette affaire d'autrefois. Cohen n'a pas été victime d'une vengence des partisans du meurtrier.

On émet plutôt l'hypothèse qu'il s'agit d'une affaire relative aux bookmakers, (personnes qui tiennent des agences clandestines de paris sur les courses).

Cohen avait été relâché seulement récemment du pénitencier d'Atlanta, où il purgea une peine de sept ans.

LE ROLE DE L'INDUSTRIE DANS UN CANADA PROSPERE

MURRAY BAIE, Qué., 16. — "Le Canada va vers une plus grande prospérité une poulation augmentée et une place plus importante dans l'esprit des gens et l'industrie doit faire sa part dans le rôle plus important que notre pays doit jouer". C'est ainsi que s'est exprimé aujourd'hui M. J.B. Flanagan, de Montréal, s'adressant aux délégués de la 17e réunion générale annuelle de l'Institut Canadien de la plomberie et du chauffage.

"Nous devons être sûrs que nous utilisons les meilleures méthodes possibles de fabrication, de distribution et d'éducation pour satisfaire à la demande accrue pour les produits canadiens, tant au pays qu'à l'étranger", dit l'orateur dans son rapport comme président du comité de fabrication de l'Institut.

"Les conditions présentes ne font pas prévoir une dépression générale économique ou commerciale et l'état actuel des affaires est excellent, si on le juge d'après les conditions normales", a déclaré l'homme d'affaires montréalais aux 150 grossistes de l'industrie de la plomberie et du chauffage de toutes les parties du pays d'un océan à l'autre.

"Même si les faillites commerciales sont plus nombreuses, les encaissements plus lents, que les prix se nivellement graduellement et les inventaires sont moins lourds, il n'y a pas raison de s'alarmer", dit M. Flanagan. "Cela est l'indice d'un meilleur jugement pour les affaires futures. C'est un retour à des conditions d'affaires plus saines en vue de l'avenir".

"La tendance d'attendre pour un changement dans les prix a résulté en une diminution des commandes qui a produit des arrêts temporaires de travail et quelque peu de chômage." dit l'orateur. "Cependant grâce à l'assurance chômage, les allocations familiales, les épargnes en banque ou en obligations, nous sommes en une position beaucoup meilleure pour faire face à un ralentissement des affaires qu'en toute autre période de notre histoire".

A L'INSTITUT SCIENTIFIQUE FRANCO-CANADIEN

La saison de l'Institut scientifique franco-canadien débutera cette année par le cours de M. René Fabre, doyen de la Faculté de pharmacie de l'Université de Paris. M. Fabre qui est arrivé à Montréal par avion hier matin (jeudi) parlera sous les auspices de la Faculté de pharmacie de Montréal. Il sera aussi l'invité de diverses associations.

Le cours de M. Fabre comprendra 10 leçons dont nous donnerons le programme détaillé bientôt.

La première leçon aura lieu à l'Université de Montréal, le 20 septembre à 8 heures 30 du soir (salle H'4).

Après son séjour à Montréal, le professeur se rendra à Québec où il donnera quelques leçons à l'Université Laval.

M. Henri Gouhier, professeur à la Sorbonne, est attendu à Montréal le 23 septembre.

Son cours est placé sous les auspices de la Faculté de philosophie. Il aura lieu à l'Université de Montréal à 8 heures du soir (salle H'4).

La première leçon aura lieu le 26 septembre et portera sur le **XVIIe siècle renaissant et le XVIIe siècle cartésien.**

Son enseignement terminé à Montréal, le professeur donnera quelques leçons à la Faculté de philosophie de l'Université Laval.

Enfin, M. Paul Montel de l'Institut de France donnera un cours de mathématiques aux élèves de la Faculté des sciences et quelques conférences publiques. Le professeur est attendu à Montréal le 25 septembre.

Greyhound vous aidera à tirer tout l'agrément possible d'un voyage d'automne —

Confort accru
Paysages enchanteurs
Commodités supérieures
Épargne additionnelle →

Vous avez de la veine si vous faites un voyage par Greyhound cet automne. D'un siège confortable vous pourrez jouir, mille après mille, d'une nature transformée par la magie des couleurs automnales. Un plus grand choix de sièges... de chambres d'hôtels est à votre disposition... et les horaires de Greyhound conviendront à vos projets les plus précis. Et vous pourrez vous permettre d'autres voyages et d'autres divertissements avec tout l'argent que vous économiserez en voyageant par Greyhound.

POUR RENSEIGNEMENTS ET BILLETS
LA CIE DE TRANSPORT PROVINCIAL
1188 OUEST, RUE DORCHESTER PL. 5871

Informations et aide de personnes qualifiées, réservations d'hôtels, itinéraires, visites de points de vue, voyages tous frais compris. Pas de supplément pour ces renseignements au

BUREAU DE VOYAGE GREYHOUND

A ces bas prix, vous pouvez vous permettre un
VOYAGE SUPPLÉMENTAIRE

	ALLER SEULEMENT
New York, N.Y.	$ 8.25
Boston, Mass.	7.65
Burlington, Vt.	2.50
Plattsburg, N.Y.	2.10
Lake Placid, N.Y.	3.15
Saranac Lake, N.Y.	3.35
Albany, N.Y.	5.50
Syracuse, N.Y.	5.80
Washington, D.C.	12.30
Cleveland, O.	11.55
Philadelphia, Pa.	9.90

Importants rabais additionnels sur billets aller-retour

Demeurez groupés. — Ayez plus de plaisir. — Epargnez de l'argent en RESERVANT UN GREYHOUND

GREYHOUND

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 5221 rue de Gaspé, Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " " (minimum)	6 mois	5.00
Campagne	1 an	6.00
"	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	16.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

SAMEDI, 17 SEPTEMBRE 1949

M. St-Laurent propose de résoudre notre problème constitutionnel de façon acceptable pour tous

Il est facile de se rendre compte, à la lecture des journaux et des premiers commentaires du discours du Trône, que les propositions constitutionnelles de M. Saint-Laurent seront bien accueillies de la nation entière. Le Canada est psychologiquement préparé à faire ce dernier pas vers l'indépendance complète.

A peine le discours du Trône était-il publié dans la presse et soumis à l'opinion publique, que M. Saint-Laurent le faisait suivre du texte de la lettre de convocation qu'il vient d'adresser aux premiers ministres des provinces pour les consulter sur les moyens d'amender la constitution au Canada au lieu de s'adresser pour ce faire, comme cela est le cas depuis 1867, à Westminster, Londres, Grande-Bretagne, c'est-à-dire à l'extérieur du Canada.

Le chef du gouvernement fait ressortir l'anomalie qu'il y a, pour une nation autonome comme le Canada, de dépendre de l'extérieur pour tout amendement à sa constitution.

La décision de M. Saint-Laurent frappe par sa netteté et sa promptitude.

Comme l'exprimait avec bonheur hier Me Maurice Boisvert, député de Nicolet-Yamaska aux Communes, et proposeur de l'adresse en réponse au discours du Trône, "nous voici sur le chemin de l'indépendance complète de la nation canadienne, les projets de loi portent la marque de l'esprit national de notre premier ministre".

Une autre expression d'opinion non moins significative est celle du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. M. Angus Macdonald, dont on connaît les très fortes susceptibilités de provincialiste: "Non seulement nous accueillons de tout coeur cette conférence, dit M. Macdonald, mais nous serons heureux d'y assister à quelque date qu'elle ait lieu".

Il ne fait pas de doute que dans la province de Québec l'opinion publique s'empressera de manifester son assentiment à toute participation franche de l'autorité provinciale à ces discussions constitutionnelles avec le gouvernement fédéral, d'autant plus qu'il s'agit d'introduire dans la constitution les garanties les plus solennelles sur le respect des droits de la langue française au Canada et sur l'attribution aux provinces des affaires d'éducation.

Toute arrière-pensée démagogique, toute préméditation de sabotage comme celui de mai 1946, au cours duquel M. Duplessis a même organisé à l'avance une claque à la gare du Palais, à Québec, pour applaudir à son retour son geste anticanadien, auraient dans les circonstances les répercussions les plus graves sur l'avenir des Canadiens français, et par là même, sur l'avenir du Canada tout entier.

Un journal unique: le "Hansard"

Avec l'ouverture du 21e Parlement du Canada, a commencé une nouvelle périodicité des *Débats de la Chambre des Communes*, plus habituellement désignés sous le nom de *Hansard*. Ce n'est pas un journal que l'on trouve dans les kiosques des coins de rue et le grand public s'abstient de le lire. On trouve cependant dans ses pages l'histoire politique du pays au jour le jour, avec le texte intégral des discours prononcés en Chambre par les ministres et les députés, quel que soit leur parti, des projets de loi et des décisions du gouvernement. C'est une publication que scrutent avec soin l'homme politique et celui qui aspire à jouer un rôle dans les affaires de l'Etat.

L'hon. M. Charles Power, alors ministre de l'Air, se permit un jour, à propos du *Hansard*, une plaisanterie assez mordante. S'il avait besoin, dit-il, de garder un secret militaire, il le mettrait simplement dans le *Hansard*, sûr que personne ne le découvrirait jamais. C'est peut-être à la suite de cette publicité d'un nouveau genre que les *Débats de la Chambre* ont commencé à avoir un plus grand nombre de lecteurs d'un bout à l'autre du pays.

Le *Hansard* n'a nullement la sécheresse de certaines publications officielles. Certains jours, il est même plein d'humour. Quelquefois, les apostrophes et les interruptions des députés sont si peu parlementaires qu'il faut les atténuer ou même les supprimer complètement.

Une autre caractéristique de ce journal unique, c'est qu'il ne paraît que pendant les sessions du Parlement et que la plupart de ses abonnés en conservent précieusement la collection.

Vers la propriété en commun

Le capitalisme est-il foncièrement condamnable et doit-il disparaître?

Nous ignorons si le problème soulève, dans l'Inde, une controverse comme chez nous; mais il y existe bel et bien un mouvement en faveur de l'abolition volontaire de la propriété qui a reçu un commencement d'exécution.

Le chef du mouvement, K. K. Chandy, dirige un centre religieux selon ce principe dans un village de l'Etat de Travancore (Inde du Sud). Les membres de ce phalanstère nouveau modèle ont leur propriété en commun, récoltent leurs propres produits alimentaires sur une ferme de 20 acres, possèdent un foyer pour les jeunes délinquants et une entreprise industrielle. Le culte religieux s'exerce aussi en commun.

Dans le but de propager l'idée de la propriété en commun, M. Chandy a créé des cellules dans différentes régions du Travancore et il se propose de fonder d'autres centres similaires au premier. Les communistes sont exclus, parce qu'ils ne croient ni en Dieu ni au non recours à la violence.

Voilà un mouvement qui mérite d'être surveillé.

Autour et alentour

Les femmes-députés prennent leur tâche au sérieux aux Communes britanniques

Lorsque la Grande-Bretagne tiendra des élections, l'an prochain, il y aura deux millions d'électrices de plus que d'électeurs. Les organisateurs politiques semblent attacher beaucoup d'importance à ce fait. S'ensuit-il qu'il y aura plus de femmes à siéger dans le nouveau Parlement?

Leur nombre a augmenté continuellement depuis que, il y a trente ans, lady Astor fut élue dans une élection complémentaire pour prendre la place de son mari. Cette victoire féminine fut considérée comme un événement.

Dans la période de l'entre-deux-guerres, les femmes-députés britanniques accomplirent d'excellent travail pratique. C'est aux luttes acharnées de quelques-unes d'entre elles que le pays a dû la loi des allocations familiales et d'autres lois sociales bienfaisantes.

Il y a vingt ans déjà que Miss Margaret Bondfield, ancienne secrétaire du syndicat des employés de magasin, devint la première femme-ministre d'Angleterre. Mais en fait de qualités administratives, la palme revient sans doute au ministre actuel du ravitaillement, Mrs Edith Summerskill, un docteur en médecine, femme d'un médecin et mère de deux enfants.

Un vieux correspondant parlementaire qualifiait récemment la Chambre des Communes actuelle la plus sage qu'il avait connue depuis des années. Et il se demandait si cela était dû à la présence d'un bon nombre de femmes. Elles ne sont pourtant que 24, perdues parmi 618 hommes. Mais elles s'occupent de leur affaire.

* * *

Devant une peinture moderne exposée à Winnipeg

Dans une photographie de page intérieure, l'excellent quotidien la *Tribune*, de Winnipeg, nous présentait le 12 septembre l'hon. M. C. Rhodes Smith, ministre de l'Education au Manitoba, en contemplation devant une peinture agressivement moderne. L'expression du ministre devant cette pièce en est une qui réfléchit non pas l'étonnement mais, autant que nous pouvons en juger d'après une photo de journal, une sorte de stupéfaction prononcée.

Ce sentiment s'explique d'ailleurs tout à fait par le caractère même de la peinture qui sollicite les regards de l'hon. M. Smith. Il s'agit d'une masse recroquevillée et foetale au centre de laquelle une cavité, comme un oeil de cyclope, exprime une espèce d'hilarité inquiétante. On déplore le fait que le journaliste n'ait pas jugé bon de donner le titre et l'auteur de cette peinture. Il s'agit peut-être du chef-d'oeuvre d'un génie... de demain ou d'hier, mais on ne peut s'empêcher de penser aux fantaisies anatomiques que Colin-Martel nous sert dans *Amérique Française* sous la rubrique "La mise en boîte". Comme dans Québec, l'éducation artistique au Manitoba impose aux gouvernements des tâches qui ne sont pas précisément ce que Borduas appellerait des "projections libérantes".

* * *

On légiférera dans une maison de verre

On a dit souvent que l'homme participant à la vie publique habite une maison de verre. Cela sera doublement vrai pour les parlementaires du nouvel Etat allemand de l'Ouest. En effet, une muraille complète de l'immeuble logeant la Chambre haute, et deux murs de la Chambre basse, au Parlement de Bonn, sont entièrement de verre.

De plus, des estrades ont été érigées à l'extérieur pour permettre au public d'assister, du dehors, à l'ouverture de la session. A présent que ces cérémonies se sont déroulées, on doit abattre les estrades. Mais si les choses ne se passent pas à leur gré, les électeurs allemands pourront peut-être demander que l'on reconstruise les estrades, afin de surveiller de plus près les travaux de leurs représentants.

Les journaux nous disent...

La rentrée des classes, et la semaine d'immunisation

M. ANDRE Roy écrivait en premier-Québec dans l'"Action Catholique", le 10 septembre, ce qui suit:

"Au commencement de l'année scolaire, la question des manuels pose un problème très aigu qui soulève des protestations justifiées. Protester ne conduit à rien. C'est à la recherche de solutions raisonnables qu'il faut s'attacher. Cela servira à la fois les droits intangibles et les responsabilités des parents, le bien de l'enfant, raison d'être de l'école, tout en tenant compte des besoins des familles.

Que l'éducation coûte plus cher ici qu'ailleurs, c'est un fait incontestable. Nos familles ont plus d'enfants et il faut s'en réjouir. Parce qu'elles ont plus d'enfants, elles ont besoin d'une aide plus substantielle.

Polurquoi ne pas établir un régime de gratuité partielle des manuels scolaires où l'Etat, les commissions scolaires et les familles défrayeraient à parts égales le coût des fournitures scolaires? N'y a-t-il pas lieu de rechercher de ce côté un élément de solution à ce problème délicat? Ce système existe ailleurs et il donne de bons résultats. Il s'agirait alors de subsides et non de la gratuité proprement dite avec les dangers et les inconvénients qu'elle comporte. C'est ce qui existe aux Etats-Unis où les catholiques luttent vaillamment pour obtenir leur juste part des octrois du gouvernement".

* * *

EN article de tête, M. André Laurendeau écrivait pour sa part, dans le "Devoir" de Montréal, le 9 septembre, ceci:

"Le problème de l'étude à l'école vient d'être résolu par la Commission scolaire de Montréal dans le sens que l'on sait: l'étude du soir est supprimée d'office, celle du matin pourra être permise là où le besoin s'en fera sentir. La majorité des éducateurs semble être parvenue à cette conclusion, après quelques années d'expérience et une enquête assez poussée.

Il y a dans cette question trop d'aspects techniques, trop de données de fait, pour qu'un homme de l'extérieur ose trancher le débat.

Mais à cette occasion, les commissaires ont voté une motion qui nous paraît fort importante. En voici le texte:

Il est également RESOLU de demander à la direction supérieure des études d'entreprendre une campagne intense de publicité, par tous les moyens jugés opportuns, dans le but de rappeler aux parents l'intérêt qu'ils doivent porter aux études de leurs enfants et d'assurer, dans le domaine de l'instruction et de l'éducation, la parfaite collaboration entre la famille et l'école.

Sans doute les commissaires eux-mêmes ne se font-ils pas d'illusions. Un problème de cette ampleur ne se règle point par une motion. Il restera à savoir quels moyens seront mis en oeuvre pour assurer la "parfaite collaboration", quelle énergie et quelle persévérance on déploiera pour y parvenir, quelles réalisations seront amorcées dès cette année.

Mais il est heureux que la Commission des écoles catholiques donne un mot d'ordre aussi catégorique."

* * *

DE son côté, M. Henri Lessard présentait en premier-Ottawa, dans le "Droit" du 8 septembre, les commentaires que voici:

"Nous commençons donc une nouvelle année scolaire. C'est toujours un événement considérable que cette reprise des classes, à chaque mois de septembre, et les journaux ne manquent pas d'en parler, avec force statistiques et commentaires. Il n'y a rien d'étonnant à cela, puisque l'école est la grande affaire de la vie, qu'elle intéresse tout le monde, les parents et leurs enfants, ainsi que l'Eglise et l'Etat. Tous se penchent sur elle et en attendent les plus grands et les plus heureux résultats.

Ce sont des sommes considérables que les familles et les pouvoirs publics dépensent annuellement pour l'instruction et l'éducation des jeunes. Des sommes de plus en plus élevées. Elles constituent un excellent placement, certes, puisqu'elles permettent de former des chrétiens et des citoyns qui assurront le développement et le progrès constant du pays, qui seront en mesure de faire pleinement honneur à leurs devoirs particuliers et sociaux."

* * *

LE 6 septembre, on lisait en éditorial, dans le "Soleil" de Québec, les observations suivantes:

"Auourd'hui, en voyant leurs enfants prendre le chemin de l'école, beaucoup de parents poussent un grand soupir de soulagement et se disent dans leur for intérieur: "Enfin, c'est à notre tour de prendre nos vacances". Erreur profonde, que l'on commet trop souvent.

On oublie que l'instruction et l'éducation doivent marcher de pair et qu'aux parents incombe le devoir grave de la surveillance et de la direction dans les études. On le sait, ce travail est un éternel recommencement, une préoccupation quotidienne pour les parents véritablement imbus de leurs devoirs. Des parents consciencieux ne sauraient se désintéresser des études de leurs enfants, des progrès qu'ils accomplissent ou des difficultés qu'ils rencontrent. Non, certes, ce jour de la rentrée des classes ne constitue pas, pour les parents, un début de vacances."

* * *

SOUS la signature de M. Henri Dufresne, on lisait dans la "Patrie" de Montréal, le 9 septembre, ce commentaire éditorial:

"C'est avec raison que l'Association nationale de la Santé rappelle aux parents le devoir qui leur incombe d'immuniser leurs enfants contre ces maladies contagieuses que sont la variole, qui défigure pour la vie, la diphtérie, la coqueluche et la tuberculose qui sont souvent mortelles. Le danger est d'autant plus grand que l'année scolaire commence. Le groupement, l'inévitable promiscuité, favorisent la contamination, là surtout où les salles d'études, ou classes, sont exiguës. Il est vrai qu'en vertu d'un règlement scolaire ne sont admis dans les écoles publiques que les enfants qui ont été vaccinés contre la variole ou petite vérole (...)

L'Association nationale de la Santé regrette qu'aucun règlement ne rend obligatoire l'immunisation contre la diphtérie et la coqueluche. Que des parents, par ignorance ou entêtement, s'opposent à la vaccination et, par suite, exposent leurs enfants à une mort affreuse, par l'asphyxie, cela est inconcevable dans une société civilisée. On voit bien là la nécessité d'une campagne d'éducation".

* * *

ON lisait en éditorial, dans le "Star" de Montréal, le 7 septembre, ce qui suit:

"Ce qui vient d'abord à l'esprit des parents lorsqu'ils songent à préparer les enfants pour l'école, ce sont les habits et les livres. Ces articles requièrent certes l'attention, mais une autre chose qui est essentielle à la préparation de l'enfant pour une profitable année scolaire est malheureusement négligée dans un grand nombre de cas. La santé est cette exigence fondamentale, pourtant abandonnée au hasard dans une trop grande mesure, en ce sens qu'on ne recourt pas comme on le devrait aux moyens de la sauvegarder.

La réouverture des classes rend particulièrement opportun un appel comme celui que vient de lancer l'Association de Santé, puisqu'elle ramène de nouveau ensemble les enfants, dans des conditions d'étroit contact qui favorise un rapide développement des infections parmi ceux qui ne sont pas protégés contre elles."

* * *

POUR sa part, l'éditorialiste de la "Gazette" de Montréal écrivait, le 10 septembre, ceci:

"La Semaine nationale d'immunisation s'ouvre demain. En considérant ce que l'immunisation a accompli au cours des années, il semblerait que la tenue d'une telle semaine n'est pas nécessaire pour faire rechercher de façon générale et pressante cette forme de prévention de la maladie. La persistance de l'ignorance et de l'apathie ne permet pas d'entretenir ce point de vue, cependant, aussi presse-t-on instamment les gens, par toute la nation, de s'éveiller à une conscience fraîche ou renouvelée des avantages de l'immunisation et du besoin pressant de sa pratique partout."

Aux co-signataires du Pacte Atlantique

Voici le texte de la note que le gouvernement français a remise le 25 août aux ambassadeurs des onze puissances qui ont signé, avec la France, le Pacte Atlantique.

Cette note n'apporte naturellement aucune réserve à l'adhésion de la France à l'Alliance de l'Atlantique-Nord que consacra, le mois dernier, la ratification de cet instrument diplomatique capital par le Parlement français.

Son objet est de bien souligner, au lendemain de l'entrée en vigueur du Pacte et au moment où le Congrès des Etats-Unis discute le programme d'aide militaire, l'importance de l'opinion française attache en premier lieu à une participation satisfaisante aux organismes de défense prévus, en second lieu à une une aide militaire substantielle.

"En se prononçant le 27 juillet en faveur de la ratification du Traité de l'Atlantique-nord, le Conseil de la République interprétant le voeu de la majorité du parlement français a accompagné son vote de la motion suivante:

"Le Conseil de la République, au moment où il vient d'émettre un avis favorable au projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le Pacte de l'Atlantique, certain d'interpréter les préoccupations essentielles de l'opinion française, invite le gouvernement à user de toute son autorité en vue d'obtenir:

1. — Des co-signataires du pacte, les garanties nécessaires en ce qui concerne la composition des organismes subsidiaires et du comité de défense prévus par l'article 9 du pacte, notamment quant à la représentation de la France dans ces organismes;

2. — Du gouvernement des Etats-Unis la fourniture des armements et des équipements modernes indispensables pour donner aux armées françaises les moyens de remplir effectivement les obligations de défense et d'assistance que comporte le Pacte de l'Atlantique".

Conformément au mandat qui lui en a été donné, le Gouvernement français a l'honneur de porter ce texte à la connaissance des co-signataires du Traité, comme étant l'expression des préoccupations fondamentales de la nation française et de ses dirigeants responsables.

La motion répond à la conviction profonde que la défense individuelle et collective ne sera efficacement assurée que par la mise en oeuvre rapide et suffisante d'une assistance militaire d'une part, et par l'établissement au plus tôt d'une organisation concrète dans les conditions prévues par l'article 9 d'autre part."

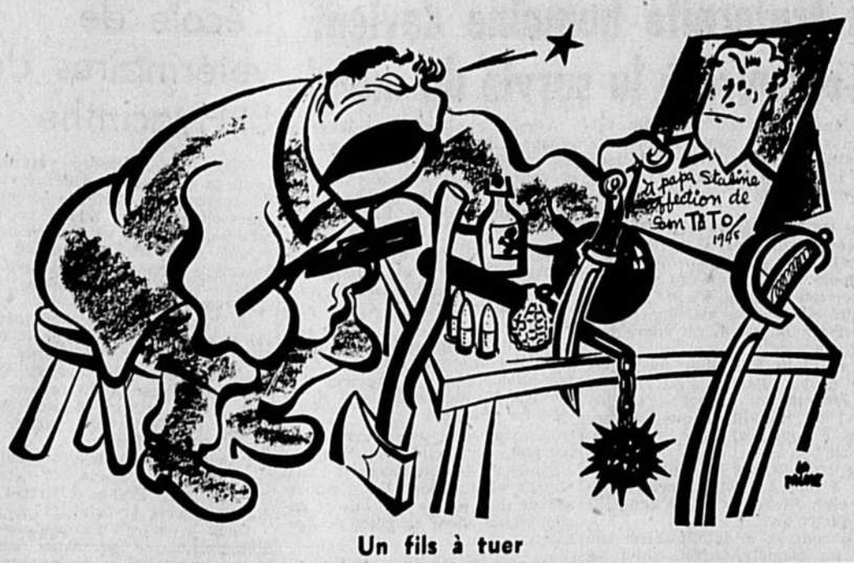

Un fils à tuer

Entre Canadiens de bonne volonté

L'urbanisme veut progresser

par Eugène L'Heureux

Nous recevons de l'Association Canadienne d'Urbanisme, Section de Québec, un commentaire du récent passage chez nous du R. Rév. Lord-Archevêque d'York, Angleterre. Probablement certains passages de ce communiqué intéresseront-ils ceux de nos concitoyens qui se préoccupent de l'aménagement de nos villes et de nos campagnes. Voici quelques extraits:

"Le Lord-Archevêque d'York est un grand apôtre de l'urbanisme. Il est actuellement président de la célèbre "Town and Country Planning Association", fondée en 1899 par le Père de l'urbanisme moderne, devenu Sir Ebenezer Howard.

"Cette vigoureuse Association a, depuis cinquante ans, mené le bon combat en faveur du développement rationnel des agglomérations urbaines et rurales. La lutte a été longue et difficile. Mais, grâce à la ténacité anglo-saxonne et à la coopération réelle de tous les partis politiques, les résultats pratiques ont été tels, surtout depuis 1940, que l'Angleterre, avec sa législation des Villes-Nouvelles limitées à 60,000 âmes chacune, s'est placée au premier rang de tous les pays civilisés en fait d'urbanisme.

"Tenant compte de notre essor industriel si prometteur, et de l'heureux mariage qui s'impose entre notre Agriculture et notre Industrie, il est fort probable qu'au cours du banquet officiel, au Bois de Coulonge, notre Premier Ministre n'a pas manqué l'occasion d'obtenir des renseignements pratiques de première valeur au sujet de ces deux problèmes siamois de l'Habitation salubre et de l'Urbanisme, afin d'en faire profiter notre Province et lui épargner pour l'avenir les milliards que l'Angleterre doit payer aujourd'hui pour réparer ses erreurs du passé... Puisque "gouverner, c'est prévoir".

La méthode adoptée par l'Association d'Urbanisme est bonne: il s'agit d'enfoncer le clou, en frappant dessus. C'est comme ça que les idées nouvelles font leur chemin et se traduisent en réalisations.

A son récent congrès annuel, l'A.C.U. adopta une résolution très élaborée demandant au Gouvernement provincial d'instaurer une politique progressive de l'aménagement des villes et des régions rurales.

Voici les points principaux de la législation demandée: 1—une loi d'aménagement des agglomérations urbaines et rurales, avec pouvoirs adéquats et budget suffisant pour assurer son exécution; 2— un office ou commission interdépartemental assisté de tous les spécialistes nécessaires pour la préparation d'une politique permanente d'aménagement urbain et rural; 3— la division de la province en régions possédant chacune son office régional d'urbanisme, qui travaillera en collaboration avec l'Office provincial; 4— un service de propagande et de renseignements vulgarisant les notions fondamentales d'urbanisme; 5— l'encouragement à l'étude des problèmes urbanistes par l'octroi de bourses généreuses à des candidats offrant toutes les garanties raisonnables de compétence future.

Cette résolution répond, dans ses grandes lignes, aux voeux de tous les esprits préoccupés par l'avenir de notre peuple.

Il importe que la Province de Québec entreprenne sans délai de mettre de l'ordre dans son développement.

De même que l'hon. Premier Ministre, nous sommes un fervent de l'initiative privée. Mais en matière d'initiative privée comme en toute chose, les idées absolues mènent immanquablement à la faillite.

Au cours de l'aménagement des villes et des campagnes, les caprices de l'initiative privée engendrent une multitude d'erreurs irréparables, quand ils ne sont l'objet d'aucune réglementation soigneusement étudiée à la lumière de la science et de l'expérience.

* * *

L'urbanisme est une science dont s'inspirent aujourd'hui tous les pays civilisés, chacun mettant ses expériences au service des autres.

Pour l'intérêt du monde, il est souhaitable que chacune de ses parties se développe conformément à ses traits distinctifs.

C'est là, cependant, une doctrine qu'il ne faudrait pas pousser au point de rejeter les formules conçues par les autres peuples et dont nous ne pouvons pas imaginer l'équivalent assez tôt.

De plus en plus, les dirigeants des pays doivent avoir l'esprit ouvert aux concepts d'un caractère universel. En urbanisme tout particulièrement.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Callières, Québec.

La liberté internationale de l'information

La délégation française a voté à Lake Success, au cours de la deuxième partie de la troisième session de l'assemblée générale des Nations Unies, le projet de convention sur la transmission internationale des informations et le droit de rectification.

Elle a en effet trouvé dans le texte qui a été soumis aux suffrages des Nations Unies des raisons favorables à son approbation.

D'abord la conventon consacre les principes élémentaires de la liberté de la presse à laquelle, depuis la Déclaration des droits de l'homme de 1789, la France est attachée. Quoi qu'on en ait dit, la censure est bel et bien condamnée. S'il en avait été autrement, la France aurait voté contre la convention. La censure n'existe pas en France. Pour le peuple français, elle ne peut évoquer que la guerre ou les régimes que ses révolutions ont abolis. C'est dire qu'elle l'a en horreur.

La convention consacre, en outre, sur le plan international, un principe qui inspire la législation française et sur lequel il ne sera plus possible de revenir: la reconnaissance que la liberté de la presse implique des obligations; qu'elle réclame de ses défenseurs les plus sincères suffisamment de clairvoyance et de courage moral pour qu'au nom même de cette liberté, ils interdisent les pratiques qu'un abus de la liberté pourrait autoriser.

Danger des monopoles

Sous le règne d'une liberté intégrale, le droit à la vie des petites entreprises d'information se trouverait menacé par la concentration des grands intérêts. Le prodigieux développement des moyens matériels que rendent nécessaires la production et la diffusion de l'information entraînerait naturellement, dans les pays les plus attachés à la liberté, si la loi n'y faisait pas obstacle, la création de monopole aussi dangereux pour la liberté de la presse que la mainmise de l'Etat.

Et sans liberté de la presse, sous le règne du totalitarisme ou des monopoles, que deviendrait la civilisation à laquelle nous sommes attachés? Que deviendrait-elle si l'homme en était réduit à ne connaître qu'une seule penée, s'il ne pouvait se faire, par lui-même, sa propre opinion grâce à une liberté d'appréciation et de choix qu'il ne peut exercer qu'à travers la diversité des nouvelles et la variété des commentaires? Rien dans la convention n'empêche de prendre des mesures pour sauvegarder l'esprit humain, éviter qu'il ne soit inséré dans une chaine mécanique comme un simple élément anonyme, pour que les informations ne lui soient pas offertes comme on offre une marchandise.

Par ailleurs, une disposition de la convention pour laquelle la délégation française menait déjà bataille à Genève, lors des premières négociations l'an passé assure à toutes les communautés nationales le droit à une libre expression dans le monde.

Sur le clavier des informations

Chaque nation, si elle le veut, doit pouvoir s'exprimer selon les modalités de son génie propre par l'intermédiaire le plus naturel, celui d'entreprises nationales. Sinon, des notes fondamentales feraient défaut sur le clavier des informations. Ce n'est pas seulement la nation privée de ces moyens qui serait frappée; l'ensemble des nations souffrirait d'une telle absence. Plus le monde tend à l'unité et plus il est nécessaire que soient sauvegardées les traditions et la pensée nationales comme on trouve les traditions et la pensée locales et régionales épanouies dans le cadre de nombreux Etats.

Ce problème capital n'est qu'effleuré par la convention. Il conviendra, dans un proche avenir, de découvrir les modalités techniques qui permettraient à tant de nations qui n'ont pas encore eu la possibilité matérielle de s'engager dans les courants internationaux de production des informations, d'y apporter enfin une contribution valeureuse parce qu'elle serait authentique et directe.

Une autre tâche constructive appelle les Nations Unies au lendemain du vote de la Convention: celle d'assurer dans la vie internationale, la mise en place du droit de rectification qui constitue, à coup sûr, l'innovation la plus importante contenue dans le document voté à Lake Success.

Ce droit international de rectification, par quels sarcasmes et par quel scepticisme n'avait-il pas été accueilli en avril 1948 lorsque des Français venaient pour la première fois le défendre devant une instance internationale! Grâce à la persévérance et à la puissance démonstrative de ses promoteurs, le droit de rectification, en un an, a pu être consacré. Sans doute, y a-t-il des différences considérables entre le projet initial et le texte adopté. La construction originale se présentait sous l'allure classique d'un "jardin à la française": le droit y était clairement défini, obligatoire et sanctionné. Les trois articles, fondés sur un certain empirisme, qui établissent désormais le droit de rectification, s'ils ont la même portée, se révèleront à l'usage beaucoup moins efficaces. Ils sont débiles; mais ils ont l'indéniable avantage d'être vivants. Ils peuvent donc permettre que s'élaborent des pratiques nouvelles qui finiront bien par s'étendre jusqu'aux limites ambitieuses fixées par le plan primitif.

Ainsi cette convention sera, elle aussi, une création continue. Elle vaudra l'esprit et la volonté de ceux qui auront la charge de l'appliquer, qu'ils soient des fonctionnaires internationaux, des membres de gouvernement ou des journalistes.

En portant, pour la première fois dans l'histoire du monde, sur le plan international officiel les problèmes de l'Information, les Nations Unies ont accompli un acte qui les lie. Elles ne peuvent plus s'en désintéresser.

Jacques KAYSER

Petits Films

Parfums...

Une poule sent son renard d'une lieue.

Les oiseaux ne dévorent pas certains papillons à cause d'une senteur toute spéciale qu'ils dégagent.

Si vous êtes bon chasseur n'allez jamais à la chasse au chevreuil en suivant le vent.

Le putois est peureux et fuit sans se défendre, à moins d'un cas fortuit, et quand vous lui écrasez la queue.

Tout ceci pour arriver à la thèse d'un chimiste en parfums, Samuel Klein, de New-York.

Si l'on en croit ses chalumeaux et ses éprouvettes la femme a l'odorat plus sensible que l'homme.

Autant dire que ce sens, chez elle, est d'une finesse inconcevable.

C'est une artiste et son nez la guide, là où ses doigts font faillite.

Le cher professeur, qui a sa chaire à l'université, est la coqueluche des débutantes, les guidant dans l'hygiène du nez, et leur conseillant les parfums les plus appropriés à leur tempérament.

Les nerveuses doivent employer l'oeillet et la canelle.

La timide aurait plus de succès avec la fleur d'oranger ou encore la violette.

Klein donne deux raisons pour expliquer cette sensibilité excessive des narines des belles.

Milady boit moins que son roi et maître.

Elle prend aussi plus soin de sa santé et de sa toilette.

Vous êtes avertis messieurs.

A l'avenir examinez le nez de vos amoureuses avant de vous mirer dans leurs prunelles.

GABADADI

Les partis politiques en France

Voici les abréviations qui servent à désigner les principaux partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale:

S.F.I.O.: (Section Française de l'Internationale Ouvrière) désignent le parti socialiste (Léon Blum). M.R.P.: (Mouvement Républicain Populaire) désignent le parti démocrate chrétien (Georges Bideault, Maurice Schuman). U.D.S.R. Union Démocratique et Socialiste de la Résistance. R.P.F.: Rassemble.ient du Peuple Français (de Gaulle). P.C.: Parti communiste (Thorez, Cachin, Duclos). P.R.L.: Parti Républicain de la Liberté (Droite classique). R.I.: Républicains Indépendant. M.D.R.M.: Mouvement Démocratique de la Rénovation Malgache. U.R.R.: Union Républicaine et Résistante. M.I.: Groupe musulman indépendant pour la défense du fédéralisme algérien. T.L.D.A.: Groupe pour le triomphe des libertés démocratiques en Algérie. R.A.P.S.: Groupe républicain d'Action Paysanne et Sociale. R.S.: Parti Radical Socialiste (Edouard Herriot).

De Nlle-Orléans à Lourdes

Mgr Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, a célébré le 21 août la messe pour la paix devant plus de 40,000 personnes et de nombreux malades. Puis Mgr Rummel, évêque de la Nouvelle-Orléans, a célébré la grand'messe pontificale, entouré de quatre évêques américains et de huit prélats. Mgr Théas a prononcé l'allocution de clôture.

Le Littéraire

Un livre à "cadenas"

"SONGES ET MENSONGES"

par **Yvan Stalinov**

Plusieurs ont déjà reproché aux Canadiens de manquer du sens de l'humour; pourtant, notre littérature s'est dernièrement enrichie de quelques oeuvres non pas légères mais sûrement amusantes. Jean Simard, par son **Félix et son Hôtel de la Reine**, aux observations fines de milieux canadiens-français, entremêlées de paradoxes, en est un bel exemple.

Depuis une semaine, les librairies de Montréal offrent à leurs clients un livre gai, sans prétention aucune, d'une légèreté d'allure surprenante. Il s'agit de **Songes et Mensonges** (1), par Yvan Stalinov.

L'auteur, sous ce pseudonyme paradoxal (Yvan est tsariste et Stalinov, bolchévique), dédie fantaisies, aphorismes, poèmes et contes à ses "compatriotes soviétiques". La fumisterie est assez grosse pour être drôle dans la province où règne la "loi du cadenas".

Songes et Mensonges est d'un jeune auteur; c'est même une première oeuvre. Si on y trouve de la fraicheur, de la candeur et une joyeuse insouciance, on y retrace aussi des effets trop gros, des phases peu signifiantes ou inutiles. D'aucuns, plutôt que d'en rire, se formaliseront d'affirmations d'adolescent, se scandaliseront d'un scepticisme bon enfant ou d'une expression trop près des sens; mais le lecteur aimable sourira, le compréhensif se réjouira.

Yvan Stalinov est-il un jeune admirateur de François Hertel? On serait porté à le croire. **Songes et Mensonges** reflète un aspect de l'esprit "hertélien": l'amour du paradoxe; le titre lui-même fait penser à l'auteur d'**Axes et Parallaxes, de Strophes et Catastrophes**, mais malgré ce parallélisme, Yvan Stalinov peut facilement justifier ce titre: "Si le lecteur n'aime pas mes méditations, mes vérités, ou mes songes, il pourra toujours y voir des mensonges".

On peut reprocher à ce livre de manquer de composition: il est fait de pièces détachées, son titre, assez vague, peut toutes les contenir, avec bien d'autres qui n'y sont pas.

Chaque pièce de **Songes et Mensonges** intéresse, mais ne prépare pas la suivante, non plus qu'elle est amenée par la précédente. L'oeuvre y perd en importance, même si elle gagne en légèreté et en diversité; le tout est un recueil dont les parties ont pu être écrites à quelques années de distance les unes des autres.

Certaines fautes, qui peuvent être dues tant au typographe qu'à l'auteur, nuisent à **Songes et Mensonges**, mais tous les lecteurs ne sont pas des grammairiens ou des correcteurs d'épreuves. Du reste, Yvan, Stalinov manifeste un style alerte et clair, une phrase bien française, concise.

Ce qui fait l'originalité de ce livre gai, c'est qu'il le soit tout en étant lyrique. L'auteur est poète; sa prose connait des images toutes fraiches: "L'Eden se récréait ce matin-là. Les tiges d'or du soleil croisaient dans une harmonie délicieuse les chansons endiablées des oiseaux". Toute "la petite histoire du malheur" est charmante.

Ce qui renseigne le lecteur sur l'âge d'Yvan Stalinov, c'est qu'il se découvre misogyne avec candeur. Ses aphorismes en sont d'autant plus amusants:

"Le mensonge plait tellement que les femmes plaisent".

"Pour la femme, l'amour est affaire d'habitude. Pour l'homme, c'est l'affaire d'un moment".

D'autres aphorismes révèlent une pensée qui peut être originale, autrement que par accident:

"On trouve la vie belle, dans l'espoir qu'elle le deviendra."

"On ne peut tout avoir: l'espéré et l'espoir."

Il faudrait citer aussi une fort belle trouvaille qui est intitulée "Définitions" et qui commence ainsi:

"Une jeune fille:

"Une jeune fille :
Une coupe vide
Que je remplis de mes désirs..."

Encore qu'imparfaite, la première oeuvre d'Yvan Stalinov ajoute un écrivain aux lettres canadiennes. Je ne veux pas parler de promesses, mais j'espère que le jeune auteur persévérera dans son art, malgré tous les obstacles que lui et ses confrères rencontrent. Si vous avez quelques heures à passer en vous distrayant, Yvan Stalinov, je le crois, ne vous désappointera pas.

François Péladeau

(1) Songes et Mensonges, par Yvan Stalinov, à l'Edition de la Bonne Humeur malgré tout, Montréal, 1949.

Dans le courrier

NERIN E. Gun présente dans la livraison de septembre de la "Revue Moderne", de Montréal, un reportage intitulé "Une journée du Saint Père". Avec photos. Variété sur le 'Renouveau de la dentelle", aussi illustrée.

* * *

DANS la livraison de l'été 1949, le trimestriel "Agriculture", organe de la Corporation des agronomes de la province de Québec, traite des plantes causant la fièvre des foins et des dermatites dans l'Est du Québec. L'auteur de cet article est M. Elzéar Campagna. Dans un autre article, M. Pierre Dansereau, boursier Guggenheim, et M. Aubert Hamel, traitent de L'aspect écologique du problème des mauvaises herbes". Autres articles, chroniques, etc.

* * *

L'ERUDIT auteur de la chronique anthologique de la "Revue de la pensée française", de Montréal et de Paris, nous présente pour septembre un passage de Dorvigny (1734-1812), des vers du chevalier de Piis (1755-1832), de Joseph de Berchoux (1762-1838), enfin du Adolphe Desbarolles (1801-1886). A la chronique de la Nouvelle-France, M. André Roche nous parle des festivals de Montréal et du combat Dauthuille-Gréco.

* * *

M. l'abbé Narcisse Riou, V.F., curé de la paroisse de Rivière-aux-Renards, Gaspésie, présente en brochure une monographie de cette pittoresque partie du pays. 24 pages. Préface du sous-ministre des Pêcheries, ancien candidat défait dans ces parages.

La Commission Massey, une heureuse initiative dont on attend beaucoup de bien

La Commission Royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences qui siège depuis déjà quelques temps à Ottawa a entendu à date une trentaine de rapports et pris connaissance de mémoires présentés par des organismes fédéraux ou des associations nationales.

Elle a travaillé dans le silence sans grande publicité quoique les journaux aient consacré beaucoup d'espace à ces délibérations.

Ce fut en quelque sorte un inventaire de notre vie intellectuelle et culturelle, qui a fait ressortir plusiuers de nos déficiences et a donné lieu à de très intéressantes suggestions pour développer chez nous la vie artistique, littéraire et scientifique. Qu'en sortira-t-il? Il est encore un peu tôt pour le prévoir, mais nous ne doutons pas que le rapport des enquêteurs marquera le point de départ d'une vie culturelle plus intense chez-nous.

On a craint dans certains milieux que les demandes des diverses associations entrainent le gouvernement dans des dépenses considérables, mais les commissaires ont déjà pris soin de rassurer les esprits timorés, parce que la plupart des demandes d'argent sont venus d'organismes fédéraux, dont l'activité consiste à dépenser, et qui ont besoin de crédits plus considérables pour étendre leurs activités.

La Commission a maintenant complété la première partie de son travail et elle se rendra prochainement dans les diverses capitales des provinces pour entendre les représentations des organismes provinciaux et des associations provinciales. Le président Massey a, en écrivant aux premiers ministres provinciaux, fait part de son intention de s'en tenir au strict champ de juridiction fédéral dans ses recommandations.

Cette commission Massey, la première du genre croyons-nous, devrait marquer le point de départ d'une nouvelle ère dans la vie culturelle de la nation canadienne.

(L'Evénement-Journal)

Mort d'un sculpteur

Le sculpteur André Vernare vient de mourir. On lui doit le grand bas-relief "Le Rhône et la Seine", qui orne la façade de l'un des principaux monuments de Lyon, et aussi l'effigie de Jeanne d'Arc, du curé d'Ars, de Brillat-Savarin. Georges Wague a posé pour son "Pierrot douloureux", qui fut longtemps au Petit-Palais.

Témoins

Les livres qui aujourd'hui s'ajoutent à ceux d'hier seront-ils les témoins permanents et véridiques de notre temps?

Il y a déjà plusieurs années Emmanuel Bert déplorait l'absence d'actualité dans les oeuvres contemporaines. Il n'y a disait-il que sur les livres de Paul Morand que l'on pourra placer un millésime; les autres ne décrivent rien d'actuel ni d'éternel et ne se classent nulle part dans le temps. Morand seul est de son temps et celui qui le lira plus tard revivra 1920 ou 1923 ou 1925.

Depuis, tant de choses sont venues qui ont bouleversé la vie! Les mondes de l'ère atomique ont jailli de ce que Wendell Willkie avait appelé: un monde. Tout s'est fractionné et chaque fraction est disparue derrière ce qui n'était autrefois qu'un voile et qui est devenu un rideau. Il y a les mondes littéraires comme il y a les mondes politiques.

Aussi, plaçant aux carrefours de l'histoire, les écrivains de notre temps se sont-ils hâtés de faire le reportage de nos aventures. Toutes les sensations éprouvées sont notées au jour le jour. La guerre, la libération, l'après-guerre passent dans les romans, sautent sur les planches, envahissent tout ce qui s'écrit.

Mais le caractère éphémère de ces écrits s'impose à tous. Nous y voyons des hommes et non pas l'homme. La vie ardente d'une décade avec toutes ses brisures n'apparait qu'en une série d'épisodes dignes d'être racontés comme on raconte un meurtre ou un naufrage.

Dans un excellent roman américain publié ces jours-ci, le représentant de la génération qui s'en va dit à celui qui représente la nôtre: "Nous employons les mêmes mots mais ils ne veulent pas dire les mêmes choses."

Cette pensée est profonde si on veut par elle synthétiser deux mondes : celui qui fut et celui qui est. C'est dans les mots qu'on retrouve une époque mais encore plus dans la signification de ces mots. Aujourd'hui les auteurs se croient dans la vérité lorsqu'ils exposent le revenu annuel moyen d'un homme moyen dans un pays donné.

Certes ceux qui plus tard liront les reportages photographiques de la grande littérature américaine de l'heure ou les souvenirs romancés de la littérature française née pendant la guerre, connaitront tous les détails matériels de la vie au cours des années 30 et 40. Mais ils pourront en savoir autant en feuilletant les journaux.

"Nous employons les mêmes mots mais il ne veulent pas dire les mêmes choses." C'est en suivant cette voie toute tracée que l'on peut pénétrer au coeur de notre époque. L'homme d'aujourd'hui parle comme celui d'hier, mais ses mots désignent d'autres objets. Le sens des mots chez Stendhal n'est plus celui des mots de Valéry; il est complètement étranger à celui des mots de St-Exupéry.

Les véritables témoins de notre temps sont ceux qui enferment dans leurs livres ce qu'il y a d'insaisissable pour la masse, car la masse ne voit rien. Tous les imperceptibles signes d'une civilisation qui change sont semblables à la fissure fine et longue qui se cache dans les anfractuosités de la pierre; c'est elle qui compte lorsqu'on fait la taille.

Tous les meubles du monde, tous les chromes de tous les bars, toute la prétendue modernisation d'une architecture ne valent pas le témoignage presque silencieux mais vrai de l'homme aux prises avec ses pensées tumultueuses ou calmes.

Etre le témoin de l'homme, c'est être toujours le témoin de son époque.

G.-E. L.

(Joliette-Journal)

Le violon d'Ingres intelligent

Les habitués de Percé connaissent bien le musée personnel de Madame E.-L. Ranger. Depuis trente ans qu'elle fréquente la côte gaspésienne, madame Ranger a constamment profité de ses mois de vacances pour faire une étude approfondie des roches, pierres semi-précieuses, algues marines, coquillages, oeufs de poissons et d'oiseaux, de tout ce qui, enfin, donne tant d'intérêt à ce coin unique de notre pays.

Sa collection d'agates est particulièrement intéressante. On sait, n'est-ce pas, que l'agate est de la famille des quartz, variété calcédoine, de couleurs vives et variées. On en trouve en assez grande quantité sur à peu près toutes les grèves de la côte. Une fois polies, ces pierres, qui varient de grosseur et de beauté, servent à la parure d'une bague ou d'un pendentif. On en fait aussi de beaux presse-papiers ou des appuis-livres.

Rien de plus amusant que de partir sur la grève, à marée basse, à la recherche d'agates que les yeux habitués décèlent assez facilement selon l'angle du soleil et l'éclat de ces petites pierres fraichement lavées par la mer.

Madame Ranger en possède de diverses transparences. Elle en a fait monter en bracelets, taillés si parfaitement qu'elles prennent l'éclat de pierres précieuses. Ainsi en est-il du jaspe, pierre dure et opaque, adoptable à différents bijoux.

Les géologues fréquentent beaucoup la terre gaspésienne, riche en indications de toutes sortes sur l'histoire de la formation terrestre de l'Amérique. Madame Ranger a fait à ce sujet des études personnelles et son musée contient de très belles pièces qui étonnent parfois les spécialistes: un choix judicieux de fossiles, plusieurs spécimens de roches détachées de l'imposant bloc de calcaire qu'est le rocher Percé, et les si belles crinoïdes appelées à juste titre "lis de mer".

Si l'aspect rocheux de Percé figure en bonne place dans son musée, la mer y offre aussi des surprises: coquillages et leurs oeufs, éponges, corallines, polypiers, gorgonies, ainsi que ces balanes, si joliment nommés: glands de mer, et plusieurs sortes d'herbes marines.

Les habitants de l'île Bonaventure ont aussi leur part; oeufs de toutes les sortes d'oiseaux, si ravissants à voir évoluer au-dessus de la mer, sur la grève et haut perchés sur la falaise de l'île: fou de bassan, pingouin, guillemot, macareux, cormoran, pétrel boréal, goéland argenté, goéland à manteau noir, mouette.

Le musée de madame Ranger est le plus bel exemple d'un violon d'Ingres intelligent. Il prouve à quel point tout peut servir à l'enrichissement d'une culture qu'on croit mettre en repos lorsqu'il s'agit de prendre des vacances. Tout en passant d'inoubliables mois de détente au bord de la mer, madame Ranger a su mettre à profit, pendant trente ans, son goût de la recherche et une curiosité intellectuelle très vive. Ses connaissances acquises, elle en fait profiter son entourage immédiat et ses amis qui retirent de sa conversation mille détails intéressants sur Percé et la côte gaspésienne. C'est dire, en conclusion, qu'il faut cultiver les violons d'Ingres... à la condition qu'ils soient intelligents et profitables à soi-même et aux autres!

Julia Richer

(Notre Temps)

Bellefeuille

La rivière Bellefeuille, qui se jette dans le lac Macamic en Abitibi, doit son nom à M. de Bellefeuille, P.S.S., qui fut le premier missionnaire chargé de la mission du lac Abitibi, en 1837.

Dans le courrier

M. Harry Bernard, de la Société Royale du Canada, qui est lui-même l'auteur de nombreux romans dont plusieurs méritèrent le Prix David ou le Prix d'Action intellectuelle, vient de publier, aux éditions Fides, une vaste étude sur "Le roman régionaliste aux Etats-Unis" (1913-1940). Ouvrage de près de 400 pages. Avant-propos, dix chapitres, conclusions, bibliographie, index alphabétique des noms cités, index alphabétique des ouvrages cités. Principales divisions géographiques de l'étude: En Nouvelle-Angleterre, Vers le Sud, Climats semi-tropicaux, Au pays des noirs, le Centre-Ouest, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, Côte du Pacifique. Premiers mots de l'avant-propos: "Traitant de littérature américaine, le livre que voici veut être d'abord canadien. Il fut conçu, pensé, écrit en fonction des lettres canadiennes-françaises, dans l'intention même de leur rendre service, si possible". Nous reviendrons plus longuement à cet ouvrage dans un prochain numéro.

* * *

UN gros fascicule détaché de la revue "University of Toronto Quarterly" nous parvient sous le titre "Letters in Canada 1948". W. E. Collin y traite de façon élaborée des "French-Canadian Letters". Nous en reparlerons.

Le prix littéraire sera donné lundi

C'est lundi 19 septembre, que sera décerné le prix du Cercle du Livre de France. La remise du chèque de $500 et la présentation du lauréat aux journalistes auront lieu immédiatement après l'annonce du résultat, les principaux candidats ayant accepté de se tenir à proximité du Café Martin et s'étant engagés à se rendre immédiatement sur les lieux s'ils gagnent le prix.

Le manuscrit gagnant sera immédiatement remis à l'Imprimerie Saint-Joseph qui fera le tour de force de l'éditer en moins de quatre semaines.

Les premières épreuves du manuscrit gagnant seront envoyées par avion à Paris, New-York et Hollywood qui les attendent avec impatience.

Retour au classicisme

"Un fils à tuer"

Drame en 5 actes d'**Eloi de Grandmont**

J'abandonne aux critiques dramatiques d'apprécier les qualités scéniques de la pièce d'Eloi de Grandmont, **Un fils à tuer**, comme je m'incline d'avance devant le verdict du public qui fera le succès de cette oeuvre ou la condamnera à l'échec — car c'est seulement lorsqu'elle est présentée au théâtre qu'une pièce prend véritablement vie et peut être pleinement appréciée. Mais il reste que la lecture du manuscrit d'**Un fils à tuer** m'a pris véritablement et que j'ai été enchanté du style que Grandmont a su maintenir tout au long de l'oeuvre.

C'est peut-être, même, à la lecture que l'on goûte le mieux les qualités d'écriture d'un drame ou d'une comédie, alors que le texte nous apparait dépouillé de tous les artifices qui le disputeront avec lui d'intérêt, lors des représentations à la scène. Et ces qualités d'écriture s'imposent sans peine à qui parcourt le manuscrit de Grandmont.

Ce qui me frappe particulièrement à la lecture d'**Un fils à tuer**, c'est que le poète hardi et fantaisiste du **Voyage d'Arlequin** et de la **Jeune fille constellée** s'est plié, dans sa pièce, au classicisme le plus rigoureux. ertes, on retrouve l'élégance et l'originalité du style, mais comme moyen et non plus comme fin — ce qui était le cas pour certains poèmes tout au moins. Et ces originales élégances servent des formes précises et nettement délimitées.

Eloi de Grandmont a observé, dans son drame, les conventions de la tragédie antique: on y retrouve l'unité d'action, de temps et de lieu. Et aussi, je ne sais quel sens de la fatalité qui rend inévitable le dénouement, le sort du héros étant déjà tout entier déterminé par son caractère. Dans toute la pièce domine cette même unité, et les quatre personnages sont ainsi tout d'une pièce, chacun étant dominé par une pensée, un désir, un sentiment que les événements portent à la puissance d'une passion et qui remplit soudain toute la vie et tout l'être.

Je ne commettrai pas, évidemment, l'indiscrétion de raconter la pièce, ni surtout de dévoiler son dénouement. Que le lecteur assiste aux représentations d'**Un fils à tuer**, et une distribution admirablement choisie lui apprendra infiniment mieux que je ne saurais le faire cette histoire dramatique qui bouleverse une famille des premiers temps de la Nouvelle-France.

Ce que je puis faire, cependant, c'est signaler certaines répliques qui m'ont retenu et me paraissent particulièrement heureuses. Ainsi, cette réponse de la mère aux reproches de Jean:

"Toi aussi, tu songes aux reproches. Il y a dans cette maison deux hommes qui demandent des comptes. Où donc est l'amour?"

Phrase saisissante dans sa simplicité, et qui peint à elle seule tout un caractère.

Et cette sortie de Jean, au cours d'une scène avec Hélène:

"Oui, je rêve; mais le rêve pour moi c'est la réalité; car pour ce qui en est de la réalité, j'ai appris à mépriser ce qui m'entoure, à tout mépriser. Je suis maintenant prêt pour les pires aventures et incapable d'accorder une parcelle de mon coeur à qui que ce soit. Je suis vidé de tout. Je suis libre! J'ai acquis la liberté de faire souffrir sans remords. Ce n'est pas très beau, mais c'est dans le rôle de l'Homme. Il ne faut pas être trop délicat."

Voilà encore un caractère de posé, avec force et relief.

Hélène, elle, s'est exprimée tout entière lorsqu'elle a dit:

"Je crois que c'est toujours une faute que de ne pas être aimée."

Quand au père, lui aussi livre toute sa pensée, et le motif de toute sa conduite lorsqu'il s'écrie:

"Ah! non. Il ne nous quittera pas comme cela. Nous avons du travail. Nous avons des terres à faire. Il ne partira pas, ça non, jamais. Nous devons nous imposer ici, imposer notre nom, devenir des maitres. J'ai besoin de mon fils."

Quatre répliques, et quatre caractères vivent désormais, plus profondément marqués dans l'esprit du lecteur que par la plus longue description. Et voilà justement ce qu'il faut à la scène, où le dialogue seul doit tenir lieu de tous les procédés auxquels le romancier peut, lui; avoir recours pour nous faire connaitre ses personnages. Eloi de Grandmont connait assurément son théâtre.

A propos de théâtre, relevons cette définition qu'en donne Jean, au cours d'une conversation avec Hélène:

"Maman m'a déjà dit qu'avant de venir en ce pays, elle avait vu des gens qui simulaient les passions des autres et qu'on se réunissait pour les voir pleurer et que même l'on y applaudissait et que cela était considéré comme un divertissement exceptionnel dans la bonne société."

Ce l'est encore, ma foi, et il est à souhaiter que nombreux seront ceux qui iront applaudir les interprètes d'**Un fils à tuer**, le drame d'Eloi de Grandmont.

Charles HAMEL

Pourquoi ne pas vous abonner au système économique de
Mon livre préféré limitée
477, Saint-François-Xavier
Suite 306, Montréal, P.Q.
Où l'argent n'est pas un obstacle à la culture!

DEVINETTES A DESSINER
Reconstituer les images à l'aide de chiffres, puis les colorier, voilà un jeu nouveau pour les enfants.
SUIVEZ-MOI! CHERCHEZ L'IMAGE?
Prix : $0.05
DANSONS EN ROND MON JEU FAVORI
Prix : $0.10
LES ÉDITIONS VARIÉTÉS
1460, ave. Union — MA. 3773
entre Eaton et Morgan

RELIURE
Confiez vos travaux de reliure
● Notes personnelles
● Magazines
● Volumes
● Revues, etc.
à
PIERRE DUGAL
171 ouest, rue Ste-Catherine
Le jour MA. 5591 Le soir FR. 2887
RELIEUR

LE MUSEE DES ARTS DE MONTREAL
(ART ASSOCIATION OF MONTREAL)
ECOLE D'ART ET DE DESSIN
(SCHOOL OF ART AND DESIGN)
COURS DU JOUR ET DU SOIR
Dessin primaire ou avancé — Peinture — Modelage et sculpture
Dessin commercial — Arts graphiques — Etc.
Classes pour enfants — de 3 ans à 14 ans
Classes pour adultes — peinture pour les commençants
DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS
1379 ouest, rue Sherbrooke **OUVERTURE: le 3 Oct.**
Il est essentiel de s'inscrire avant la date d'entrée
Directeur : ARTHUR LISMER, R.C.A., LL.D.

20000 VOLUMES FRANÇAIS
LIBRAIRIE TRANQUILLE
67 ouest, rue Ste-Catherine BElair 6571

Soyez renseignés
ABONNEZ-VOUS A

LECTURES
(revue mensuelle)
La revue **Lectures**, qui poursuit vaillamment un labeur analogue au nôtre, nous a été pour nous le plus précieux stimulant, et à bien des égards, un modèle".
Livres et Lectures de Paris..
● articles de fond sur le problème des lectures;
● critique littéraire proprement dite;
● recensions de volumes avec cotes morales et classification méthodique;
● faits et commentaires sur le monde littéraire, etc...
Le numéro (64 pages) $0.35
L'abonnement (10 Nos) $3.50
A l'étranger $3.75
La collection complète $8.50
La collection complète reliée en 5 tomes $15.00

MES FICHES
(revue mensuelle)
"Mes Fiches" constituent une domucentation de premier ordre et sa valeur augmentera avec le temps pour ceux qui ont le bonheur de posséder la collection".
M. Valentin Bresle, bibliothécaire, Paris
● Une encyclopédie, un instrument de travail;
● Tous les domaines du savoir abordés;
● Impression sur feuilles mobiles;
● Classement et utilisation facile;
● Héliogravure d'une peinture célèbre en couverture.
Le numéro $0.15
L'abonnement (10 Nos) $1.50
La collection complète (12 ans) plus les tables et les suppléments $26.00
La collection complète reliée $47.00
La collection complète perforée et classée dans 15 cahiers à anneaux $48.00
On s'abonne chez
FIDES ● 25 est, rue Saint-Jacques — Montréal ● PL. 8335

Un luxueux manteau de fourrure d'une valeur de $300, de Holt Renfrew & Co. Ltd., magasins à Québec, Montréal, Toronto, Ottawa, Hamilton et Winnipeg.
●
Une fameuse montre en or "Omega", valeur de $225, de Hatch & Co. Ltd., Québec.
●
Un dactylographe portatif "Royal Quiet De Luxe".
●
Un impeccable Mixmaster "Sunbeam" No 9, de Sunbeam Corporation (Canada) Ltd.
Un radio portatif "Hiker", de Sparton of Canada Ltd.
Crédit de $50 en marchandises, de Michaud & Fils, Sherbrooke.
●
Une batterie de cuisine en aluminium "Queen Anne", de Johnson, Rose & Co. Inc., Perth, Ont.
Crédits de trois photographies 11" x 14", valeur de $20 chacune, du Studio "Adolphe", Montréal, (une photo par gagnant).
Un radio "Fleetwood", nouveau modèle, de Electrical Products Mfg. Co. Ltd., Montréal.
Crédit de douze photographies 8" x 10", valeur de $6 chacune, du Studio "Garcia", Montréal, (une photo par gagnant).
Deux raquettes de tennis "Daignault Rolland", valeur de $15 chacune, de Daignault Rolland Cie Ltée, Montréal, (une par gagnant).
Deux paires de souliers "Slater" (hommes), valeur de $17 la paire (une paire par gagnant).
Crédit de $25 pour achat de livres, de Granger Frères, Montréal.
Crédit de $25 en marchandises, de la maison A.-J. Bergeron, Trois-Rivières.
Crédit de $25 en marchandises, de la maison Blais & Frère Enrg., Trois-Rivières.
Deux splendides appareils photographiques Ansco, un "Flash Clipper" et un "Shur Shot", trois films avec chacun (un appareil par gagnant), de Ansco of Canada, Ltd.
Tourne-disque RCA Victor, de l'Ameublement Moderne, Grand'Mère.
Grille-Pain General Electric, du Magasin Electrique Ltée, Sherbrooke.
Fer à repasser Westinghouse, de Omer De Serres, Montréal.
Superbe chapeau Stetson Royal, de la maison Hugh Scott Ltd., Dominion Square Bldg, Montréal.
Trois douzaines de paires de bas Corticelli Illusion (trois paires par gagnant), de Belding-Corticelli Ltd., Montréal.
Douze caisses de délicieuses fèves au lard Raymond (1 caisse par gagnant), de la maison Alphonse Raymond Limitée, Montréal.
●
Vacances d'hiver. Trois merveilleux jours de vacances (pour deux personnes) au Chalet Cochand, Ste-Marguerite, toutes dépenses payées. (Chambre et repas gratuits; aussi leçons de ski, usage du monte-pente, des jeux d'intérieur, etc.)

Une balayeuse électrique "Hoover", valeur de $110, de The Hoover Co. Ltd.
●
Une laveuse électrique "Thermo Conner", de J. H. Conner & Sons Ltd.
●
Un radio-combinaison "Rogers Majestic", valeur de $180, de Rogers Majestic Ltd., Montréal.
●
Manteau de dame, valeur de $50, de C.-O. Saint-Jean Ltée, Sherbrooke.
Quatre stores vénitiens, valeur de $60, de Lavigne Window Shades, Montréal.

VOYAGE: MIROBOLANT
Séjour de 3 jours à New York. De Montréal à New York et retour par train... pour deux personnes... passages, hôtel et repas gratuits. Offert par l'excellente agence: Les Voyages Hone, Montréal.
●
Crédit pour complet de $50, de J.-L. Fortin, Trois-Rivières.
Deux bouteilles de capiteux parfum "Lucien Leiong", Paris, (3 onces), valeur de $35 la bouteille (une par gagnant), de L. M. Parker Co. Ltd., Montréal.

Une remarquable laveuse électrique "Epco", de Engineering Products of Canada Ltd., Montréal.
●
Un moteur hors-bord "Sportsman Evinrude", de Outboard Marine & Mfg. Co. Ltd., Peterboro.
●
Un dactylographe portatif "Underwood Typemaster", de Underwood Ltd.
●
Deux paires de souliers "Lockwedge" de dames et une paire de souliers de messieurs (valeur de $15 la paire) (une paire par gagnant); de Lockwedge Shoe Co. Ltd., Perth, Ont.

Une laveuse électrique "Superior", de Canadian Fairbanks Morse Co. Ltd.
●
Une balayeuse électrique "Easy Clipper", de The Easy Washing Machine Company, Ltd.
●
Un enchanteur radio "Philco", modèle 89, valeur de $130, de Philco Corp. of Canada, Ltd.
●
Une coutellerie Rogers de 26 morceaux, de L.-P. Latendresse, Grand'Mère et Shawinigan.
Une exquise bouteille de parfum Chantilly, valeur de $35, de la Parfumerie Houbigant, Montréal.
●
Vacances de rêve. Voyage de Montréal à Toronto et retour (pour deux personnes), par train, avec séjour de trois jours entiers au fashionable hôtel King Edward, Toronto, (chambre et repas gratuits). Courtoisie de Vernon G. Cardy, président et directeur-gérant.
Voyage de Chicoutimi à Québec et retour (pour deux personnes), par train, avec séjour de trois jours entiers au renommé hôtel St-Louis, Québec, (chambre et repas gratuits). Courtoisie de Hartley L. Aubin, vice-président et directeur-gérant.
Voyage de Sherbrooke à Montréal et retour (pour deux personnes), par train, avec séjour de trois jours entiers au magnifique hôtel Mont-Royal, Montréal, (chambre et repas gratuits). Courtoisie de Vernon G. Cardy, président et directeur-gérant.
Tobin's Travel Bureau Ltd., 1240 Peel, Montréal, fournit les billets de chemin de fer aux gagnants. Cette agence s'occupe d'organiser les voyages de noces, excursions, croisières et voyages de tous genres. Spécialité: tournées de vacances et organisation de voyages à Rome pour l'"Année Sainte".

Douze caisses de succulent spaghetti "Catelli" (1 caisse par gagnant), de Catelli Food Products, Ltd, Montréal.
Une paire de skis et bâtons d'une valeur de $30, de Alpine Supplies Inc., Montréal.
Un pantalon de ski d'une valeur de $25, de Northmount Sportswear Reg'd, Montréal.
Douze vadrouilles sèches, douze vadrouilles éponges "Chan" et douze bouteilles de poli O-Cedar (trois articles par gagnant), de O-Cedar of Canada, Ltd.
Douze caisses d'excellentes fèves au lard "Van Camp" (1 caisse par gagnant), de la maison Stokely Van Camp of Canada, Ltd.
Six caisses (de 24 boites) de Super Suds (une caisse par gagnant), de Colgate-Palmolive-Peet Co. Ltd.
Un rasoir électrique rotatif Phillshave, de Philips Industries Ltd., Montréal.
Un "jacket" de ski d'une valeur de $15, de Northmount Sportswear Reg'd, Montréal.
Deux caisses de délicieux breuvage au chocolat Cadbury, de Fry Cadbury Ltd., Montréal.
Crédit pour trois indéfrisables (permanentes) (une par gagnante), de Mme Marie-Louise Lemay, rue Royale, Trois-Rivières.
Deux rasoirs Schick Injector DeLuxe (un par gagnant), de Eversharp Inc.
Un coffret de toilette Seaforth, de la Pharmacie Cavanagh, Montréal.
Bicyclette anglaise de luxe "Ace" pour enfant, de Quincaillerie Raymond Ltée, Montréal.
12 bâtons de hockey, autographiés spécialement par des joueurs du club de hockey Canadien (un par gagnant), de la Maison Jos. Choquette Sports Enrg.
2 paires de skis "Chalet" avec harnais et bâtons (une paire de skis et bâtons par gagnant), de Harvey E. Dodds Limited.
●

Concours Sensationnel
du Digeste Catholique
Ce magazine, "l'égal des meilleurs", est une revue qui renseigne, récrée et divertit. Le Digeste Catholique, dont le but est de combattre le communisme, n'est pas une revue ecclésiastique. Il est publié à Montréal, par la Cie de Publication St-Paul Ltée, composée d'hommes d'affaires canadiens-français éminents.

Abonnez-vous au Digeste Catholique
POUR PARTICIPER AU CONCOURS
1—Un abonnement d'un an ($3.00), (moins d'un sou par jour) donne droit à une chance.
2—Un abonnement de deux ans ($5.00) donne droit à trois chances.
3—Deux abonnements d'un an donnent droit à quatre chances.
ABONNEZ VOS PARENTS, VOS AMIS ET ASSUREZ-VOUS AINSI PLUS DE CHANCES DE GAGNER.
LE PLUS D'ABONNEMENTS, LE PLUS DE CHANCES
La liste des 153 gagnants sera publiée dans le Digeste Catholique du mois de décembre, qui paraitra vers le 22 novembre.
Répondez à ces questions :
1—Quel est le nom de la compagnie qui publie le Digeste Catholique?
2—Où est publié le Digeste Catholique?
3—Quel est le but du Digeste Catholique?
4—Le Digeste Catholique est-il une revue ecclésiastique?
5—Quels articles préférez-vous dans le Digeste Catholique? (Répondez en quelques mots.)
Le style ne compte pas.
Ecrivez clairement vos nom et adresse.
La décision des juges sera finale et sans appel.
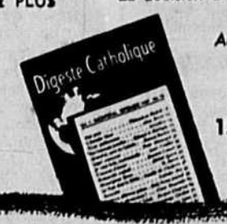

Adressez vos abonnements et vos réponses au:
DIGESTE CATHOLIQUE,
1502 ouest, Ste-Catherine Montréal.

LE COURRIER DE Claudette

Q.—Mon garçon a 15 ans; l'an dernier, il terminait son année de collège en versification. Il n'a malheureusement pas réussi ses examens et la chose semble l'avoir découragé. Cet automne, il ne veut pas retourner en classe, il lui répugne de voir ses confrères dans une classe plus haute tandis qu'il se trouvera avec des plus jeunes. Il dit qu'il en a assez d'étudier du grec et du latin, qu'il peut facilement gagner sa vie. Mon mari, pour sa part, ne tient pas tellement à ce que notre fils poursuive ses études; lui-même a quitté l'école jeune et il proclame qu'il s'est fort bien tiré d'affaire. Pour moi, j'aimerais retourner notre garçon au collège. Ne croyez-vous pas que la chose serait juste et même nécessaire ?

On n'en sait jamais trop

R.—Pour un garçon de 15 ans, un échec aux examens n'est pas une si grande tragédie. Il est sûr qu'il peut être humiliant pour un jeune homme de "doubler" son année scolaire ; il est vrai que les études sont parfois ardues et qu'on aimerait mieux ne rien faire. Cependant, une humiliation doit parfois être acceptée, surtout si elle est méritée ; quand à la fatigue ou au dégoût de l'étude, "même du grec ou du latin", cela s'appelle plus justement paresse. Ce n'est pas la matière à étudier qui est importante pour un jeune homme de 15 ans, mais plutôt une discipline de l'esprit à acquérir. Le grec et le latin, comme langues fort parfaites et moyens d'expression de grands penseurs et artistes, forment admirablement la pensée des jeunes gens, leur jugement et leur goût.

Si votre fils craint de voir ses confrères dans une classe supérieure, vous pouvez le changer de collège; s'il manque de dispositions nécessaires à la poursuite d'un cours classique, il peut toujours tenter d'étudier dans une école supérieure, commerciale ou technique. De toute façon, un garçon de 15 ans peut difficilement gagner sa vie actuellement. Même si votre fils obtenait un emploi assez rémunérateur, son instruction insuffisante nuirait certainement à son avancement. Je vous conseillerais de l'orienter vers une situation, si votre mari semble l'appuyer contre vous : il faut éviter que l'enfant au lieu d'unir ses parents les divise à son sujet. Mais efforcez-vous de convaincre votre mari d'abord, votre garçon ensuite, de poursuivre des études, quelles qu'elles soient : générales ou spécialisées. Un emploi s'obtient facilement, présente beaucoup davantages, si l'on s'y présente bien préparé par une formation générale suivie d'une technique ou d'une spécialisation.

* * *

Q.—Que veulent dire les noms Jules et Jeannette. — Que pensez-vous d'une mère de famille qui ouvre les lettres que sa fille de 25 ans reçoit de son correspondant? Depuis 10 mois j'entretiens une correspondance avec une jeune Québécoise et nous fiancerons à Noël. La mère de la jeune fille a découvert que je "parlais mal" dans mes lettres. Toutefois ne trouvez-vous pas que cela ne la regardait pas. Je reconnais que j'étais coupable, mais il me semble qu'à 25 ans on est responsable de ses actes et il ne me semble pas nécessaire que la mère s'en mêle.

Me permettriez-vous de donner un avis à toutes les courriéristes qui blâment toujours les fréquentations par correspondance entre inconnus. Nous nous sommes connus de cette façon et nous nous marierons dans trois mois.

Malheureux et désespéré

R. — J'ai un peu résumé votre lettre, j'espère que vous ne m'en voudrez pas trop. On attribue généralement au nom Jules la signification de "brillant" et Jeannette veut dire "heureuse".

Quand à votre autre question, vous avez à la fois tort et raison et vous le sentez bien puisque vous vous avouez coupable. Il est assez difficile de savoir ce que vous entendez par "parler mal". Voulez-vous dire que vous parlez un mauvais français, que vous avez mal parlé de la mère de la jeune fille, que vous blasphémez, enfin il y a tant de façon de mal parler... Vous avouerez que cela n'est pas tellement en votre faveur puisque même par correspondance vous trouvez le tour de pratiquer ce qu'en général on ne fait qu'en conversation. Et c'est une bien mauvaise façon d'aimer, ne croyez-vous pas?

La mère de votre jeune amie a sans doute agi avec une bonne intention mais il est bien entendu que la correspondance c'est sacré et qu'on n'a jamais le droit d'ouvrir des lettres qui ne nous sont pas adressées. La Loi des Postes est extrêmement sévère sur ce point et une pénalité assez sérieuse est attachée à ce méfait. N'allez pas croire que je veux impliquer par là que votre jeune amie n'a pas besoin de surveillance. A vingt-cinq ans on est encore parfois une toute petite fille et on a encore bien souvent besoin d'être épaulée. La maman est là pour ça. Qu'elle sache gagner la confiance de sa fille de façon à ce que d'elle-même elle recourre à ses sages conseils. Qu'elle devienne son amie bien plus que son censeur et alors il sera bien plus facile de la conseiller. Quant à votre cas à vous eh bien ! ne devez-vous pas pardonner vous qui devez être pardonné ?

La correspondance entre inconnus porte en soi un germe de péril, de risque qui fait qu'on ne puisse la recommander. Cela ne veut pas dire toutefois que cupidon ne prenne pas quelquefois ce chemin périlleux pour arriver à ses fins, mais vous comprendrez que cela ne puisse pas constituer une règle générale ? Etes-vous bien certain vous-même et la jeune fille que vous aimez de vous connaître suffisamment pour fonder un foyer solide ? Réfléchissez bien, tâchez de la voir assez souvent et ne "parlez plus mal"...

* * *

Q.—Je dois me marier fin octobre. J'ai toujours rêvé porter la belle robe blanche de la mariée et le long voile de tulle symbolique. Mon fiancé ne veut pas entendre parler de l'habit de cérémonie. Que me conseillez-vous ?

Qui a raison

R.—Je vous conseille de vous entendre, mais de bien faire les choses. La robe blanche demande le grand déploiement et tant qu'à faire les choses à demi pourquoi ne pas les faire simplement ? La robe blanche avec l'habit de rue n'est pas du tout dans la note; il faut pour la circonstance porter la jaquette. Votre fiancé n'est pas une exception, la plupart des hommes n'aiment pas "s'habiller". Portez donc une jolie robe d'après-midi, à la toute dernière mode, qui sera d'ailleurs beaucoup plus pratique puisque vous pourrez continuer de la porter. Avec un très élégant costume pour le voyage vous verrez votre garde-robe enrichie pour la saison qui vient et tout le monde sera heureux.

Pour écrire

à Claudette, prière d'adresser toute communication comme suit:

Le Courrier de Claudette,
Le "Canada",
5221 rue De Gaspé,
Montréal

Nouvelle adresse du "Canada"

"Le Canada" occupe maintenant ses nouveaux locaux, à 5221 rue De Gaspé. On est prié de communiquer avec les divers bureaux et ateliers de notre journal en signalant: GRavelle 3551.

LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes original dans vos idées et dans vos actes: voilà votre principale caractéristique. Vous détestez la routine et si quelque chose tend à devenir monotone, vous cherchez du neuf. Si vous êtes à l'emploi d'un patron sans imagination, cette attitude ne vous aidera pas beaucoup; au contraire, si vous travaillez avec quelqu'un qui comprend votre caractère, vous pourrez lui devenir très utile. Vous devez apprendre à juger le moment favorable pour modifier votre façon de travailler. Il est toujours préférable qu'une personne de votre caractère obtienne un emploi qui requiert de l'intiative personnelle. Il faut que vous vous trouviez des associés sympathiques pour avoir du succès. Vous désirez aussi améliorer la condition de vie de ceux qui vous entourent et c'est pourquoi, avec des études sérieuses dans ce domaine, vous devriez devenir un homme d'Etat. Le mystérieux et l'occulte vous intéressent.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une journée active. Reposez-vous pendant la soirée.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Une de ces journées où tout semble concorder pour faire votre bonheur.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Que vos affaires sociales ne nuisent pas à vos problèmes d'affaires importants qui doivent être réglés immédiatement.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Si vous prouvez que vous possédez quelques talents, vous pouvez espérer d'excellents résultats.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Une de vos meilleures journées pour suivre vos vos intuitions. Elles seront pour vous une cause de succès.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Une journée de succès. Faites des souhaits, si vous êtes en retard. Faites des plans futurs.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Une journée de repos et d'agrément. Vous trouverez l'amour si vous le cherchez.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Vous serez inspirez au cours de l'après-midi. Suivez bien les conseils que l'on vous donnera. Une agréable soirée.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Mettez-vous au point dans votre correspondance. Il se peut que vous ayez à adresser des cartes d'affaires. Que votre intuition vous guide aujourd'hui.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Une journée où vos efforts seront couronnées de succès. Faites de bons contacts.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Si vous voulez obtenir du succès, vous devez vous occuper de quelque projet très important aujourd'hui.

Lion — 24 juillet au 23 août — Que votre bons sens, comme votre jugement pratique, vous guide dans votre travail. Si vous cherchez un emploi, vous en trouverez un aujourd'hui.

* * *

Dimanche

Vous détestez le travail physique et ardu et vous trouvez le moyen de l'éviter En conséquence, pour votre succès, cherches du travail intellectuel au lieu du travail musculaire. Vous êtes très sensible. Vous ne connaissez pas votre propre habileté et souvent vous manquerez de bonnes occasions à cause de votre manque de confiance en vous-même. Vous êtes trop timide. Cependant, vous êtes toujours heureux et très optimiste. Vous voyez toujours la vie en rose. Vous possédez une nature extrêmement active ; vous aimez travailler intellectuellement ; en conséquence vous devrez voir à prendre beaucoup de repos et de détente car vous en avez besoin. Ne vous surmenez pas car vous n'êtes pas bâti de fer.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Voyez à ce que tout aille bien dans votre cercle de famille aujourd'hui. Ca vous paiera de faire des compromis.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Une journée de repos et de détente. Prenez soin de votre santé afin que vous puissiez passer une semaine fructueuse.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Soyez amical et coopératif avec les autres. Evitez les discussions.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Il est dangereux de suivre vos émotions aujourd'hui. Tachez d'être pratique.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Tenez-vous en à la routine du dimanche. Prenez du repos. Evitez de voyager à moins que ce ne soit nécessaire.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Ne vous aventurez pas. Tenez-vous en à la routine dominicale. Ne courez pas de risques personnels.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Priez et vous serez exaucé. Ne gaspillez pas vos énergies physiques.

Bélier — 22 mars au 22 avril — Contentez-vous de ce que vous avez présentement. Une mauvaise soirée.

Taureau — 23 avril au 21 mai — Soyez prudent dans tout ce que vous faites aujourd'hui. Evitez les voyages. Les accidents arrivent quand on est imprudent.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Même si les choses, ont l'air quelque peu confuses aujourd'hui dans votre cercle personnel, vous pouvez éviter les ennemis.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Prenez garde aux accidents si vous devez vous servir d'instruments mécaniques ou électriques.

Lion — 24 juillet au 23 août — Soyez conciliant en ne vous engageant pas dans une discussion.

CONVENTION AU COLLEGE DE ST-JEROME

Le conventum des anciens du Collège Commercial aura lieu à St-Jérôme dimanche le 25 septembre.

Cette réunion clôturera les fêtes du 20e anniversaire de la fondation de l'Amicale et une invitation toute spéciale est faite aux anciens d'y assister.

La journée débutera à 9 heures a.m. par une messe spéciale pour les anciens et sera suivie d'un banquet ainsi que de réjouissances qui ajouteront un agréable souvenir à la vie des anciens Jérômiens.

Pour les anciens de Montréal, le rendez-vous se fera à 7 h. 30 a.m. dimanche le 25 septembre au Marché Jean-Talon et ceux qui ont des autos sont invités à en faire profiter les autres membres de l'Amicale.

Au couvent d'Hochelaga

Le Cercle Notre-Dame de Bon-Secours de l'Amicale des anciennes élèves des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, couvent d'Hochelaga, reprendra ses activités mercredi, le 21 septembre à 2 heures p.m.

L'Ouvroir recevra ses dévouées collaboratrices à 2 heures p.m. Bienvenue à chacune.

Invitations aux infirmières

Les infirmières diplômées sont invitées à la matinée du troisième dimanche qui aura lieu demain à l'hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville. Messe à 9 h.

Dans le Monde

Dufresne-Valiquette

Ce matin, à 10 h. 30, en la cathédrale de Trois-Rivières, décorée de fleurs de la saison, a lieu le mariage de Mlle Catherine Valiquette, fille de M. J.-Henri Valiquette, I.C., et de Mme Valiquette, à M. Jean-L. Dufresne, fils de M. Paul Dufresne, I.F., et de Mme Dufresne, de Trois-Rivières. On exécute un programme musical pendant la messe. M. Paul Dufresne est le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée porte une robe de satin blanc garnie de dentelle française, un voile de tulle illusion retenu sous une touffe de roses blanches et elle tient une gerbe de roses blanches. Mme Francis Valiquette, dame d'honneur, porte une robe de faille turquoise, une petite coiffe de velours d'un ton un peu plus soutenu, un manchon de même velours piqué de pompons bronze. M. Francis Valiquette, Ing. P., est le garçon d'honneur. MM. Rosaire Saintonge, Ing. P., et le docteur Charles Hébert, beaux-frères de la mariée, MM. Louis Laflamme et Roger Dufresne placent les invités.

Mme Valiquette, mère de la mariée, porte une robe de crêpe prune, des accessoires assortis et une touffe de roses Talisman à l'épaule. Mme Dufresne, mère du marié, porte une robe de crêpe brique, des accessoires assortis et une touffe de roses jaunes au corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception aura lieu à la résidence des parents de la mariée dont les salons seront décorés de glaïeuls de tons différents; après quoi les jeunes époux partiront en voyage et se rendront à Montebello, au Manoir Seigneurial. Pour voyager, Mme Dufresne portera un costume de lainage brun, un feutre turquoise, des accessoires bruns et turquoises et des pompons jaunes à l'épaule. A leur retour les nouveaux époux habiteront avenue Laviolette, à Trois-Rivières.

* * *

Paré-Beaudoin

Ce matin, à 9 h. 30, en la chapelle de la Cathédrale décorée de fleurs de la saison, M. l'abbé Paul Marin, oncle de la mariée, célèbre le mariage de Mlle Madeleine Beaudoin, fille de M. et de Mme Lionel Beaudoin, à M. Yvon Paré, fils de M. et Mme Adélard Paré. M. Paré est le témoin de son fils. Accompagnée de son père, la mariée porte une robe de faille gris argent à panneaux drapés et dont le drapé est attaché avec des perles; une fantaisie de tulle de même teinte que sa robe dans les cheveux, garnie de plumes rouges automne et elle tient un livre d'heures piqué de roses Talisman et de roses Sweetheart.

Mme Beaudoin, mère de la mariée, porte une robe de faille American Beauty, un feutre et des accessoires gris colombe et une touffe de roses papillon à l'épaule. Mme Paré, mère du marié, porte une robe de faille taupe, un chapeau et des accessoires verts et un corsage de roses Johanna Hill.

A l'issue de la cérémonie religieuse une réception aura lieu à l'hôtel Mont-Royal après quoi les nouveaux époux partiront en voyage dans les Laurentides. Pour voyager, Mme Paré portera un deux-pièces de lainage brun calèche, un feutre d'un ton un peu plus soutenu garni d'aigrettes beiges, des accessoires bruns et un manteau de suédine beige.

* * *

Retour

Une quinzaine d'étudiants canadiens sont rentrés à Montréal, ces jours derniers, de retour d'un séjour de deux mois en Hollande, en Allemagne, en Belgique, en Suisse et en France. Ce sont: M. Marcus Long, chef du groupe de l'Université de Toronto; Mlle Louise Gauvin, Mlle Joan Keough, Mlle Monique Lortie, M. A. R. M. Lower, professeur au Séminaire de Bréda, en Hollande; Mme June Saunders; MM. Pierre Perrault, André David, André Desgagné, Jean Provost; M. Matt Saunders, secrétaire du comité canadien d'entr'aide universitaire; M. Bob Gill; MM. Hubert Laframboise, Jean Bienvenue et François Léger.

* * *

Déplacement

Mlle Marie-Thérèse Paquin, pianiste de concert bien connue, est de retour d'un voyage de cinq mois en Europe au cours duquel elle a assisté à quatre festivals (Bruxelles, Edimbourg, Florence et Strasbourg) et a entendu un grand nombre de concerts sous la direction de trente et un chefs d'orchestre différents, dont sir Thomas Beecham, Charles Munch, Edouard von Beinum, virtuose et professeur. Mlle Paquin est pianiste attitrée des Concerts symphoniques de Montréal.

* * *

Légaré-Bercier

En l'église Sainte-Cécile, à sept heures et demie, M. l'abbé R. Favreau bénissait, récemment, le mariage de Mlle Jeanne d'Arc Bercier, fille de M. et de Mme Magloire Bercier, avec M. G.-Philippe Légaré, fils de M. et de Mme Philippe Légaré. Des glaïeuls et autres fleurs d'été décoraient le choeur et la nef. Pendant la messe, M. Albert Viau, cousin du marié, et M. Armand Renaud exécutèrent le programme de chant. M. Jean Paquet était le témoin de sa belle-soeur. La mariée portait une robe de faille blanche, aux lignes anciennes; la jupe ample formait traine. Son voile de tulle illusion était maintenu sous un bandeau de perles et son bouquet, composé de glaïeuls blancs disposés en cascade. Mme Jean Paquet, sa soeur, portait une robe de crêpe cannelle, un chapeau de même ton, des accessoires bruns et des glaïeuls pêche à l'épaule. Mme Légaré, mère du marié, portait une robe de crêpe rouge vin, un feutre noir, des accessoires également noirs, des roses blanches au corsage, et une parure de perles. Après une réception en la demeure de M. et Mme Légaré, les mariés partirent, en automobile, pour le Lac Magog et Newport. Pour voyager, la mariée portait un costume de gabardine gris argent, un chapeau de feutre marine et des accessoires également marine.

* * *

Goodyer-Emond

En l'église Saint-Michel de Vaudreuil, le 10 septembre, a été célébré le mariage de Mlle Lucie Emond, fille de M. et de Mme H. Emond, de Vaudreuil, avec M. David-J. Goodyer, fils de M. et de Mme David J. Goodyer, de Valois, Qué. Le choeur était décoré de glaïeuls blancs et de palmiers. Des fleurs identiques ornaient les bancs réservés aux invités. MM. Pierre Noiseux et Eddy Wakeling étaient placiers. La mariée, au bras de son père, portait une robe, style français, de crêpe bleu Mirozol, un chapeau de plumes françaises de même teinte rehaussé d'une aigrette marine et rose et un bouquet colonial composé de roses "Sweetheart". Mme Emond, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bois de rose, un chapeau de feutre et velours noirs orné de plumes, des accessoires de même ton et des gardénias à l'épaule. Mme Goodyer, mère du marié, portait une robe de crêpe gris taupe, un chapeau du même ton, des accessoires noirs et un bouquet de roses Talisman. Après une réception au "Vaudreuil Inn", M. et Mme Goodyer partirant en auto pour New-York, Atlantic-City et Washington. Pour voyager, Mme Goodyer portait un costume beige rosé, une parure de vison, un feutre vert orné de plumes exotiques et des accessoires de même nuance.

* * *

D'Avignon-Lamer

Dernièrement, a été béni, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, par le R. P. Emile Cambron, S.J., cousin du marié, le mariage de Mlle Jocelyne Lamer, fille de M. et de Mme Lionel Lamer, avec M. Albert D'Avignon, fils de M. et de Mme Joseph D'Avignon. Le choeur et la nef étaient décorés de glaïeuls et de palmeirs et les bancs réservés aux invités marqués de larges noeuds de satin blanc. Le programme musical était sous la direction de Mlle Moineau et M. Charron touchait l'orgue. M. D'Avignon était le témoin de son fils. Au bras de son père, la mariée portait une robe à longue traine de crêpe-faille blanc, brodée de perles et de pierres du Rhin, un voile de tulle illusion soutenu sous un halo de dentelle et muguet et un bouquet d'oeillets. Son unique bijou consistait en un collier de pierres de Rhin, cadeau du marié. Mlle Jacqueline Lozeau et Nicole Bachand, demoiselles d'honneur, portaient des robes de tulle sur fourreau de taffetas, l'une bleu-ciel et l'autre jonquille, des halos de roses et des petits manchons piqués de roses également. La petite bouquetière, Gisèle Guilbault, portait une robe de tulle vert pâle sur fourreau de taffetas, un béguin de tulle piqué de fleurs et un petit manchon de pois de senteur. La mère de la mariée portait une robe de crêpe-faille cuivre, un chapeau de soie cordée rehaussé d'un oiseau de paradis, des accessoires bourgogne et des glaïeuls à l'épaule. La mère du marié portait une robe de crêpe gris garnie de dentelle, un chapeau de feutre rehaussé de plumes de coq, des accessoires noirs, des glaïeuls à l'épaule. MM. André Lamer et Gaston Bérubé plaçaient les invités. Après réception, les mariés partirent pour Québec et le Saguenay. La mariée portait alors un deux-pièces de gabardine anglaise beige, un chapeau d'antilope cannelle et des accessoires de même ton.

Vous aimez les chats ?

A l'exposition nationale de Toronto, qui sera, cette année, une des plus considérables jamais organisée, des animaux de toutes sortes seront présentés au public. Ici on retrouve un chat de Perse et "Beverley Sevrono Lea of Shawnee", qui sont fiers de leurs belles personnalités.

Le patron du jour

No 9281

C'est nouveau, c'est gai, c'est jeune. Une robe qui fera sensation avec sa jupe circulaire et ses petites bandes décoratives.

Le patron 9281 (Jr Miss) est établi dans les grandeurs 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 3⅝ verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c, taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

Cours du soir de la S.O.S.

Les cours du soir organisés par la Société des Ouvrières Catholiques seront donnés comme suit à:

La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste 853 est, Sherbrooke (coin St-André) Mtl. Lundi le 26 septembre cours de chant et solfège. Mercredi le 28 septembre cours de coupe (1ère année) et ouvrages de fantaisies. Jeudi le 29 septembre cours de couture et cours de coupe. Vendredi le 30 septembre chapeaux et tricots.

A l'école Stadacona (section La Nativité d'Hochelaga). Lundi le 17 octobre cours de couture, chapeaux, tricot et ouvrages de fantaisie.

A l'Académie Savaria (section Lachine). L'inscription pour les cours de couture, tricot, ouvrages de fantaisie, art culinaire se fera le mercredi 5 octobre. Les dames et demoiselles désireuses de suivre ces cours sont priées de se rendre aux dates mentionnées ci-haut.

La campagne de la Fédération de charité aura lieu en mars

La prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises aura lieu du 9 au 21 mars 1950 avec le même objectif que l'an dernier: $1,150,-000.

C'est M. Paul Dozois, président de la campagne 1950, qui a annoncé officiellement la nouvelle, impatiemment attendue des milliers d'auxiliaires de nos nombreuses paroisses, à l'occasion d'une réunion des dirigeants des arrondissements paroissiaux tenue à l'archevêché de Montréal mardi soir dernier.

Cette soirée, qui était sous la présidence conjointe de M. René Angrignon et de Mme F.-A. Rivard, présidents de la section des paroisses pour la prochaine campagne, a fourni l'occasion aux principaux artisans de la sollicitation dans les foyers de rencontrer le président général et d'échanger leurs points de vue sur de nombreux problèmes relatifs à l'organisation de la campagne dans les paroisses.

Présenté par M. Albert Doyon, directeur général de la Fédération, M. Paul Dozois a prononcé une brève allocution et expliqué les raisons qui l'avaient invité à accepter la présidence. "Je n'aurais pas osé entreprendre une pareille tâche, a-t-il dit, si je n'avais su pouvoir compter sur le dévouement infatigable de Mgr Valois, sur la collaboration entière du secrétariat et sur la compétence des états-majors paroissiaux".

Puis, après aoir annoncé la date de la campagne et le montant de l'objectif, qui reste le même : "Il faut coûte que coûte l'atteindre, dit M. Dozois, en faisant en sorte que la population souscrive $63,000 de plus que le printemps dernier."

Mgr Albert Valois, P.A., V.G., représentant de l'archevêché à la Fédération, a formulé les conclusions de la soirée. "Il ressort de l'expérience passée, dit-il, que le succès de la campagne dépend, non de la générosité de la population, qui nous est d'avance assurée, mais de l'organisation. Il est encore tôt sans doute, mais il n'est jamais trop tôt pour préparer une campagne d'une semblable envergure. A l'oeuvre, et tout de suite !"

M. Angrignon a annoncé, au cours de la réunion, que M. Paul Girouard avait accepté la vice-présidence des arrondissements paroissiaux.

Cours du soir en relations industrielles

Sous les auspices de la Chambre de Commerce du District de Montréal, la Section des Relations Industrielles de l'Université de Montréal présente, cette année, une série de cours du soir en relations industrielles. Ces cours s'adressent, en tout premier lieu, à ceux qui, déjà engagés dans l'action, se voient, tous les jours, aux prises avec les problèmes multiples des relations industrielles. La série se divise en quatre sujets principaux: économique du travail, mouvement ouvrier, relations ouvrières et administration du personnel et comprend l'étude de questions telles que la détermination, les modes de paiement et les bonis de salaires, l'histoire et les tendances actuelles des unions ouvrières, les grèves, les renvois, les licenciements et la séniorité, et les rôles d'un bureau de personnel dans une organisation. Au nombre des professeurs, on relève les noms du Révérend Père Emile Bouvier, S.J., Section des Relations Industrielles, Université de Montréal, de M. H. J. Clawson, Canadian Industries Limited, de M. H. B. Elliott, Northern Electric Company, du Révérend Père Jacques Cousineau, S.J., Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, de M. G. H. Laberge, Sherwin Williams Company, de M. H. A. Wilson, Bell Telephone Company of Canada Limited et de M. Alfred Charpentier, Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada. Les cours se donneront à l'Ecole des Arts et Métiers, 1265 rue St-Denis et l'inscription se fera, le 18 octobre, 1949 à compter de 7 heures p.m.

Gare aux petits doigts fureteurs

Les appareils électriques sont indispensables à la maison. Ils facilitent non seulement l'entretien du ménage, mais ils simplifient les besognes ménagères qui, grâce à eux, sont légères et plaisantes.

Le fer électrique est une merveille. Il trotte, au bout de sa laisse, aérodynamique et diligent. Prenez garde! Il peut être cause d'accident.

La Ligue de Sécurité du Québec vous donne ce conseil : ne le laissez jamais branché même pour "quelques minutes" (on sait parfois ce que cela veut dire) lorsque vous quittez la pièce où vous faites votre repassage. Surtout si votre enfant est à vos côtés.

Que le bambin tire sur le fil et fasse tomber le fer, il se brûle gravement. Le fer, laissé sur la planche et continuant de chauffer a été la cause de plus d'un incendie grave.

Débranchez le courant, mettez le fer sur son support et placez ce dernier hors de portée des petits doigts fureteurs.

Ne dites jamais "J'en ai pour une minute". Il faut moins de temps que cela pour qu'un accident arrive.

La machine à laver est munie d'une essoreuse à rouleaux. Eloignez-en les enfants. La petite main qui passe dans l'essoreuse ne retrouve plus jamais sa souplesse. Le grille-pain, le gaufrier, tous les apparreils électriques portatifs doivent être débranchés dès qu'ils ont fini de servir et être replacés.

Vous ne gagnerez pas de temps en négligeant ces précautions et le risque est trop grand. Pensez-y et ne comptez pas sur le hasard.

Partie de cartes au Pensionnat Ste-Emilie

L'Amicale Sainte-Emélie ouvrira ses activités de l'année par une grande partie de cartes qui aura lieu au pensionnat, 4837 rue Adam, jeudi le 29 septembre, à deux heures, p.m. Madame E. Lecompte, ancienne élève, en sera la présidente d'honneur. Toutes les anciennes élèves, leurs connaissances et leurs amies sont cordialement invitées.

Il faut se reposer après avoir eu la polio

A la suite d'une réunion récente de son Comité Consultatif Médical, l'Association Nationale de la Santé publie un avertissement contre le manque de repos pendant la convalescence consécutive à la polio. On ne peut trouver plus juste opinion que celle exprimée dans le Journal de l'Association Médicale Canadienne, livraison de septembre 1949, sous la plume du docteur F. H. Mewburn, F.R.C.S.(C), qui déclare que "le repos est l'un des meilleurs moyens de guérison à notre disposition. C'est l'un des plus faciles à recommander et l'un des plus difficiles à appliquer. D'aucuns se contentent d'un repos local ou pris de façon trop générale; nous nous sommes trop souvent limités au repos du muscle paralysé ou d'un groupe de muscles et nous avons permis au patient une trop grande activité, mentale et physique. Il est remarquable de constater combien une affection paralytique à une extrémité supérieure s'améliorera par un mois de repos complet au lit. Tel que souligné plus haut, le traitement par le repos est difficile à observer, parce qu'aussitôt que les patients se sentent mieux, ils veulent reprendre la vie normale tout de suite. Chez les adultes, la situation économique entre en jeu et dans de nombreux cas, le traitement doit être abrégé pour permettre à un homme de se rendre à son travail ou à une ménagère de reprendre la direction de son foyer.

Quand le temps est venu du traitement actif et que les patients acquièrent plus de liberté de mouvement, tous ceux qui s'en occupent doivent être prévenus contre les dangers de fatiguer les muscles affaiblis. Des muscles normaux quand ils sont surmenés, se fatiguent et perdent de leur efficacité, et le même phénomène se produit pour les muscles qui ont été atteints de polio. La grande différence, c'est que cette fatigue apparait plus rapidement et que, si elle n'est pas corrigées à temps, il peut s'ensuivre une infirmité permanente". Le docteur Mewburn ajoute qu'on doit s'en tenir à l'idée de toujours faire lever le patient, le faire tenir sur ses pieds et le faire circuler selon qu'il est lui-même en mesure de le faire. Les soutiens doivent être efficaces, légers et bien ajustés de façon à ce qu'ils soient confortables à porter.

L'expérience acquise semble démontrer que les soins consécutifs à la poliomyélite peuvent être donnés en toute sécurité en suivant les principes établis par Jones et Lovett. Ils ne sont ni très nombreux ni difficiles à se rappeler.

Encourageons de préférence ceux qui affichent cette carte.

parce qu'ils font leur part.

*** Feuilleton du "Canada" ***

SALTIMBANQUE!

*** par Henri Germain ***

No 84 *17 septembre 1949*

(Suite)

Il parla aussi de son intérieur, de sa femme, une femme de tête dont il fallait toujours écouter les avis, enfin de sa fille Claire, si jolie, qu'ils aimaient tant tous deux, et qu'ils voulaient très riche.

Puis il émit l'idée de se fixer définitivement près de Lyon, qu'il venait seulement de quitter après l'avoir soi-disant habité pendant trois ans.

Et comme Latouche et Delâtre l'écoutaient tous deux, avec un air à la fois naïf et très intéressé, tout en ponctuant ses phrases de réflexions familières et prud'hommesques à dessein, il fut tout à fait séduit et devint expansif.

Il conclut bientôt en invitant ce cher monsieur Duchemin — nom qu'avait pris l'ex-policier de Passy — à venir déjeuner chez lui, à la Mulatière, le lendemain.

Après quelque hésitation apparente, Latouche accepta, tout en se confondant en remerciements exagérés, puis les trois hommes se séparèrent.

Le lendemain, vers onze heures du matin, le policier se présentait à madame Delaroche sous les apparences trompeuses d'un bon vieillard et se plaçait entre la maîtresse de la maison et sa fille.

Le repas fut gai, cordial.

La bonne humeur, l'indulgente bonté du nouvel ami de son mari conquirent assez vite la méfiante madame Merlin et lorsque, le café dégusté, Claire fatiguée se leva pour aller se reposer un peu dans sa chambre, les trois convives étaient prêts à parler d'affaires sérieuses.

Une heure plus tard, Latouche se retirait, investi de la pleine confiance de son hôtesse, et non sans avoir promis de revenir le lendemain pour terminer une opération de transfert des titres dont il allait se charger.

Cela devait donner des résultats superbes, au moins trente pour cent de bénéfice net.

Après cette opération, on en ferait une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que les Delaroche, immensément riches, pussent mener la vie seigneuriale, rêvée en leurs nuits enfiévrées.

Des que l'ex-policier se retrouva sur la route qui va de la Mulatière à Lyon, le long du Rhône, et qu'il se jugea assez loin de l'habitation pour n'être plus vu, il ne put retenir un geste de satisfaction qui lui était familier.

Cette fois, je les tiens... Demain, il y aura du nouveau, c'est bien certain.

A moins que... reprit-il aussitôt moins allègrement, à moins que nous ayons tous commis une épouvantable erreur?

Auquel cas, je ne serait plus qu'un vieil imbécile!!

Mais ces doutes, propres aux gens prudents qui ne croient au succès que lorsqu'il est définitif, ne tinrent pas longtemps contre la véritable satisfaction qu'éprouvait l'ex-policier.

Quand il arriva, une demi-heure plus tard, sur le cours du Midi, et qu'il pénétra dans une brasserie où il savait retrouver Delâtre, celui-ci s'aperçut vite de l'expression joyeuse empreinte sur sa physionomie.

—Oh! oh! dit-il, je vois d'ici que cela va bien ?

—Très bien, on ne peut mieux, mon cher Delâtre.

Demain, nous serons fixés au moins sur un détail important qui deviendra certainement le point de départ de l'instruction.

Tout doit se déduire fatalement de ce que j'apprendrai touchant la fortune de ces gens-là.

D'ailleurs, je vais vous raconter cela en vous offrant à dîner, si vous le voulez bien.

En terminant, il entraina son ami dehors, le conduisit dans un des meilleurs restaurants de la ville, et tous deux s'attablèrent.

Latouche dit l'accueil aimable de la soi-disant madame Chardin, l'aménité, la grâce déployée par la jeune fille, la gaîté facile qui n'avait cessé de régner.

Enfin, il en arriva au point important de son récit.

En baissant prudemment la voix, bien qu'ils fussent éloignés des autres consommateurs, il en vint aux détails d'affaires.

Quand il eut terminé, le café fumait dans les tasses, les deux policiers, redevenus silencieux, le dégustèrent en gourmets, puis se levèrent pour se rendre au bureau télégraphique comme il venait d'être convenu.

Il était à peu près neuf heures et demie du soir quand les deux amis pénétrèrent dans le hall réservé au public.

L'heure de la fermeture était très proche, un seul employé demeurait encore à son guichet, attardé par un règlement de comptes.

Cependant Delâtre et Latouche n'étaient pas seuls dans le bureau; une jeune femme, penchée sur la tablette qui sert de pupitre, rédigeait d'une main fébrile une dépêche assez longue.

Etonné de sa présence, et d'ailleurs curieux comme doit l'être tout homme de sa profession, M. Latouche s'approcha discrètement, mais de façon à pouvoir lire.

Il n'avait pas achevé de déchiffrer l'adresse qu'il tresaillit violemment et que, avec une sorte d'anxiété, il se pencha vers l'inconnue pour mieux voir son visage.

Il eut peine à réprimer une exclamation de surprise en la reconnaissant tout à coup.

Cette jeune femme était Claire Delaroche, elle adressait une dépêche à M. Georges Montbréal, docteur-médecin, à Passy.

Que se passait-il donc?

Comment cette jeune fille qu'il avait vue si tranquille, chez ses parents, le jour même, se trouvait-elle, à cette heure avancée, aussi loin de sa demeure?

Latouche n'eut pas tout le loisir d'y penser en ce moment, car l'employé du télégraphe, pressé maintenant de partir, réclamait la dépêche qu'il adressait à Me Bernard, notaire à Paris, pour lui demander les numéros des titres ayant appartenu jadis à madame de Serlay.

D'ailleurs, pendant qu'il se penchait au guichet, la jeune femme disparut, emportant sous son bras un volumineux paquet; c'est du moins ce que remarqua M. Delâtre qui l'observait par habitude.

Or, voici ce qui avait amené Claire Delaroche, ou plutôt Merlin, à se trouver si tard loin de la Mulatière, et dans un bureau de télégraphe.

(A suivre)

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel

DANS LA COULISSE

Mme Lena Rossborough, pianiste anglaise de grande réputation, vient d'enregistrer sur disques Parlophone, le concerto de Québec, d'André Mathieu. On se rappelle que le concerto de Québec avait été spécialement composé pour le film "La Forteresse". André Mathieu entreprendra d'ici deux semaines une tournée qui le conduira tout d'abord à Shawinigan Falls et ensuite dans les principales villes de la rive sud...

* * *

Jean Desprez, auteur de "La Cathédrale...", donnera une conférence à Québec vendredi prochain à l'Institut Canadien sur "Les relations françaises"... Plus d'une centaine d'anciens combattants hospitalisés étaient les invités du Forum, lors de la première des "Skating Vanities" mercredi soir...

* * *

Ethel Waters, une comédienne et chanteuse qui chante au Chez Maurice Danceland Café il y a quelques mois et qui ne put se trouver une chambre dans nos grands hôtels parce qu'elle est de race nègre, sera la vedette de "Member of the Wedding", une pièce que Robert Whitehead et Oliver Rea monteront sur le Broadway...

* * *

Bobby Wayne et Gloria Shayne débuteront au Starlit Roof, du Ruby Foo's, lundi soir... Gali Gali, le magicien qui fait sensation au Bellevue Casino Café, sera l'invité des journalistes, ce soir, à l'hôtel Laurentien...

* * *

Charles Laughton inaugurera sa tournée transcontinentale du Canada et des Etats-Unis, à Montréal le 9 octobre. Il en sera également ainsi des danseurs hindous Sujata et Asoka qui ont choisi Montréal pour inaugurer leur série de concerts de la nouvelle saison...

* * *

Patti Page, la chanteuse-étoile de la compagnie Mercury, fera ses débuts à l'Esquire, lundi soir... Le chanteur sud-américain Carlos Ramirez suivra Nellie Lutcher, au Chez Maurice Café... Roche et Aznavour reviendront sous peu au Faisan Doré où ils se sont fait applaudir quatre mois, l'année dernière... Il est rumeur que le Café Minuit devienne un steak house français qui s'appellerait "Chez Lelarge, à la grillade française...

* * *

Luis Mariano, qui s'est embarqué hier du Hâvre à destination du Canada, et les soeurs Etienne, formeront un trio lors de leur spectacle au His Majesty's pour interpréter une nouvelle chanson intitulée "Quissas, Quissas, Quissas"... "Quartet", une délicieuse production anglaise, est en train d'établir des records de recettes au théâtre Avenue où elle est à l'affiche depuis trois semaines...

* * *

Henry Manella, de la direction de Ruby Foo's est actuellement à New-York; il est allé étudier les possibilités de présenter de très grandes vedettes à son établissement... Suzanne Cloutier qui a mérité tant d'éloges pour son interprétation dans "Au Royaume des Cieux" et qui tourne un film en Italie pour Orson Welles, vient de recevoir des offres et pour créer une pièce à Paris et pour tenir le premier rôle dans un autre film...

* * *

Eloi de Grandmont, auteur d'"Un fils à tuer", avait comme garde-corps à la première du "Gros Bill", mardi soir, Laurent Dauthuille... Bob Boulanger est maintenant l'assistant de René Campeau, maitre d'hôtel du Chez Maurice... Rod Rodgers que l'on a applaudi au Top Hat pendant trois semaines, est de la distribution de "It's Great Feeling"; on le verra dans le rôle d'un publiciste de la Warner. Dans ce même film, on pourra voir les danseurs apaches Mazzone et Abbott qui sont actuellement en vedette au Bellevue Casino...

Roland COTE

Berthe Lavoie, réalisatrice du concours national "Nos Futures Etoiles", dont la deuxième saison débutera le dimanche 23 octobre, à 9 h. du soir, au réseau français de Radio-Canada. Ce concours, rappelons-le, s'adresse à tous les sujets canadiens de moins de 30 ans, qui possèdent un répertoire de chant classique ou semi-classique. Mme Lavoie recevra les inscriptions jusqu'au 15 novembre.

Salvatore Baccaloni fut étourdissant en Bartolo, dans la représentation du "Barbier de Séville" au Majesty's

Nous nous étions fort amusé, en août dernier, lors de la représentation de "La Tosca", au Stade Molson, en assistant aux tribulations de Baccaloni, en sacristain. Celui-ci, et le Docteur Bartolo du "Barbier de Séville", comptent parmi ses plus grands succès. Il s'y révèle un admirable comédien. Qu'il possède, étrangementè le physique de l'emploi, ajoute encore à sa création. Et il faut voir le maquillage, le déguisement dont il s'affuble! Baccaloni, en Bartolo, est irrésistible. Ajoutons qu'il chante, toujours, avec le même art consommé. Sa grande aria "A un docteur de ma sorte" a fait vibrer, jeudi soir dernier, les murs du His Majesty's: la voix est toujours gigantesque et le débit, des plus assurés.

M. Wilfrid Pelletier possède, de cette partition enlevante de Rossini, une profonde connaissance. Il sait, avec souplesse, soutenir un entrain endiablé sur la scène et chez les musiciens. Nous lui devons plus d'une page débordante d'un comique inénarrable.

Mademoiselle Carmen Torrès, en Rosine ne manque pas d'élégance, d'une grâce docile à son personnage. Elle chante d'une manière charmante et joue fort bien la comédie. Gabor Carelli, en dépit d'un falsetto dangereusement hors de la tonalité, incarne un Comte Almaviva un peu replet et très éveillé. Le Figaro de Francesco Valentino est sûr de lui, sinon toujours amusant. Don Basilio, revêtu du fantastique costume traditionnel, ajouta à son travesti quelque chose encore plus visqueux, d'encore plus pâle, de plus effrayant. L'air de la calomnie, inteprétée par Virgilio Lazzari souleva un enthousiasme légitime. Bref, une distribution intéressante comprenant, aussi, Thelma Votipka, Carlo Tomanelli et Ludwig Burgstaller en Ambrosius, le domestique muet du docteur Bartolo, une autre caricature irrésistible, boiteuse celle-là.

Si les décors du Met manquent de fraicheur et ne se comparent pas, par exemple, à ceux si ravissants des Variétés Lyriques, la saison dernière, la mise-en-scène de Désiré Defrère va, vient, court le plus allègrement du monde : surtout son deuxième acte, un petit chef-d'oeuvre de gaité et de bouffonnerie.

Cet ouvrage, qui plait énormément ici, fut chanté dans son entité sauf pour le court incident du cahier à musique, au premier acte, qui nous dérouta un peu ayant été coupé.

Paul Roussel

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "Neptune's Daughter", 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PALACE. — "Sorrowful Jones", 10.25, 12.40, 3.00, 5.20, 7.35, 9.55.

CAPITOL. — "It's a Great Feeling", 10.20, 12.40, 3.00, 5.20, 7.40, 10.00.

PRINCESS. — "Johnny Allegro", 10.40, 1.00, 3.15, 5.30, 7.45, 10.00

IMPERIAL. — "Devil's Henchmen", 10.00, 12.40, 3:20, 6.00, 8.40. "Bud Abbott and Lou Costello meet the Killer", 11.10, 1.50, 4.35, 7.15, 9.55.

ORPHEUM. — "She", 10.00, 1.20, 4.40, 8.00. "Last Days of Pompeii", 11.40, 3.00, 6.20, 9.40.

CINEMA DE PARIS. — "Le Diable boiteux", 10.50, 6.35, 9.00.

CHAMPLAIN. — "Lame de Fond", 12.00, 2.15, 4.35, 6.55, 9.15.

ELECTRA. — "Chanson d'Avril", 1.05, 3.10, 5.15, 7.20, 9.25.

SAINT-DENIS. — "Le Gros Bill", 12.30, 2.45, 5.00, 7.10, 9.25.

Les Amis de l'Art

On est prié de s'inscrire sans tarder comme membre des Amis de l'Art afin de bénéficier dès maintenant des privilèges offerts par l'Association.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de 9 h. à 5 h. 30; le samedi de 9 h. à 12 h. 30.

Les abonnements aux Concerts Symphoniques peuvent être renouvelés jusqu'au 20 septembre, et aux Matinée sSymphoniques jusqu'au 30 septembre.

Evénements artistiques : Au Forum, le 17 sept., en matinée, Skating Vanities. — Au Plateau, le 19 septembre, le Choeur mixte La Faluche. — Au Gésu, le 24 sept. et le 1er oct., en matinée "Le P'tit Bonheur. — (Pour les membres au-dessus de 21 ans seulement. — Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre au Gésu.) — Au His Majesty, le 26 sept., en soirée et le 1er oct. en matinée, Luis Mariano. — Au Monument National, les 27-28-29 sept., Les Variétés Lyriques présentent Andalousie. —

Note : Des jeunes artistes Montréalais présentent cette saison, en l'hôtel Windsor, "Les Dimanches poétiques"; matinées littéraires en 6 étapes mensuelles et qui seront une rétrospective du Moyen-Age à nos jours. Des abonnements à prix spéciaux sont offerts aux membres. — Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au Secrétariat, 3815 Calixa-Lavallée, Tél.: FR. 1119.

Bob Hope donne une imitation burlesque de Fred Astaire dans la comédie "Where Men Are Men".

Huguette Oligny, une de nos plus brillantes jeunes comédiennes qui se fait applaudir tous les soirs dans le spectacle du "P'tit Bonheur", au Gésù. Il y aura une matinée aujourd'hui.

Des cours de chant gratuits

Pour la 12e année consécutive, le chanteur et artiste bien connu José Delaquerrière commencera bientôt une nouvelle série de cours de chant gratuits pour les jeunes gens et les jeunes filles de la métropole, au Conservatoire Populaire qu'il a fondé. Depuis 12 ans, plus de 4,500 jeunes y ont déjà profité de ces cours où ils ont appris l'art vocal, les principes fondamentaux du chant, le solfège, l'art de se bien présenter en public, ainsi qu'un répertoire intéressant de mélodies. Ces cours reprendront au début d'octobre. Les soirées d'inscription auront lieu à 8 heures lundi soir, 19 septembre, et mercredi soir, 21 septembre, en la salle de l'école St-Jacques, angle des rues Demontigny et Sanguinet.

Dans nos cinémas

AU LOEW'S

"Neptune's Daughter", mettant en vedette Red Skelton, Esther Williams, Ricardo Montalban, Betty Garrett et Keenan Wynn. Cette superbe comédie en technicolor nous ramène l'excellent comique américain Red Kkelton et la ravissante étoile de la nage Esther Williams. Ces deux artistes répètent ainsi leur succès de "Bathing Beauty", un film qui fit fureur il y a quatre ou cinq ans. "Neptune's Daughter" est en troisième semaine au Loew's.

"Sorrowful Jones", avec Bob Hope et Lucille Ball. Voici une très amusante comédie dont l'action se situe en plein coeur de New-York, sur le broadway. Les caractères ont été tirés de la réalité. On sait que "Sorrowful Jones" est adapté d'une nouvelle de Damon Ronyon. Bob Hope donne, dit-on, une des meilleures compositions de sa carrière cinématographique.

AU CAPITOL

"It's A Great Feeling', mettant en vedette Jack Carson, Dennis Morgan et Doris Day, est une comédie musicale en technicolor dont l'intrigue tourne autour d'un acteur assez mauvais qui se voit confier la tâche de faire la mise en scène d'un film. Evidemment tous les interprètes à qui il offre les principaux rôles refusent. L'action se passe dans les studios même de la Warner Bros. On y verra donc pour de brèves apparitions les plus grandes vedettes de cette compagnie.

AU PRINCESS

"Johnny Allegro", mettant en vedette George Raft, obtient un succès considérable au Princess. Ceux qui aiment les films policiers apprécieront tout particulièrement cette dernière production de George Raft qui déborde d'actions, d'inattendus, de surprises. Il est brillamment secondé par Nina Foch et George McCready.

A L'ORPHEUM

"She" et "The Last Days of Pompei", deux productions de Meriam C. Cooper, viennent d'être remises à l'affiche et obtiennent un immense succès à ce populaire théâtre de la rue Ste-Catherine. Ce sont deux spectaculaires films.

A L'IMPERIAL

"Abbott et Costello meet the Killers" est une désopilante comédie nous ramenant les deux comiques Abbott et Costello dans un de leurs meilleurs films. Abbott se voit aux prises avec la justice parce qu'il est soupçonné de meutre. Tout ce qu'il fait pour se disculper tourne contre lui et redouble les soupçons. Il est aidé par son compère Costello. Ce film abonde en situations comiques et cocasses qui tiendront les spectateurs à rigoler du commencement à la fin.

Artie Shaw et son orchestre seront à Montréal mardi

L'orchestre d'Artie Shaw mettant en vedette le maestro lui-même, les cinq Gramercy et la chanteuse Pat Lockwood, donnera un concert de musique de danse au Forum le mardi 20 septembre prochain.

Artie Shaw est un penseur, un philosophe, un artiste que les affaires du monde ne laissent pas indifférent. On peut le mettre au rang des hommes de l'avant-garde. Ce trait explique assez bien le caractère individualiste du Shaw d'il y a quelques années. Il était un chef d'orchestre qui exigeait l'ultime perfection d'interprétation. Sur ce point, il n'a pas changé.

Un long séjour dans la marine l'a considérablement aidé. Là il a vécu la vie en commun, oubliant ses propres problèmes. Au lieu de s'inquiéter sur les problèmes mondiaux ou sur la rareté des idées nouvelles en musique, il passa son temps à éviter les bombes japonaises. Dans le Pacifique, il dut souvent interrompre ses spectacles pour se mettre à l'abri des bombes. Il vit alors jusqu'à quel point la musique était le soutien, un réconfort pour les soldats. Aujourd'hui cette expérience prise sur les champs de bataille lui sert.

Le présent orchestre de Shaw a toutes les qualités que l'on retrouvait dans celui d'avant-guerre. Il interprètera toutes les mélodies qu'il a enregistrées sur disque et qui l'ont rendu si populaire. Son orchestre est composé des meilleurs instrumentistes qui exécutent sous l'oeil vigilant du maestro les plus populaires pièces de l'heure avec une perfection rarement atteinte jusqu'ici dans ce domaine.

Plus de 60,000,000 de disques de Bing Crosby ont été vendus au cours des 15 dernières années.

Ginette Letondal dans la pièce "Un Fils à tuer"

Celle de nos vedettes qui semblent appelées à la plus belle carrière cinématographique est sans doute Ginette Letondal. Et, d'après les résultats d'une enquête menée au Canada par un grand magazine américain, Ginette Letondal deviendrait la grande vedette de notre télévision future. Son charme, sa jeunesse, son élégance, ses qualités photogéniques ont fait d'elle la belle artiste que nous connaissons.

Ginette Letondal a débuté au cinéma dans "Le Père Chopin", où immédiatement, même si elle n'était alors qu'une enfant, elle fut remarquée et promise aux plus grands succès; on comprit alors que, si le cinéma canadien se développait, Ginette Letondal y prendrait une place de choix.

Hier soir, le Saint-Denis a présenté le deuxième film dont Ginette Letondal est la vedette: "Le Gros Bill". Les camarades de notre jeune première sont Maurice Gauvin, Juliette Béliveau et Yves Henry. Dans ce film, Ginette Letondal interprète un rôle différent de ceux qu'elle a joués jusqu'ici et montre un nouvel aspect de son talent.

Mais les fidèles admirateurs de Ginette Letondal auront sous peu une nouvelle occasion d'applaudir leur préférée, car elle jouera, en personne, dans la nouvelle pièce canadienne "Un Fils à Tuer", d'Eloi de Grandmont. Ginette Letondal paraitra sur la scène du Gesù, tous les soirs, à partir du 4 octobre.

La création de cette pièce devrait être un événement artistique considérable. Ginette Letondal sera entourée d'artistes tels que Jean-Louis Roux, qui revient au Canada après trois ans de théâtre en Europe et après avoir tourné en France son premier film "Docteur Louise"; Huguette Oligny, vedette du "P'tit bonheur", et Guy Provost, le sympathique Alexis du film "Un homme et son péché".

Récital à Montréal de F. Germani

Fernando Germani, le distingué titulaire des grandes orgues de St-Pierre de Rome, et l'organiste en chef du Vatican, fera sa première visite d'après-guerre à Montréal le 26 septembre prochain, alors qu'il inaugurera la série de récitals d'orgue Casavant qui sera donnée cette année à l'église St. James United, rue Ste-Catherine ouest. On entendra également dans cette série, les organistes Geraint Jones, Carl Weinrich, Virgil Fox, André Marchal, Mario Salvador et Raymond Daveluy.

M. Germani qui est reconnu comme un brillant organiste et un maitre de la musique, fut engagé l'an dernier par le Pape Pie XII à occuper le poste qu'il détient actuellement à St-Pierre de Rome. Il mérita cet engagement à la suite d'une série de récitals qu'il avait donnés, avec la permission de Sa Sainteté le Pape, à l'église St-Ignace de Rome. Cette série, qu'il répéta l'an dernier et qu'il donnera encore cette année, consiste en des récitals successifs comprenant au complet le répertoire d'orgue de J. S. Bach, Cesar Franck et Max Reger, exploit qui paraît-il n'avait jamais encore été accompli auparavant.

En hommage à l'oeuvre magnifique accomplie par Germani, Pie XII en plus de l'avoir élevé à la dignité de premier organiste à St-Pierre de Rome, le décora de la Croix de Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre une des plus hautes marques de distinction du Vatican.

M. Germani est non seulement un organiste virtuose ayant remporté de grands succès en Europe, en Grande-Bretagne, au Canada et aux Etats-Unis, mais il est aussi un maitre réputé. Il a publié l'édition revisée du Vatican, des oeuvres de Girolamo Frescobaldi qui fut comme Germani organiste à St-Pierre de Rome. Bien qu'encore dans la trentaine, il a écrit et publié une Méthode réputée pour Orgue, traité très élaboré qui comprend plusieurs volumes.

Absences à l'école

Les experts en recherches ont découvert que la maladie est de beaucoup la plus importante raison des absences scolaires. Les absences pour raisons médicales varient d'environ 80 p. 100 en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et dans Québec à plus de 60 p. 100 en Nouvelle-Ecosse. Et la plus grande partie de ces maladies proviennent d'affections des voies respiratoires supérieures.

SOCIÉTÉ PRO MUSICA DE MONTRÉAL
Hôtel Ritz Carlton, le dimanche, à 5 hrs p.m.
Saison 1949-50
23 oct.—PRO MUSICA ANTIQUA: Groupe de onze chanteurs et instrumentistes belges
20 nov.—Qutuor à cordes PAGANINI et JULIUS BAKER, flûtiste
11 déc.—ZINO FRANCESCATTI, violoniste, et ROBERT CASADESUS, pianiste
15 jan.—Quatuor à cordes BUSCH et RUDOLF SERKIN, pianiste
12 fév.—Quatuor à cordes PASCAL, GABY CASADESUS, pianiste, et HENRI TEMIANKA, violoniste
12 mars—Le TRIO DE TRIESTE : piano, violon et violoncelle
CONTRIBUTION DE MEMBRE : $12.00
Secrétariat:
1475 rue Crescent Tél.: HA. 0532
2 heures à 5 heures p.m., excepté le samedi

Après les grandes villes américaines Montréal a maintenant son
"LOUNGE MARINE"
Au Café Saint-Jacques
415 est, rue Ste-Catherine (près St Denis)

OUVERTURE de gala
MERCREDI, 21 SEPTEMBRE
avec un programme à la radio à CKVL : "La Reine d'un soir" avec, en vedette,
Roger BAULU, Fernand ROBIDOUX, et Léon LACHANCE
de 8 h. 30 à 9 h.
Orchestre de danse des plus entraînants

POUR UNE RECEPTION...
POUR UN BANQUET...
POUR LES NOCES... c'est au
CAFE St-JACQUES
QU'IL FAUT ALLER ! c'est en effet l'endroit par excellence !
Pour renseignements:
le gérant GERALD ROCHON
BE. 5996 • HA. 1633

ARCADE
FRANCE-FILM présente le
PARIS THEATRE GUILD dans
"LE PECHEUR D'OMBRES"
de Jean Sarment
MATINEE : mardi, jeudi et dimanche
PRIX : .50, .80 et 1.00
Soirée: PRIX: 1.10 et .68 taxes incluses

Cinéma de PARIS 4e SEMAINE
SALLE CLIMATISÉE
SACHA GUITRY dans Le DIABLE BOITEUX

ST DENIS
Vous auriez tort de ne pas voir !
"LE GROS BILL"
avec
GINETTE LETONDAL
JULIETTE BÉLIVEAU
MAURICE GAUVIN
et YVES HENRY
LES PRODUCTIONS RENAISSANCE INC.
DISTRIBUTION FRANCE-FILM

Deanna DURBIN dans "La chanson d'avril"
A L'AFFICHE
ELECTRA

Robert TAYLOR Robert MITCHUM et KATHARINE HEPBURN dans "I AME d'FOND"
A L'AFFICHE
CHAMPLAIN
1615 ST-CATHERINE E... FA. 1605

GAYETY Tel MA 3799
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m.
SAMEDI 2.30, 7.30, 10.00 p.m. SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.00 p.m.
Un succès sensationnel
LILI ST-CYR
en quatrième semaine
Jimmie COSTELLO, haut comique
GEORGE DEWITT, le fou-rire
BECKLEYS, le peintre-éclair
Les Welfords - Virginia Richmond - Gloria Gail - Charlotte Fayne - Wilfie Dowd

VOTRE DERNIERE CHANCE 4 DERNIERES REPRESENTATIONS 4
VOS AMIS VOUS ONT CERTES PARLE DE CE SPECTACLE MERVEILLEUX — VOYEZ-LE SANS FAUTE ! !
Skating Vanities OF 1950
$1,000,000 SPECTACLE
CE SOIR ET DEMAIN SOIR A 8 H. 30 P.M.
MATINEES: AUJOURD'HUI ET DEMAIN A 2 H. 30 P.M.
FORUM
Il reste encore de bons billets au FORUM: 1.00, 1.50, 2.00, 2.50
Amenez les enfants à la matinée spéciale du Kiwanis demain après-midi à 2 h. 30.

ROXY FOLLIES
1161, BOUL. ST-LAURENT
(Coin Dorchester)
PRESENTE
★ ZENANA
dans une danse de BEAUTE ET DE JUNGLE avec son singe FIFI
★ Gipsy ROLITA, danseuse exotique
★ Lou ACKERO, magie chinoise
★ Soeurs HILTON, jumelles siamoises
★ MARTINETTE, et son oiseau jongleur
★ Charlie ROBINSON, comédien
★ Walter BROWN, comédien
★ Harry WHITE, maitre de cérémonies
★ Sharon ROBERTS, danseuse
A L'ECRAN
"THE GAY RANCHERO"
en couleur
"STOCK BITES MAN..."
AUSSI SUJET COURT
Commençant vendredi prochain WINNIE GARRETT
aussi billets réservés
2 représentations par jour 3 h. et 8.30 p.m.
3 le vendredi
3 h., 7.30 et 10.30
4 représentations le samedi
1 h. - 3 h. 30
7 h. 30 - 10 h. 30
LA. 4352

The "BABY, IT'S COLD OUTSIDE" Technicolor Hit!
Neptune's Daughter
ESTHER WILLIAMS · RED SKELTON
RICARDO MONTALBAN · BETTY GARRETT
KEENAN WYNN · XAVIER CUGAT
LOEWS 3e semaine

BOB HOPE LUCILLE BALL
Damon Runyon's
"Sorrowful JONES"
DEMAREST · CABOT · GOMEZ
MARY JANE SAUNDERS
A L'AFFICHE
PALACE

DENNIS MORGAN · DORIS DAY
JACK CARSON
It's a Great Feeling
Technicolor
Joyeuse comédie musicale
A L'AFFICHE
Capitol
TOUTES CES ETOILES INVITEES
GARY COOPER · JOAN CRAWFORD · EDDIE FISHER
SYDNEY GREENSTREET · PATRICIA NEAL · FRANCES PARKER
RONALD REAGAN · EDWARD G. ROBINSON · JANE WYMAN

COLUMBIA PICTURES presents
GEORGE RAFT as Johnny Allegro
NINA FOCH · GEORGE MACREADY
2e SEMAINE
Princess
Stationnement GRATUIT Tous les jours: 6 h. à minuit Dimanche: midi à minuit

UNIVERSAL-INTERNATIONAL presents
2e semaine
BUD ABBOTT and LOU COSTELLO MEET the KILLER, BORIS KARLOFF
also "DEVIL'S HENCHMEN"
Imperial

2e semaine
The LAST DAYS of POMPEII
SHE
Stationnement GRATUIT Tous les jours: 6 h. à minuit Dimanche: midi à minuit
Orpheum

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport

La troisième partie de la série semi-finale pour la coupe des Gouverneurs entre les Royaux et les Red Wings de Rochester a été ajournée hier soir à cause de la pluie. Cela ne saurait déplaire à Clay Hopper bien que ses joueurs, plus confiants que jamais par suite de deux victoires qu'ils ont remportées sur le losange ennemi, soient plus désireux et confiants que jamais d'en finir avec les Wings et se qualifier pour la finale qui les opposera vraisemblablement aux Bisons de Buffalo, les champions de la ligue Internationale. Cet ajournement semble néanmoins à l'avantage du club local qui possède il est vrai de bons lanceurs mais dont le nombre est limité.

Les fervents du baseball qui ont écouté comme nous la description radiophonique, par Michel Normandin, de la joute de jeudi soir doivent être aujourd'hui des plus optimistes quant à l'issue de la série. Qu'il nous soit permis d'ouvrir ici une parenthèse. Michel Normandin, que nous connaissons intimement, nous a semblé avoir manqué de "pep" ce soir-là. Il donna même l'impression d'être plus heureux d'en avoir fini que d'applaudir la victoire des Royaux. Nous en fûmes étonné comme plusieurs, mais nous en comprenons le pourquoi après l'avoir rencontré à son arrivée de Rochester. Et nous avons autant plus d'admiration pour ce chroniqueur radiophonique, probablement le meilleur de l'heure de langue française, après avoir appris qu'il avait été alité par une mauvaise grippe durant deux jours à Rochester mais eu néanmoins le courage de remplir son engagement afin de ne pas désappointer ses commanditaires ni ses nombreux admirateurs. Nous croyons qu'il mérite les félicitations de tous les amateurs de sport pour ce courage essentiellement sportif.

* * *

Les Royaux ont remporté deux impressionnantes victoires à Rochester et le fait le plus encourageant c'est que Dan Bankhead et Johnny Van Cuyk, les deux premiers artilleurs choisis par Hopper, ont su tenir les adversaires en respect sans le secours d'un lanceur de relève. Nous croyons que le point saillant dans ces deux premières joutes fut la performance magnifice de Van Cuyk jeudi soir. Grâce à son sang-froid admirable et son parfait contrôle dans la septième manche il a mis fin à un dangereux "ralliement" des Red Wings et permis à son club de remporter une victoire pleinement méritée.

* * *

Cette manche fut vraiment dramatique. Le compte était égal, 1 à 1. Les buts étaient remplis et un seul homme retiré. Un seul coup sûr ou même un but sur balles aurait suffi aux Red Wings pour compter le point décisif. L'on imagine la tension qui peut être celle d'un lanceur en de telles circonstances, d'autant plus que Van Cuyk avait commis une erreur coûteuse, permettant à un adversaire d'être sauf au premier but à cause d'un mauvais lancer. Il se rentait responsable d'une défaite potentielle, mais loin de perdre courage il retira deux hommes d'affilée pour mettre fin à la manche. Ce fut le point tournant de la joute. Il s'est du coup mérité l'entière confiance de ses coéquipiers qui comptèrent les points décisifs dans la dixième manche. Hopper ne mentait pas avant la série lorsqu'il déclarait Van Cuyk en meilleure condition que jamais cette saison. Il l'a prouvé d'une manière incontestable. Et si nos lanceurs continuent d'afficher une telle tenue, les Red Wings ne feront pas vieux os.

* * *

S'il fallait choisir les trois étoiles pour cette deuxième vic-

(Suite 9e page, 4e col.)

La série Royal-Rochester se continue ce soir au stade

Les Yankees ont gagné, 4-1

NEW-YORK. (U.P.) — Le lanceur gaucher Tommy Byrne a lancé une magistrale partie de deux coups sûrs, hier, pour permettre aux Yankees de New-York de triompher des Tigers de Détroit par 4 à 1. C'était la 15e victoire de Byrne contre sept échecs.

Hoot Evers et Bob Swift furent les seuls porte-couleurs du Détroit capables de loger une offrande de Byrne en lieu sûr. Brown et Coleman ont dirigé l'offensive des Bombardiers du Bronx avec deux coups sûrs chacun.

Détroit	ab	p	cs	r	a	New-York	ab	p	cs	r	a
Lake 3b	3	0	0	1	1	Rizzuto ac	4	0	1	2	0
K'lloway 1b	2	0	0	14	1	Mapes cd	2	2	0	1	0
Mullin cg	4	0	0	0	0	Bauer cd	1	0	0	0	0
Wertz,cd	4	0	0	2	0	Brown 3b	4	0	2	2	3
Evers,cc	4	0	1	1	0	DiM'ggio cc	3	0	0	2	0
Lipon ac	3	0	0	1	7	Berra r	4	0	0	7	0
Berry 2b	4	0	0	1	3	Keller cg	4	0	1	3	0
Swift r	1	1	1	3	0	Mole 1b	3	0	0	6	0
H'tchins'n l	2	0	0	1	0	Colem'n 2b	3	2	2	4	2
aWakefield	1	0	0	0	0	Byrne l	3	0	1	0	2
Gray l	0	0	0	0	1						
Totaux	28	1	2	24	13	Totaux	31	4	7	27	7

a—Frappa pour Hutchinson à la 7e.

DETROIT .... 001 000 000—1
NEW-YORK .... 001 020 10x—4

Sommaire:—

Points produits par Mullin, Brown 3, Rizzuto. Deux-buts: Brown, 2. Trois-buts: Byrne. Doubles-jeux: Brown à Coleman à Mole; Berry à Lipon à Kolloway; Lipon à Berry à Kolloway. Laissés sur les buts: Détroit, 6; New-York, 5. Buts sur balles de Byrne, 6; Hutchinson, 1; Gray, 1. Retirés au bâton par Byrne, 6; Hutchinson, 1. Coups sûrs et points contre Hutchinson, 6 et 3 en 6 manches; Gray, 1 et 1 en 2 manches. Mauvais lancers: Byrne, Gray 2. Lanceur gagnant: Byrne (15-7). Lanceur perdant: Hutchinson (15-6). Arbitres: Stevens, Berry, Paparella, Hubbard. Temps: 2:03. Assistance: 15,909.

DEUX JOUEURS DESERTENT LE CLUB ST-JEAN

Albert Molini, président de la ligue de baseball Provinciale, a été avisé hier soir que deux "importés des Etats-Unis" des Braves de St-Jean, avaient déserté le club.

Le St-Jean bataille actuellement avec le Farnhan pour rencontrer en finale les Cubs de Drummondville qui ont éliminé de St-Hyacinthe. Molini a été avisé par Gaston Poutré, président du St-Jean, que le receveur Billy Parks et le voltigeur Art Bowlan étaient disparus.

Poutré rapporte que Parks lui a demandé récemment une somme de $100 "sous prétexte que son épouse était malade aux Etats-Unis et qu'il avait besoin de cet argent". Poutré ajoute qu'il a versé à Parks le montant de $100.

Poutré a demandé à Molini la permission d'aligner le receveur Nick Malfara du club St-Hyacinthe pour continuer la série avec le Farnham, mais la direction de ce dernier club s'oppose à un tel geste.

BASEBALL

HIER

Ligue Internationale
Semi-finale
Rochester à Montréal, remise, pluie
(Montréal mène 2 à 0; série 4 de 7)
Buffalo 5, Jersey-City 0
(Buffalo mène 3 à 0; série 4 de 7)

Ligue Nationale
Chicago 5, New-York 4
Cincinnati 2, Philadelphie 1
Pittsburgh 9 Brooklyn 2.

Ligue Américaine
New-York 4, Détroit 1
Boston 12, Saint-Louis 4
Washington 5, Cleveland 4
Philadelphie 5, Chicago 1
Philadelphie 3, Chicago 6

Ligue Provinciale
Saint-Jean 4, Farnham 0

AUJOURD'HUI

Ligue Internationale
Semi-finale
Rochester à Montréal (8 h. p.m.)
(Troisième joute d'une série 4 de 7)
Buffalo à Jersey City (soir).
(Troisième joute d'une série 4 de 7)

Ligue Nationale
Boston à St-Louis.
Brooklyn à Pittsburgh.
Philadelphie à Cincinnati.
New-York à Chicago.

Ligue Américaine
Détroit à New-York.
St-Louis à Boston.
Cleveland à Washington.
Chicago à Philadelphie.

Association Américaine
Semi-finale
Indianapolis à Minneapolis.
(Quatrième joute d'une série 4 de 7).
St-Paul à Milwaukee.
(Quatrième joute d'une série 4 de 7).

Ligue Provinciale
Farnham à Saint-Jean (soir)

DEMAIN

Ligue Internationale
Semi-finale
Rochester à Montréal (2 h. p.m.)
(Quatrième joute d'une série 4 de 7).
Buffalo à Jersey City.
(Quatrième joute d'une série 4 de 7).

Ligue Nationale
New-York à Pittsburgh (2).
Boston à Cincinnati (2).
Brooklyn à Chicago.
Philadelphie à St-Louis.

Ligue Américaine
Détroit à Washington.
St-Louis à Philadelphie (2).
Cleveland à New-York.
Chicago à Boston.

Association Américaine
Semi-finale
Indianapolis à Minneapolis.
(Cinquième d'une série 4 de 7).
St-Laul à Milwaukee.
(Cinquième d'une série 4 de 7).

Ligue Provinciale
Saint-Jean à Farnham

Ligue Nationale

	G.	P.	Pc.	Dif.
St-Louis	89	50	.640	...
Brooklyn	88	52	.629	1½
Philadelphie	75	67	.528	15½
Boston	67	71	.486	21½
New-York	67	73	.479	22½
Pittsburgh	60	78	.435	28½
Cincinnati	57	83	.407	32½
Chicago	56	85	.397	34

Ligue Américaine

	G.	P.	Pc.	Dif.
New-York	88	51	.633	...
Boston	87	55	.613	2½
Cleveland	81	58	.583	7
Détroit	82	61	.573	8
Philadelphie	73	66	.525	15
Chicago	57	82	.410	31
St-Louis	49	93	.345	40½
Washington	44	95	.317	44

(Joutes d'hier soir non comprises)

Farnham perd

Le club St-Jean a blanchi le Farnham par 4 à 0, hier soir, dans une partie de la série semi-finale des éliminatoires de la ligue de baseball Provinciale.

McDuffie a espacé seulement cinq coups sûrs au Farnham, alors que les Braves en ont cogné sept aux dépens de Krakowski. Barbee a réussi un circuit pour le St-Jean.

St-Jean ...... 100 100 002—4 7 0
Farnham .... 000 000 000—0 5 1

McDuffie et Valois Krakowski et Napier.

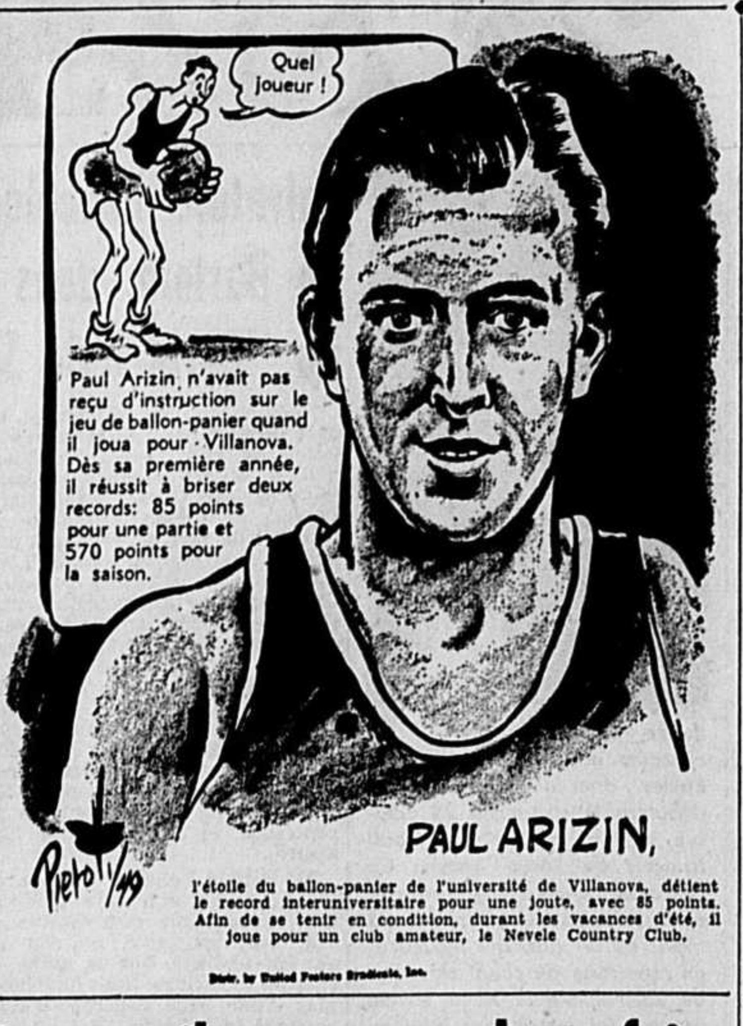

l'étoile du ballon-panier de l'université de Villanova, détient le record interuniversitaire pour une joute, avec 85 points. Afin de se tenir en condition, durant les vacances d'été, il joue pour un club amateur, le Nevele Country Club.

Distr. by United Feature Syndicate, Inc.

Podbielan affrontera Dusak dans la troisième partie

La troisième partie de la série semi-finale "B" de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue Internationale entre les clubs Montréal et Rochester sera jouée ce soir au stadium De Lorimier. La partie, qui devait être disputée, hier, mais qui fut remise à cause de la mauvaise température, commencera à 8 heures précises.

Les Royaux mènent actuellement par 2 à 0, grâce à des triomphes de 9 à 5 et 3 à 1 remportés sur le terrain des Red Wings de Rochester. Ils seront favoris pour triompher ce soir.

Le gérant Clay Hopper aura recours au droitier Clarence Podbielan pour lancer ce soir. Podbielan, qui a terminé la saison régulière avec un record de neuf victoires contre treize défaites, sera opposé à Ervin Dusak, dont le record est de 11 triomphes, huit échecs.

Al Gionfriddo, diminutif voltigeur du Montréal, qui s'est blessé dans la 2e partie de la série jeudi soir à Rochester, sera en mesure de s'aligner ce soir. Il jouera dans le champ gauche, si Hopper ne change pas ses plans à la dernière minute.

Grâce aux deux triomphes remportés à Rochester, une parfaite harmonie règne au sein de l'équipe du Royal. Les joueurs ont joué de l'excellent baseball et ils sont confiants de triompher encore ce soir.

Advenant que le Montréal l'emporte, Clyde King, un artilleur droitier qui a gagné 17 parties cette saison, lancera demain après-midi dans la 4e partie de la série.

* * *

E. J. (Buzzi) Bavasi, gérant général des Royaux de Montréal, a annoncé que les billets marqués "événement No. 1" pour la série Montréal - Rochester, seront acceptés pour la joute de ce soir seulement. Les billets marqués "événement No. 2 et événement No. 3" seront acceptés demain après-midi et lundi soir respectivement.

PARNELL REMPORTE SA 23e VICTOIRE — STEPHENS BRILLE

BOSTON. (UP) — Le lanceur gaucher Mel Parnell, qui en est à sa deuxième saison seulement dans les Majeures, a remporté sa 23e victoire de la campagne 1949, hier, alors que les Red Sox ont eu raison des Browns de St-Louis par 12 à 4.

Le redoutable cogneur, Vern Stephens des Bostonnais, a été le gros canon de son club en frappant une paire de circuits, ses 37e et 38e de la saison.

Lou Stringer, qui a remplacé le vétéran Bobby Doerr au deuxième but et Al Zarilla ont également brillé à l'offensive pour les Red Sox avec quatre coups sûrs chacun.

* * *

CINCINNATI. (UP) — Le lanceur gaucher Ken Raffensberger a remporté sa 16e victoire, tandis que Ken Heinszelman a subi sa 8e défaite, alors que les Reds de Cincinnati ont vaincu les Phillies de Philadelphie par 2 à 1.

Danny Litwhiler a réussi son 10e circuit pour le club Cincinnati, tandis que Jimmie Bloodworth a frappé deux coups sûrs.

* * *

Les Giants perdent

CHICAGO. (UP) — Les Giants de New-York ont encaissé leur 5e défaite consécutive et leur 9e dans leurs 11 dernières rencontres, alors qu'ils ont baissé pavillon, 5 à 4, contre les Cubs de Chicago après 10 manches de jeu, hier.

Wes Westrum, receveur des Giants, a frappé son sixième coup de circuit.

A BOSTON

St-Louis	ab	p	cs	r	a	Boston	ab	p	cs	r	a
Dillinger 3b	5	0	0	0	1	Dim'gio cc	5	1	1	2	0
Spence cg	4	1	1	2	0	Pesky 3b	4	1	2	1	4
Priddy 2b	4	1	2	2	3	W'llams cg	4	2	1	1	0
Sievers cc	4	0	1	4	0	S'phens ac	5	2	2	1	4
Moss r	3	1	1	2	0	Zarilla cd	4	2	4	3	0
Graham 1b	2	0	1	4	1	G'man 1b	5	1	1	13	0
Kokos cd	4	0	0	6	1	Stringer 2b	4	3	4	1	2
Sullivan ac	3	1	1	4	2	Tebbets r	5	0	2	5	1
aLollar	1	0	1	0	0	Parnell l	4	0	0	0	0
Drews l	1	0	0	0	0						
Ferrick l	2	0	0	0	0						
Ostrowski l	0	0	0	0	0						
bPlatt	1	0	0	0	0						
Totaux	34	4	8	24	8	Totaux	40	12	17	27	11

a—Simple pour Sullivan à la 9e.
a—Retiré pour Ostrowski à la 9e.

St-Louis .... 000 121 000— 4
Boston .... 020 111 25x—12

Sommaire:—

Erreurs: Priddy, DiMaggio. Points produits par Tebbets, Parnell, Sievers, Stringer 3, Spence, Priddy, Stephens 3, Sullivan, DiMaggio, Williams 2, Goodman. Deux-buts: Pesky 2, Stringer, Priddy, Spence, Williams. Circuits: Stephens 2, (37e et 38e), Stringer. Doubles-jeux: Kokos-Priddy-Graham; Priddy-Sullivan-Graham; Pesky-Stringer-Goodman. Laissés sur les buts: St-Louis 6, Boston 8. Buts sur balles: de Parnell 3, Drews 1, Ferrick 3. Retirés au bâton, par Parnell 5. Coups sûrs et points contre: de Drews 6 et 3 en 3 manches (aucun retiré à la 4e); Ferrick 3 et 5 en 3 ½aucun retirés à la 7e); Ostrowski 8 et 5 en 2. Lanceur gagnant: Parnel (23-7). Lanceur perdant: Ferrick (6-3). Arbitres Honochick, McKinley, Summers et Grieve. Assistance: 8,601. Temps: 2.13.

A CINCINNATI

Phila'phie	ab	p	cs	r	a	Cincinnati	ab	p	cs	r	a
As'burn, cc	4	1	1	7	0	Adans, 2b	4	0	0	2	2
Hamner, ac	4	0	0	3	1	Lowrey, cg	3	0	0	4	0
Sisler, 1b	4	0	0	3	1	Litw'ler, cd	3	1	1	0	0
Ennis, cg	3	0	0	5	0	M'iman, cc	0	0	0	0	0
Seminick, r	3	0	1	2	0	Klusz'ki,1b	4	1	2	10	0
aGlyn	0	0	0	0	0	Cooper, r	4	0	0	5	0
Lopata, r	0	0	0	0	0	Blood'th, 3b	4	0	2	2	4
Sanicki, cd	2	0	0	1	0	Stall'up, ac	2	0	1	2	3
Jones, 3b	3	0	1	1	2	W'ker, cc-d	3	0	0	1	0
Goliat, 2b	3	0	0	2	2	Raf'b'ger, l	3	0	1	1	2
H'zelman, l	2	0	0	0	2						
bBlattner	1	0	0	0	0						
R. Miller, l	0	0	0	0	0						
Totaux	26	1	3	24	8	Totaux	30	2	7	27	11

a—Courut pour Seminick à la 8e.
b—Frappa pour Heintzelman à la 8e.

Philadelphie .... 000 100 000—1
Cincinnati .... 200 000 00x—2

Sommaire:—

Erreurs : Hamner 1. Points produits par: Sisler, Lithwhiler, Bloodsworth. Deux-buts: Ashburn. Circuit : Litwhiler. Sacrifice : Sanicki. Laissés sur les buts : Philadelphie : 2, Cincinnati : 7. Buts sur balles : par Heintzelman 3. Retirés au bâton : par Raffensberger 5. Coups sûrs et points contre : Heintselman 6 et 2 en 7 manches; Miller 1 et 0 en 1 manche. Doubles-jeux : Jones-Goliat-Sisler; Heintzelman-Hamner-Sisler. Lanceur gagnant : Raffensberger (16-15). Lanceur perdann : Heintzelman (17-8). Arbitres : Boggess, Goetz et Jorda. Temps : 1:34. Assistance : 1,185.

A CHICAGO

New-York	ab	p	cs	r	a	Chicago	ab	p	cs	r	a
Willi'ms 2b	5	1	2	1	2	R'm'z'tti 3b	5	1	2	1	1
Lockm'n cg	5	1	2	0	0	C'v'r'tta 1b	5	0	3	8	2
Th'mp'n 3b	4	0	1	1	5	Smalley ac	5	0	0	4	3
Thoms'n cc	4	0	1	2	0	Sauer cg	3	0	1	2	0
M'rshall cd	5	0	1	2	0	Pafko cc	5	0	1	2	1
Gordon 1b	4	0	1	10	0	B'mh'ltz,cd	4	2	1	2	0
Lafata 1b	1	0	0	3	1	Scheffing r	5	1	2	6	0
Rigney ac	3	1	1	5	5	T'rw'ger 2b	3	0	0	3	2
Westrum r	4	1	2	5	1	bReich	1	0	1	0	0
Jansen l	4	0	0	0	4	cJeffcoat	0	1	0	0	0
						Rush l	0	0	0	0	0
						eOwen	1	0	1	0	0
						Lade l	2	0	0	1	1
						aSerena	1	0	0	0	0
						Hacker l	0	0	0	1	1
						dBurgess	1	0	1	0	0
						Verban 2b	0	0	0	0	0
Totaux	39	4	11	29	18	Totaux	41	5	13	30	11

a—Frappa pour Lade à la 6e.
b—Frappa pour Terwilliger à la 9e.
c—Courut pour Reich à la 9e.
d—Frappa pour Hacker à la 9e.
e—Frappa pour Rush à la 10e.

NEW-YORK . 101 002 000 0—4
CHICAGO ... 030 000 001 1—5

Sommaire:—

Erreur: Rigney. Points produits par Thompson, Lockman, Scheffing, Cavarretta 2, Westrum 2, Burgess, Owen. Deux-buts: Scheffing, Cavarretta, Lockman, Reich. Trois-buts: Williams. Circuit: Westrum. Buts volés: Gordon, Lafata, Ramazzotti. Sacrifice: Baumholtz. Double-jeu: Rigney à Williams à Lafata. Laissés sur les buts: New-York, 10; Chicago, 11. Buts sur balles de Lade, 3; Hacker, 1; Rush, 1; Jansen, 4. Retirés au bâton par Lade, 4; Hacker, 2; Jansen, 5. Coups sûrs et points contre Lade, 7 et 4 en 6 manches; Hacker, 2 et 0 en 3 manches; Rush, 2 et 0 en 1 manche. Lanceur gagnant: Rush (9-16). Lanceur perdant: Jansen (15-15). Arbitres: Conlan, Warneke, Stewart. Assistance, 4,405. Temps: 2.27.

Longueuil rencontre deux fois Ville-Emard, en semi-finale

Quelques surprises ont été enregistrées jusqu'ici depuis le début des séries éliminatoires dans la ligue Laurentienne indépendante senior du président Paul Guilbault. D'autres surprises pourraient certainement être enregistrées d'ici la fin. Les séries se poursuivront demain dans la division du Nord et dans la division des Cantons de l'Est.

Dans la division du Nord les séries semi-finales de trois de cinq débuteront. Au stade Notre-Dame le Ville-Emard recevra la visite du Longueuil dans un programme double. La première partie commencera à une heure précise. Le Longueuil a causé une très forte surprise en éliminant dans sa première série le puissant club Beauharnois, qui avait terminé en première position de la division. Plusieurs amateurs favorisent le Longueuil pour éliminer le Ville-Emard. Cependant, Billy Innes, pilote du Ville-Emard, est confiant de voir ses protégés passer en finale de la division. Le jeune Blain lancera pour Longueuil contre Alphie Malfara dans la première partie.

A Ste-Thérèse le club de l'endroit disputera la victoire deux fois au club Epiphanie dans l'autre semi-finale de trois de cinq. Une très grande rivalité existe entre ces deux clubs et la série promet d'être enlevante. Les frères Armand et Fernand Thibeault lanceront pour le Ste-Thérèse tandis que Vanasse sera au monticule dans la première partie pour l'Epiphanie.

Dans la division des Cantons de l'Est la série finale se continuera. Le Drummondville, qui mène présentement trois gains contre un dans une série de cinq de neuf contre le Thetford Mines, est favori pour l'emporter. Le Drummondville jouera deux fois à Thetford, si nécessaire. Le vainqueur de la série rencontrera dans la grande finale du circuit, le gagnant de la division Nord.

P.-E. Chamberlan est élu président

Au cours d'une assemblée tenue hier soir, les membres fondateurs Elan a formé un comité fondateur pour la prochaine saison.

P.-E. Chamberlan

P.-E. Chamberlan, ex-président de cette association sportive et l'un des 10 fondateurs du club, a été nommé président du comité fondateur. Ce comité aura la charge d'élire annuellement un président actif pour diriger les activités du club.

La saison 1949-50 marquera le 10e anniversaire de fondation du club de ski Elan. Les directeurs de cette association prévoient une fructueuse saison.

Les Athletics ont vaincu Chicago, 5-1

PHILADELPHIE, (U.P.) — Les Athletics de Philadelphie ont eu raison des White Sox de Chicago par 5 à 1 ici hier dans la 1ère joute d'un programme double.

Le lanceur Dick Fowler a reçu le crédit de sa 13e victoire contre 10 défaites pour les Athletics, tandis que Pierce fut chargé de son 15e revers.

Chicago	ab	p	cs	r	a	Philad'hie	ab	p	cs	r	a
Philley cd	4	0	1	2	0	Joost ac	3	0	0	1	5
Appling ac	4	0	0	3	6	Valo cg	4	0	1	1	0
M'haels 2b	1	0	0	2	1	White cg	4	0	0	2	0
Krnich 3b	4	0	0	0	4	Fain 1b	4	2	2	8	0
M'k'v'h cc	3	0	0	3	0	Majeski 3b	3	0	0	0	0
Ost'ski cg	4	0	0	1	0	C'man cc	4	0	3	4	0
Kress 1b	3	0	0	9	1	Suder 2b	4	1	1	7	6
Malone r	2	0	0	2	1	Guerra r	3	1	2	4	0
Pierce l	1	0	0	2	3	Fowler l	3	1	1	0	2
aZernial	1	1	1	0	0						
Bruner l	0	0	0	0	0						
Totaux	27	1	2	24	16	Totaux	32	5	10	27	13

a—Simple pour Pierce à la 8e.

Chicago .... 000 000 010—1
Philadelphie .... 001 021 01x—5

Sommaire:—

Erreurs: Valo, Suder. Points produts par: Valo 2, Fowler, Chapman 2, (Zernial compte sur le double-jeux de Appling). Deux-buts: Fain 2. Sacrifice: Majeski. Buts volés: Fain, Guerra. Doubles-jeux: Appling-Kress; Joost-Suder-Fain 2; Fowler-Suder-Fain. Laissés sur les buts: Chicago 5; Philadelphie 5. Buts sur balles de Fowler 6, Pierce 1. Retirés au bâton: par Pierce 2; Fowler 2. Coups sûrs et points contre: de Pierce 8 et 4 en 7 manches; Bruner 2 et 1 en 1 manche. Mauvais lancer: Pierce. Lanceur gagnant: Fowler (13-10). Lanceur perdant: Pierce (7-15). Arbitres: Passarella, Rommel et Boyer. Temps: 1:50 Assistance: 5,000.

Chicago .... 050 100 000—6 12 0
Philadelphie .... 000 300 000—3 7 1

Wight, Klieman (6) et Wheeler; Coleman (13-13) et Astrosh. Lanceur gagnant Wight (13-13) Circuits: Chapman (22e).

LES ALOUETTES A TORONTO

Les Alouettes tenteront de rejoindre les Argonauts de Toronto cet après-midi, en deuxième place du classement, alors qu'ils visitent le club de la Ville-Reine, dans une joute régulière du Big Four. La joute est très importante pour le club local, car une défaite signifierait probablement qu'il serait incapable par la suite de rejoindre les Rough Riders, en première place.

BUFFALO BAT JERSEY CITY

JERSEY CITY (C.P.) — Les Bisons de Buffalo ont défait les petits Giants de Jersey City par 5 à 0, ici hier soir, pour ainsi remporter une 3e victoire consécutive dans leur série semi-finale "A" de 4 de 7 des éliminatoires de la ligue Internationale pour la coupe des Gouverneurs et le droit de rencontrer les champions de l'Association Américaine dans la petite série mondiale.

Quinze courses au programme du Laval Yatch Club, à Pont-Viau

Un programme de 15 courses entre les plus rapides canots-automobiles dont plusieurs atteignent une vitesse de plus de 80 milles à l'heure, sera présenté au Laval Yatch club de Pont Viau, dimanche après-midi. Dans l'attraction principale, il y aura course de quinze milles, s'il y a limite de trois épreuves de cinq milles, alors que le Guy II d'Arthur Couillard, Atomique de Gérard Patry et Typhoon de Gérard Longtin se rencontreront dans deux épreuves dans trois pour un gros enjeu.

Ces trois hydroplanes puissants se joindront ensuite au Must Skee Doo de Wilfrid Vincent et au Captain Morgan de Lucien Doré pour se faire la lutte dans la première division des hydroplanes 225; Thetford Star de Roland Leblond, Kingcot de Haineault, Spitfire de R. Legault, Dynamite de Lussier et Hurricane de Georges Girard en viendront également aux prises dans la deuxième division 225. Le conducteur de Spitfire prétend l'emporter décisivement dans cette épreuve. Dans l'autre division, Gérard Longtin est confiant que son Typhoon filera à une vitesse supérieure de 81 milles à l'heure qu'il a réussie il y a deux semaines, au cours d'un essai contre la montre.

Dans deux épreuves pour yatchs de plaisance, le E-77 du docteur Louis Dolbec fera la lutte au YoYo de Luc Laurin, au Miss Beloeil de Zoël Parent et à plusieurs autres inscrits de la dernière heure.

Dans les classes pour motogodilles, classe A, le Z-1 de Gaston Fecteau s'attaquera aux embarcations Also Ran de Raymond Marotte, Z-II d'Arthur Marotte, Z-7 de Robert Langlois de Québec et au Z-59 de Charlie Taylor de Montréal. Dans la classe C, le Z-55 d'Hermas Morin aura beaucoup de compétition de la part du Z-47 d'Armand Bourrassa de Montmagny, Z-19 de Lévis Marotte, Z-23 d'Edgar Boisvert de Québec. Dans la classe illimitée, le Z-61 de P. Bergeron aura à soutenir l'opposition des Z-71 de H. Vol, Z-25 de Claxton, Z-13 de Barlow, Z-35 de J. N. St-Aubin, Z-37 de J. Fillatreault, Z-51 de Gilles Fillion et du Z-50 de H. Thibeault des Trois-Rivières.

Comme attractions supplémentaires, Claude Renaud est confiant d'exécuter des sauts en ski aquatique sur un tremplin fort amélioré, tandis que Léo Bellisle et Louis Dolbec exécuteront de nouveau le fameux saut de la mort en canot-automobile, à la grande demande du public, qui apprécie de plus en plus ces exploits. Selon l'opinion générale, le Laval Yatch Club, situé à Pont Viau, sur la route St-Vincent-de-Paul-Terrebonne est le plus beau site de courses sur eau au Canada.

Quatre rapides coursiers inscrits dans le derby amble de Montréal

Le derby amble de Montréal ne réunira que quatre coursiers, mais il suscite quand même beaucoup d'intérêt. Prince Like, propriété de George McCaffrey de Russell, Ontaria, a été choisi le favori de la classique, mais dans certains milieux, on croit que Captain Cash pourrait causer des surprises.

Gérard Bouvrette de St-Jérôme conduira Prince Like, qui courra pour la première fois au parc Richelieu cette année. On a rapporté que ce coursier avait affiché beaucoup de rapidité durant les exercices tenus cette semaine.

Adage, propriété des écuries Richelieu et Sir Peter G. appartenant à Henri Letourneau de Montréal, ont également été inscrits. La bourse de cette classique sera de $2,000 pour trois épreuves.

Cinq autres classifiés seront au programme. Dans le classifié amble, on remarque: Sonny Boy S, Sandy H. Lee, Guy Worthy, Volo Bars, Eddy Mack, Sir Henley, Shanghai B et Up Front.

Dans le classifié Richelieu, il y a: Crusano, Loulou Todd, Dick Granett, Miss Rosa B., Lily B, Catherine Stout, Helena Grattan, Scott Volo Jr.

Les inscrits dans le classifié spécial sont: Ritz Evans, Orcus Bar, Giftine, Direct Patch, Jitterbug, Lee McKerron, Iola Mainsheet et Ruth Dillon. Dans le classifié trot et amble, Van Fleet, Master Mind, Rose Volo, Miss Caretaker, McGeddes, Tommie P. Naitygi 2nd, Coronation Frisco.

Dans le classifié "A" il y a Charlie Mine, Daisay, Bonnie Baker, Little Gadsby, Lee Baldwin, Peter Hanover, Easter Dale et Harbor Light.

Ce soir l'attraction principale sera un free for all junior. Sept coursiers ont déjà été inscrits dans cette classique. Quatre autres classifiés compléteront le prochain. Le promoteur Armand Plouffe a laissé entendre qu'environ quatre vingt-cinq chevaux courront au Bout-de-l'Ile en fin de semaine.

LUTTE
CE SOIR
STADE SAMSON
(Ste-Catherine est, près Dorion)
FINALE
JACQUES LAROSE "JUMPING" JOE WHITE SAM CHUCK VS EINAR "LEFTY" OLSEN JEAN LATREILLE PAUL NERON
4 — AUTRES COMBATS — 4
Admission : 60¢ - $1. — AM. 8552

Cortez, Pusie et Cagney en finale

Un grand gala de lutte sera offert lundi soir par le duo Lamontagne-Grégoire, alors que ces derniers présenteront le dernier programme de la saison d'été. Quatorze gladiateurs seront à l'affiche dans les cinq matches qui seront offerts aux amateurs, dont une finale par équipes qui mettra six lutteurs aux prises. Une semi-finale et trois autres combats compléteront la soirée.

Dans la grande finale par équipes le champion mondial des poids-lourds junior Manuel Cortez sera le capitaine d'une équipe composée de lui-même, Jean Pusie et George Cagney. Ces trois derniers feront face à Joe "Killer" Christie, Harry Madison et Al Tucker.

Dans la semi-finale le gros et puissant René Florent qui a fait un beau début pour l'organisation de l'Exchange en l'emportant sur Harry Madison, sera opposé cette fois-ci à un match vilain dans Jos Devalteau. Eddie Auger se battra dans le spécial contre Clément Durocher, qui a fait un retour dans l'arène jeudi dernier.

Dans les deux autres rencontres Ovila Asselin le solide partenaire d'Auger en équipe affrontera le rude Jacques Trudeau, tandis que Jean Louis Roy et Marcel Ouimet feront les frais du lever de rideau.

Au parc Jarry

Le club de balle molle "les chinois canadiens" affrontera l'Association sportive Brosso, au terrain No 2 du parc Jarry demain après-midi à 2 heures.

LA POLICE QUESTIONNERA TONY DEMERS

MAGOG, Qué., (C.P.) — La policelice de Magog a rapporté hier qu'elle questionnerait Tony Demers,, ex-joueur de hockey de la ligue Nationale, en rapport avec la mort d'une femme dans un hôpital local.

La police a refusé de donner de plus amples détails. La police provinciale à Montréal a déclaré qu'elle avait envoyé un détective à Magog pour faire enquête au sujet de la mort de cette femme. Selon l'information obtenue, un joueur de hockey de Sherbrooke a été aperçu.

Le rapport révélé aux quartiers-généraux de la police provinciale veut que la femme ait succombé aux suites d'une sauvage attaque.

La police provinciale ajoute qu'un homme a conduit la femme à l'hôpital Providence. Cet homme aurait déclaré aux autorités de l'hôpital qu'il paierait les frais d'hospitalisation. La femme, dont l'identité n'a pas été dévoilée par la police, a rendu le dernier soupir à 2.30 p.m.

Demers a porté les couleurs du club Sherbrooke au cours des deux dernières saisons. Il doit jouer de nouveau cette année pour cette équipe, mais après une suspension de 10 jours seulement. Demers a reçu une telle sanction de la Q.A.H.A. pour s'être aligné sous un faux nom, B. Taylor, avec le club Rigaud l'hiver dernier.

Un ailier droit, âgé de 32 ans, Demers a porté les couleurs du club Canadien de la ligue Nationale en 1939-40.

Un autre témoin important est actuellement détenu par la police. Il s'agit de Bob Pruneau, 30 ans, de Sherbrooke.

Le cadavre de la victime a été identifié par ses 2 soeurs, Bella Burke, 24 ans, 3360 rue Richwood, Montréal, et Mme William Laurette, 25 ans, 468, rue Child, Coaticook.

Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste de la province a été dépêché sur les lieux pour pratiquer l'autopsie du cadavre de la victime. Les détectives Paul Coulombe et A. Gagné de la Sûreté provinciale font présentement les perquisitions judiciaires en attendant l'enquête du coroner qui aura lieu lundi.

Rosemont vs Westmount

Le club de football Rosemont, dirigé par le sportsman Cicolo, rencontrera demain le Westmount, champion junior l'an dernier, au terrain situé angle la rue Beaubien et 6e avenue. La partie commencera à 2 h. 30 précises

Les attractions seront nombreuses au grand festival du Centre sportif

Il nous fait plaisir d'annoncer que les frères Lortie, Bob et Paul, ont accepté de contribuer au succès du festival du Centre Sportif de Montréal demain après-midi en sur le terrain situé au coin de la rue Sherbrooke et boulevard Pie IX.

Bob Lortie ex-champion international rencontrera François Miquet dans un combat d'une chute à finir, l'arbitre sera nul autre que le fameux champion international du monde qui a repris son titre cette année pour la sixième fois, Paul Lortie.

M. Ernest Crépeau, populaire promoteur de lutte dans l'est de Montréal, a pris cette arrangement avec les frères Lortie afin de montrer au public leur désir de collaborer à tout événement social qui a pour but le lien de la jeunesse.

En cas de pluie le festival du centre sportif sera remis au dimanche suivant.

Les directeurs et les organisateurs du Festival du Centre sportif de Montréal lancent une invitation à tous les maires et mairesses des terrains de jeux de la ville de Montréal de participer en qualité d'invités d'honneur aux activités du Festival.

Les membres de la Montreal Motocycle Variety Club ainsi que leurs invités participeront au Festival.

Mme Rachel Leroux, présidente du club, sera à cette occasion couronnée reine de la motocyclette et dirigera son groupe dans une série d'attractions très intéressantes.

Courses

Il y aura des courses pour tous les enfants de 5 à 16 ans.

Les courses seront sous la direction du Comité récréatif des terrains de jeux d'Hochelaga-Maisonneuve. MM. René A. Gauvreau et Kent Carter sont les promoteurs.

Il y aura autant de sortes de courses qu'il est possible de l'imaginer. Entre autres signalons la course à relais, la course à trois-pattes, la course sur échasses. Il y aura également des concours de suspension à un câble, l'ascension dans un poteau graissé, etc.

Tous sont assurés de passer une agréable journée s'ils décident d'assister ou de participer au Festival demain.

Gatineau Mills vs Champêtre, demain

Le Champêtre du Dr Jean Marion, champion de la ligue Montreal Junior du président Achille Mailloux, dirigé par P.-E. Charbonneau, recevra demain à 1 h. 30, le Gatineau Mills, champion du district d'Ottawa, dans la deuxième partie de leur série de 2 dans 3 leur donnant droit de passer en semi-finale du détail de l'Association Provinciale de Baseball Amateur.

Le Champêtre, qui a perdu dimanche dernier par 6 à 5, compte bien remporter la victoire demain avec ses joueurs étoiles tels que Jack, Pontbriand, Parino, Hébert et autres tandis que le club visiteur leur opposera le lanceur Carrière, qui est sorti victorieux dans la première rencontre, ainsi que les frères Plouffe, Trépanier et Cousineau. Advenant une victoire du Champêtre, la joute décisive suivra immédiatement après la première. Les joutes seront jouées sur le terrain de l'Institution des Sourds-Muets, coin Faillon et Saint-Laurent.

Sherbrooke vs Trois-Rivières

Dans l'autre série quart de finale le Sherbrooke, vainqueur du Trois-Rivières, dimanche dernier, au compte de 8 à 6, se rendra sur le terrain de ce dernier pour continuer leur série de 2 de 3. Le Trois-Rivières entend bien égaliser la série et il alignera son lanceur-étoile, René Bazin. Advenant une égalité, la joute décisive sera jouée également demain.

Les gagnants de ces deux séries se rencontreront ensuite en semi-finale dans une série de 2 de 3 afin de passer en finale contre la formidable équipe Lemelin de Lévis, champion provincial de l'an dernier.

Dans la catégorie juvénile

Le club St-Vincent de Paul, qui a triomphé du Trois-Rivières dimanche dernier, au compte de 13 à 7, tentera de mettre fin à la série en allant rendre visite au club trifluvien dans la seconde rencontre de leur série de 2 de 3 pour avoir le privilège de rencontrer le Victoria de Québec dans la série finale. Advenant une victoire du club Trois-Rivières dans la première partie, les deux clubs joueront la troisième partie de cette série sur le même terrain.

Ligue Nationale

Brooklyn 000 000 011—2 7 1
Pittsburgh 000 340 02x—9 10 3

Newcombe, Erskine (5), Branca (6), Barney (8) et Campanella, Edwards (2); Werle (11-11) et McCullough. Lanceur perdant: Newcombe (15-7). Circuits: Edwards (6e), Westlake (20e).

Série finale de la ligue Royale Jr.

Le Ville-Marie est confiant de s'assurer le championnat de la ligue Royale Junior alors qu'il recevra la visite du Rosemont sur son terrain, demain, au parc Dominion. Le Villle-Marie mène présentement par 2-1 dans la série finale de trois de cinq.

Le jeune Carpentier lancera probablement pour Ville-Marie contre Macknay du Rosemont.

Le club Nisei

Demain après-midi, à 1 h. 30 précises sur le terrain du parc Lafontaine, le club de baseball Nisei, formé de Japonais et dirigé par Suga, recevra la visite du "All Stars junior" de Burlington.

Deux gladiateurs québécois ce soir au stade Samson

Les amateurs de lutte qui préfèrent une soirée remplie d'émotions et qui désirent assister à des combats, ou la rudesse et la vigueur des adversaires en présence, promet des dénouements sensationnels devront se rendre au Stade Samson, ce soir, pour y voir l'une des dernières représentations extérieures de la saison.

A l'occasion du programme de ce soir, le génial promoteur Sylvio Samson a obtenu les services d'une phalange de lutteurs montréalais qui présenteront l'une des plus agressives soirées dans nos arènes locales.

Deux excellents combats préliminaires permettront aux amateurs de voir des athlètes rapides, cherchant à obtenir des rencontres plus importantes par un triomphe; Kid Girard fera face à Fernand Caron et George Desparois se mesurera avec Jerry Langford.

Le terrible Henri Dufresne, aucunement embarrassé par l'absence de ses deux coéquipiers Emile et Georges, offrira une chaude réception à Maurice Fortin, un lutteur de Québec qui a fait très belle figure depuis son arrivée à Montréal.

La finale de cette soirée extraordinaire offre cependant un véritable gala de lutte en un seul combat. Jacques Larose, champion du monde; "Jumping" Joe White et Sam Chuck en viendront aux prises avec Einar "Lefty" Olsen, Jean Latreille et Paul Néron. Cette rencontre promet d'être la plus rude depuis l'ouverture de la saison estivale dans les stades locaux. Les amateurs verront ces six gladiateurs dans un combat dont les vainqueurs se mériteront trois magnifiques trophées, actuellement détenus par Larose, White et Chuck, qui les ont récemment enlevés aux Dufresne.

VALLEYFIELD Sr. ENGAGE HOWIE MORENZ Jr.

VALLEYFIELD, Qué. (C.P.) — Les Braves de Valleyfield de la ligue de hockey senior du Québec ont annoncé hier soir qu'ils avaient mis sous contrat Howie Morenz jr. un ailier droit qui l'an dernier a porté les couleurs du club Dallas de la ligue des Etats-Unis.

Howie Morenz jr. est le fils de Howie Morenz sr. ancienne étoile des Canadiens de la ligue Nationale, dont le nom figure aujourd'hui dans le Panthéon de la Renommée du sport national canadien.

La direction des Braves a annoncé également que le vétéran joueur de centre Rosaire (Kitoute) Joannette avait accepté les conditions du club pour la saison 1949-50.

COURSES SOUS HARNAIS

SAMEDI SOIR à 8 h.
DIMANCHE après-midi à 1 h. 30
PARC RICHELIEU
Information : AM. 2146 ou Pointe-aux-Trembles 9864
Stationnement gratis — Pari mutuel
ADMISSION :
Adultes, $1.00 — Enfants, 35¢
SERVICE SPECIAL D'AUTOBUS DIRECT A LA PISTE
DEPART PAPINEAU ET SHERBROOKE
50¢ aller et retour

LES INSCRITS

(Par la United Press)

Woodbine

1ère COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Lucky Princess 106 Lunch Date 113
Mary Heise 111 Desert Prince 109
Chance Oak 106 If You 113
Brass Baby 114 FaFr Fetched 113
Skylark 116 Zanna May 113
Rum Runner 113 Annie T. 106
Atomi Beauty 113 Le Tourbillon 121
Babolie F. 111 Flying Rocket 113

2e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Rip Away 114 Imperator 114
Last Kiss 114 She Didnt 101
Curly J. 109 Post War Style 111
Rose Worth 106 Chall Pass 113
Patty Knot 111 Sunnycrest Gal 111
Sunday Knight 119 One Blue 114

3e COURSE. — $2,500 ajoutés, Steeple-chase Hendrie, handicap, 4 ans et plus, 3 milles.
Rockwood Jean 143 Oak Bulger 149
Fiftyfirst 134 Many Flares 145
Oak Leaf 144 Art School 138
Bridlespur 140

4e COURSE. — $1,400, allocations, 3 ans, 6 furlongs.
Janicot 116 aPic Me 107
Toe The Mark 106 Smiling Eyes 110
Stoney Way 107 Volunteer 105
Bosshem 109 aLady Win 116
a—Entrée Ferme Cap Diamant.

5e COURSE. — $6,000 ajoutés, Handicap Jockey Club, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Joey Bomber 111 Moldy 115
Samanad 114 Escador 107
Exploiter 110 Yellowknife 106
Dymoke 109 Roman Road 104
Double Briar 120

6e COURSE. — $4,000 ajoutés, Stakes Breeders, 3 ans, nés au Canada, 1 1/16 mille.
aTab Field 116 aRegan Lad 116
Mandateo 112 Grilled 116
Sunty Line 119 Platemaker 116
Albert F. 116 Bolaris 122
Foxy Rythm 113
a—Entrée J. G. Fair.

7e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Pinckney 106 Devilsand 113
Kidnapped 110 Kalmar 108
Little Action 112 Delayed 114
Malishah 113 Highpat 120
Sweepshore 100

8e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Korafloyd 105 War Scholar 113
Paddygoeasy 108 Paloma Linda 110
Kennebunk 108 Carolina Rebel 112
Model Lady 110 Shadwell 117

Hazel Park

1ère COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Somber Pride 117 Western Front 110
Admirable 120 Gray Victory 120
Dairfair 92 Winnebago 120
My War Dog 112 Forman 102
Air Commander 115 Major Action 112

2e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs.
Donero 112 Olo's Star 117
Sir Spic 117 Sir Roice 112
Fly Demon 115 Big Head 117
Side Order 110 Grado Primero 117
Meyersdale 112 Sue's Special 109
Fly Pigeon 111

3e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans, 1 mille.
Veragel 104 Wild Heiress 104
What A Day 118 Pine Lady 109
Bold Rumer 115 Waza Wana 107
Lady Serenata 112 Wohneda 115
Black Mittens 107

4e COURSE. — $1,700, allocations, 2 ans, 6 furlongs.
Aunt Dora 107 Dixie Flyer 108
aAsphalt 110 You'd Better 108
Golden Reaper 111 Petrolas 115
aBlack Box 113 On The Aisle 111
a—Entrées : Webb, Jones, Wollin.

5e COURSE. — $2,200, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Second Son 120 Tennessean 109
Noble One 114 Arb 106
Susan W. B. 112 aSpry Chick 111
aQueen Gohl 111 Redigal 112
—aEntrées : Hall, Fetzer.

6e COURSE. — $3,500, handicap, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Brown Hostess 109 Monterey 106
Jacks Town 118 Jimpin 105
Boy-Plin 113 Tubby B. 111
MacCosh 106

7e COURSE. — $1,700, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille.
Sala Lou 104 Pretty Valley 103
Good Hostess 112 Sun Umber 113
Impersonator 113 Brocha 106
Royal Chap 107 Old Banner 100

8e COURSE. — $1,700, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Hi Neighbor 116 Outsider 103
Rotamal 110 Oceanus 113
Alma's Boy 101 Dee Gee S. 106
Hywick 100 Beau Fiddler 118

—SELECTION—
1—Air Commander, Major Action, Winnebago.
2—Grado Primero, Olo's Stra, Fly Demon.
3—What A Day, Pine Lady, Black Mittens.
4—Petrolas, Black Boxâ, Golden Reaper.
5—Second Son, Redigal, Susan W. B.
6—Jacks Town, Tubby B., McCosh.
7—Good Hostess, Impersonator, Pretty Valley.
8—High Neighbor, Beau Fiddler, Oceanus.
Le meilleur : JACKS TOWN

Hawthorne

1ère COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans eet plu 6 1-2 furlong.
May Fly 109 Sugar Lump 109
Yale 108 Black Cat 112
Gay Gunner 112 Liberate 114
Sun Vigil 107 Thunder Hoof 110
Donna L. 109 War Page 112
Ess Kay 104 Four Fours 112
Mr Flynn 115 Picadilly 115
Atomic Energy 115 Sax Bee 105
Jessies Beau 118 Willis E. 115

2e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 6 1-2 furlongs.
Playeda 111 Lookout Dice 115
Danna Like 115 Teddy Reigh 115
Infinotto 118 Warmelia 115
Templemoyle 112 Fav 109
Herbie G 115 Wee Mistress 105
Non Ferro 109 Craline 109
Don Coventry 112

3e COURSE — $2,200, à réclamer, 3 ans 1 1-16 mille.
Galant Spar 102 Dark Tiny 110
Rare Bid 116 Brezno 100
Cass 110 Preceder 113
Sulle 105 Venture On 109
All For Free 114

4e COURSE — allocation 3 ans et plus. 6 furlongs.
Didapper 115 Rebel Raider 115
Ability 115 Lucky Dog 115
Button Shoes 115 Star Pigeon 115
Is There 115 Bolingover 118
Renown 118 bLot O Luck 118
aSecond Avenue 118 bFamous Shake 110
Devotional 112 aBowled Over 118
Wonder Sir 115
a—Entrées T. D. Buhl.
b—Entrées Hasty House Farms and R. Ankenbauer.

5e COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans 6 furlongs.
Quick Tiger 114 Sequence 111
Big Ping 112 Rosily 106
Eagle River 114 Prudent Don 117
Pnut Vendor 117 Calla Babe 107
Royal Tulip 117 Alsabs Day 111
Whirling Dough 117 Obstinate Si 114
Foray Vina 112 Gold Eagle 114
Yoncalla 114 Zoom 117
Provocative 117 Simla 111

6e COURSE — $15,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille.
Stud Poker 119 Castel Beau 112
Cutty Hunk 116 aVolcanic 125
Whirling Dough 107 Sun Herod 118
Pellicle 108 Love Sonnet 105
Happy C 125 Lextown 112
Roi Rouge 113
a—Entrées: Oots, Brady et Walmac Farm.

7e COURSE — 3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Countess In 113 Shillalah 109
High Shine 121 Blue Helen 115
Pinebloom 115 Walkie Talkie 109
Bulnes 109 Proud Ruler 109

8e COURSE — 2,500, à réclamer, 4 ans et plus 1 1-8 mille.
Miss M L 110 Puddle Jumper 112
Song Sparrow 111 Superwolf 109
Torello 117 Mae Agnes 111
Sammies Image 108 Scotch Bim 117
Storm King 114

9e COURSE — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1-2 mille.
In Abeyance 109 Pert 109
Beneelobe 107 Ted Mosquero 108
Star Graduate 109 Roman Jobe 109
Wary Mary 106 Vanflag 109
Ben B 109

10e COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans 1 1-16 mille.
Park Pigeon 111 Dielle 107
Wintag 111 Frost Bitten 105
Battle H 111 Watch Susan 104
Flying Time 100 Janina 113
Thank You Sir 107

—SELECTIONS—
1—May Fly, Jessies Beau, Liberate.
2—Templemoyle, Lookout Dice, Teddy Reich
3—Brezno, All For Free, Preceder.
4—Lucky Dog, Bolingover, Renown.
5—Provocative, Whirling Dough, Sequence.
6—Volcanic, Stud Poker, Happy C.
7—High Shine, Blue Helen, Pinebloom.
8—Scotch Bim, Torello, Storm King.
9—Ted Mosquero, Wary Mary, In Abeyance.
10—Park Pigeon, Battle H, Dielle.
Le meilleur: Volcanic.

Narragansett

1ère COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.
Co-Pennant 99 Sky Chilla 106
Foxy Jack 113 Petes Best 108
Second Attempt 116 Instanter 109
Sherry D 115 Creel 108
Fire Rider 116 Everyplayful 110
Dale Maedic 102 Gypsy Lea 108
Cherry Care 103 Small Stuff 113
Bengal Baby 106 Sun It 106

2e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Indus 101 Head Stream 111
Algie 110 Khartoum 106
Merry Risk 112 Daddy Joe 115
Ventana 109 Atom Ride 110
Divot Digger 115

3e COURSE. — $2,100, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
First Sentry 106 Bel Beau 108
Curtain Time 113 Cinder Foot 109
Shaffle 113 Shako 113
Paper Mill 113 Gay Date 110
Our Bully 113

4e COURSE. — $2,200, allocations, 6 furlongs.
Royce 113 Locust Dale 113
Judys Runner 110 Glorious Maxim. 108
Shadows Start 113 Red Design 111
Faustin 113 Cheemeup 108
Donke Serenade 113 Hy Ginnis 117

5e COURSE. — $2,200, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Parliament 108 Spiteful Sue 113
Reborn 113 Going Airy 116
Risk A Whirl 111 Liberty Andy 122
Octorora 116 Shifting High 110

6e COURSE. — $3,500, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.
A-Agrarian U 115 Evening Rose 108
Dukes Gal 104 Charing Rock 111
Johns Joy 125 Directoire 109
Scipio 112 Manna H 112
A-Mr Buster 108
A—Entrée, J L McKnight.

7e COURSE. — $25,000 ajoutés, Handicap Narragansett Special, 3 ans et plus, 1 3/16 mille.
Vulcans Forge 124 Johns Joy 109
Donor 118 Mesmer 109
First Nighter 109 Ponder 119
Beter Self 120 Fancy Flyer 103
Loser Weeper 114

8e COURSE. — $2,600, allocations, 3 ans, 1 mille et 70 verges.
Roseborough 115 Quick Retort 110
Bolo Mack 113 Appease Not 107
Outland 113 September 110
Blue Grip 117 Friendly Frank 113

9e COURSE. — $2,200, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Sa Justo 109 Land N Sea 109
Daring Mate 111 Captain Boudour 111
Favorito 115 Happy Smiles 114
Liteco 113 Mescara 111

—SELECTIONS—
1—Sherry D, Sky Chilla, Small Stuff.
2—Ventana, Divot Digger, Merry Risk.
3—Shako, Curtain Time, Shaffle.
4—Unbridled, Donke Serenade, Hy Ginnis.
5—Liberty Andy, Shifting High, Octorora.
6—Johns Joy, Agrarian U, Charing Rock.
7—Ponder, Vulcan's Forge, Better Self.
8—Blue Grip, Friendly Frank, Rosebobough.
9—Liteco, Favorito, Happy Smiles.
Le meilleur : Ponder.

Atlantic City

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Lotoftown 117 Gray Chief 113
Skylarker 108 Blue Fedora 113
Count Display 108 Will I 107
Justice 117 Miss Gossip 109
Ourlouise 109 Vortex 114

2e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Penty O 115 Entranced 115
Blue Cross 115 Dorty Larkmead 104
Wanima 116 Warmoud 124
Brogden 110 Lido Way 116
Tacaro Milkman 115

3e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Pip Pip 113 Convicted 112
Eagle Speed 108 V-Jet 108
Ray K 106 Charm Prince 112
All Hostess 103

4e COURSE. — $3,000, allocations, 2 ans, 6 furlongs.
Galena 112 Little Bad 117
Mystagogue 112 Alma B. 117
Bengal Trail 112 Rockspan 120
Peace Mission 120 Flying Mane 117
Trumpet King 115

5e COURSE. — $10,000 ajoutés, Stakes Seashore, 2 ans, 6 furlongs.
aMiss Highbrow 112 Cornwall 112
Thasian Hero 115 Westhampton 115
Excitable Mary 109 aDinah Rose 112
Attention Mark 11 Eastern Flyway 118
Attention Mark 118
a—Entrée Ferme Brown Hotel.

6e COURSE. — $5,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Tavistock 116 Shimmer 107
Woodford Sir 116 High Trend 111
Irisen 119 Dobodura 109
Tidy Sum 122

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Maudeaux 113 Jobie 115
Burley Bid 118 First Draft 123
Copacabana 118 Medalist 115
Orestone 111 Mr Happy 115

8e COURSE. — $5,000, allocations, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
British Isles 109 Turbine 111
Enon 109 Roman Candle 115
My Celeste 103 Happy Victor 111
Gasparilla 115 Service Pilot 109
Catbridge 109 Manchac 115

—SELECTIONS—
1—Justice, Blue Fedora, Lotoftown.
2—Tarcaro Milkman, Warmond, Wanima.
3—Pip Pip, Convicted, Charm Prince.
4—Galena, Peace Mission, Trumpet King.
5—Attention Mark, Excitable Mary, Thasian Hero.
6—Irisen, Tidy Sum, Tavistock.
7—First Draft, Medalist, Mr. Happy.
8—Cat Bridge, British Isles, Roman Candle.
Le meilleur : Justice.

Aqueduct

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 7 furlongs.
Cougar 114 Jersey Isle 114
Limehill 114 Little Rocket 114
Lennie Boy 114 Cloudchaser 104
Fatal Error 116 Jgansi 111
Our Play 109 Red Banjo 119
Warrior Prince 117 Shes Home 114
Indefensa 111 Marine Light 119
Sugar Strick 109 Hachette 106
Count Jl 109 Hickory Lea 114
Jims Jeanie 111 anella 119

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 5½ furlongs.
aEquiposette 113 Designee 113
Omissive 108 Sams List 116
Chilcat 116 Midlopolis 116
Thendara 108 bHydraulic 109
bLittle White Lie 113 Sir Mitchell 116
Farthing 113 aFrontiersman 116
Mitzi Helen 108 Eloquence 108
Gino Gray 116 Good Grazing 113
Nostrilla 113 Moving Scene 108
a—Entrées : G. Droulis, R. N. Webster.
b—Entrées : Mill River, Llangollen.

3e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Flatbush 115 Texas Brags 113
Holly Ridge 106 Shine On 109
Blunt Remark 114 Nassau 114
Custody 114 Merry Tudor 111
Sir Flint 109 Magic Moment 111
Son Charlie 121 Our Tommy 120

4e COURSE. — $3,500, allocations, 2 ans, 6 furlongs.
Light Upon 113 Adopt 116
aWater Wheel 116 Home Free 116
Promptness 111 Schroon 111
Lights Up 106 Steel Blue 116
Blue W. 116 Sudan 116
Whirling World 116

5e COURSE. — $3,500, handicap, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Nathaniel 116 Master Mind 114
Galloping Gus 122 Big If 115
Sagittarius 114 Vaudeville 103
Alairne 110 Flying Weather 121

6e COURSE. — $50,000 ajoutés, Handicap Beldame, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Lithe 109 Stole 107
Paddleduck 112 My Emma 106
Allies Pal 112 Red Camelia 106
Mother 108 Harmonica 112
Nell K. 113 Miss Request 113
Conniver 125 Plunder 107
aLoraine 106 Gaffery 114
aPail of Water 106 Bewitch 126
Brownian 112 aBut Why Not 123
Silver Drift 108
a—Entrées : B.Long E. Lasker, King.

7e COURSE. — $4,000, handicap, 3 ans et plus, 11/16 mille.
aRialto 115 Dart By 116
Prefect 122 Lex 115
Calfero 113 Splash 112
aBullet Proof 112
a—Entrées : A. Hanger, Langollen.

8e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 1 1/16 mille.
Pomander 118 The Globe 112
Brownanne 107 Nonpariel 114
Bouncing Boots 116 Danger Ahead 114
Highbinder 115

—SELECTION—
1—Red Banjo, Jersey Isle, Warrior Prince.
2—Gino Gray, Little White Lie, Hydraulic.
3—Texas Brags, Son Charlie, Flatbush.
4—Home Free, Whirling World, Steel Blue.
5—Flying Weather, Galloping Gus, Sagittarius.
6—Bewitch, Conniver, Harmonica.
7—Rialto, Prefect, Lex.
8—Bouncing Boots, Pomander, Nonpariel.
Le meilleur: Flying Weather.

LES RÉSULTATS

(Par la United Press)

Hawthorne

1ère COURSE. — $2,500, à réclamer, 3 ans, 6½ furlongs.
Joes Star (Roser) 41.00 17.80 8.80
King Alla (Keene) 8.40 6.20
Dusty Babe (Chesnut) 5.00
Ont aussi couru: Deck Talk, Anzio Express, Deltoid, Tootsie McCabe, Quivive, Scapagal, Culver Co-ed, Harrys Pride, Busy Sis.

2e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Big Muddy (Carroll) 276.00 84.00 37.00
Elkhorn (Martin) 9.00 5.80
Wise Tiger (Batcheller) 3.60
Ont aussi couru: Carpet Sweep, Spring Sand, Layout, Russian Action, Leapolino Spring Gal, Our Best, Genies Mate, Maneen, Star Graduate.
PARI-DOUBLE: $2,420.60.

3e COURSE. — $2,500, 2 ans, 6 furlongs.
So Far (Rivera) 3.60 2.80 2.20
Fortnightly (Batcheller) 4.40 3.00
Anphar (Chestnut) 2.40
Ont aussi couru: Kanza, Cohoss, Doasit, Polar Bear, Big Girl.

4e COURSE. — $2,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Waterclock (Rivera) 5.20 3.40 2.40
Betethel (Pederson) 6.40 3.40
Try Again (Keene) 2.80
Ont aussi couru: Artless, No Meg, Red Ginger, Elaine O, Easter Ship.

5e COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Cold Spy (Alvera) 7.80 5.40 3.20
Tordar (Combest) 25.20 8.60
Dominion (Pederson) 3.00
Ont aussi couru: Winning Hand, Dasha, Kingbolt, High Cotton, Chance Script, Suzies Girl, Bobs Ace, Garbie, Not Sorry.

6e COURSE. — $3,000, allocations, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Take Ten (Batcheller) 6.80 3.80 2.60
Maijo (Combest) 3.60 2.40
Catsmeow (Scurlock) 2.40
Ont aussi ocuru: Keep Moving, Eagle Look, Elderbrook.

7e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille.
Big Inch (Rivera) 6.40 4.00 3.20
Billcella (Roser) 9.00 6.80
Danada Red (South) 6.00
Ont aussi couru: Sheltie, Vesuvio, Gilded Trump, Pam Light, Ferry Pilot.

8e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1 1/16 mille.
Jousting Match (Baird) 15.00 9.60 6.40
Rippling Sand (Keene) 6.40 4.20
Narcissus (Batcheller) 4.20
Ont aussi couru: Quatre Call, I Did, Sandslinger, Dive Bomber, Good Look, Gift Maedic, Sweet Dough, Sohelpme.

Woodbine

1ère COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Carispat (Andino) 5.20 3.20 2.60
Treasure Band (Bright) 5.70 3.65
Timely Action (Rountree) 3.80
Ont aussi couru : Danger Mark, Lovely Fox, Malarkey, Coral Rose, Fred L, Goldie Wonder, Blazing Iris, Gwenedna, Waycross.

2e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Sons Of Heels (Te'pleton) 13.80 6.35 5.40
Astound (Bright) 3.40 2.80
Muchy (Segriff) 4.00
Ont aussi couru : Camp Flight, Pat H, Rithes, Jims Sister, Getwise, York River, Bristol Boy, Roger Grier.
Le pari double a rapporté : $69.75.

3e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs.
Smoky Miss (Stewart) 26.30 10.95 5.55
Fauvetta (Merchant) 6.35 3.90
Silver Tray (Bright) 3.40
Ont aussi couru : Bunty Jewel, Dolly Dumpling, Dancing Shoe, Beach Girl, Blue Rhonda, Black Baby.

4e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Souris (Robillard) 21.65 8.90 5.10
Stage Line (Remillard) 6.05 4.00
End Run (Hartley) 3.70
Ont aussi couru : Escort, Running Wave, Rail Strike, Sweets, Eventide, Hemseth, Goldies Sugar, Hemjohn, Rate Case.

5e COURSE. — $6,000 ajoutés, Stakes Coronation, 2 ans, 1 mille et 70 verges.
Unionville (Dodge) 9.75 6.00 4.60
King William (Jenkins) 14.70 5.70
B-Sir Strome (Dewhurst) 4.20
Ont aussi couru : Nephisto, Chopstile, Brazen Bus, Roanite, B-Isis, Micky Bass.

6e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Roman Runner (Bright) 12.95 6.50 5.00
Green Bim (Pittarelli) 5.15 4.35
Frere Markette (Ca'pbell) 4.80
Ont aussi couru : Fashion Plate, Barts Chance, Belsize, Arbenthe, Samkan.

7e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Red Vulcan (Buisson) 7.90 5.25 3.90
Lady Monoa (Kerr) 10.30 5.70
Jackie B (Hugues) 4.60
Ont aussi couru : Sovias Bunty, MacFlin, Gay Judy, King Solomon, Winging Away, Lawandos, Kentucky Day.

8e COURSE. — $1,350, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Romance Boy (Bright) 6.50 4.30 3.00
Pitto Night (Bavington) 7.00 4.50
Gallant Dot (Andino) 3.20
Ont aussi couru : Water Level, Browns Line, Lanky, Storm Hood, Broom Time, Saipan, Land Cruiser, Chance Had, Moon Play.

Aqueduct

1ère COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 7 furlongs.
The Street (Gorman) 12.00 7.10 4.00
New Nation (Glisson) 11.00 5.30
Quick Touch (Woodhouse) 2.80
Ont aussi couru: My Lucky Joe, Urquia, Silver Reward, Julibee, Hustling Oaks, M. Luck Out, Give Thanks, Trifle, Psychic Scamp.

2e COURSE. — $3,000, à réclamer, 2 ans, 7 furlongs.
McGill (Rogers) 33.40 10.60 7.30
Blue Heart (Gorman) 3.30 3.00
Isocrates (Bernhardt) 9.90
Ont aussi couru: Crack The Whip, Mr Flares, Consort, Carryall, Dyle.
Le pari-double a rapporté $291.90.

3e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans et plus, environ 2 milles.
Skyscraper (Adams) 5.10 3.40 2.00
Monkey Wrench (Marzani) 6.00 4.20
New Rule (Harris) 3.30
Ont aussi couru: aFirebet, Persepolis, aBig Bones, Pegasus II.
a—Entrée W. Wickes Jr.

4e COURSE. — $3,500, 2 ans, 5½ furlongs.
Lady Patricia (Scurlock) 5.50 3.50 2.60
Blue Rose (Dodson) 3.90 2.40
Mahratta (Picou) 2.40
Ont aussi couru: aBy Road, Cita, Supersonic, Grace O'Malley, aDiving Belle.
a—Entrée Stone-Belair Stud.

5e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Rare Mineral (Woodhouse) 5.10 2.90 2.40
Third Ace (Gorman) 3.50 2.70
Rocklye (Boland) 3.00
Ont aussi couru: Getaway Day, Seven Pillars, Props, Campanilleo, Swing Me.

6e COURSE. — $3,500, allocations, 3 ans, 1 1/16 mille.
Blue Hills (Glisson) 6.50 3.30 2.70
Entrust (Scurlock) 4.00 3.40
Titien II (Boland) 4.60
Ont aussi couru: Magna Charta, Podner, Hero.

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Cencerro (Gorman) 8.00 2.50 2.40
Laurania (Glisson) 2.20 2.10
The Dervish (Danisi) 3.50
Ont aussi couru: Croesus, Chips Down, Profano.

8e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
Gretna Green (Glisson) 3.70 2.90 2.30
Vacance (Schmidl) 7.70 3.70
Amanecer (Gorman) 2.90
Ont aussi couru: Bootalong, Shadow Shot, aBold Mate, aAlrisal, Tourelay, G. Ray.
a—Entrée C. Mojena.

Atlantic City

1ère COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Mucho Manana (Pariso) 5.40 4.00 3.20
Beau Jay (Sheridan) 7.20 5.00
Slip O'Ned (Downs) 8.60
Ont aussi couru: Stick By Me, Ruling Pen, Blenrab, Bougent, Toy Ming, Her Hibs, Regal Glad, My Dog, Foxy Cat.

2e COURSE. — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs.
Mary Ann (Claggett) 42.00 17.00 10.20
River Scotch (Luther) 12.00 7.80
Head Smart (Culmone) 6.80
Ont aussi couru: Hand In Glove, Palist, Vera Connelly, Miss Haste, Nedlon, Acondale, Paramount.
PARI-DOUBLE: $189.00.

3e COURSE. — $2,500, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Lotus Blossom (Stout) 4.80 2.40 2.80
No Parking (Handford) 3.00 3.00
Jeep Quest (Gilbert) 2.80
Ont aussi couru: Pink Slip, Service Badge, Perrys Prize, Big Shrew, Lady Ridgewell, Helentown, Lucky Patty.

4e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Dry (Stout) 5.40 4.00 3.20
Gremlin (Russo) 6.00 4.60
Grand Boy (Culmone) 6.00
Ont aussi couru: Great Hope, Margaret, E, Little Willie, The Squire, Riar Black, Galamilk, Dove Shoot.

5e COURSE. — $4,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Binky (Strange) 4.60 3.20 2.60
Brown Moat (Stout) 4.40 3.60
Some Town (Gilbert) 3.80
Ont aussi couru: Tight Squeeze, Colonel O'F, Royal Lover, Gold Bull.

6e COURSE. — $3,500, à réclamer, 3 ans et plus, 1⅛ mille.
All In Fun (Dickey) 6.20 2.80 2.40
Halbarall (Gilbert) 3.00 2.60
Free Press (Culmone) 4.20
Ont aussi couru: True Dream, Daralet, Whatacard, Cherish.

7e COURSE. — $3,000, à réclamer, 3 ans, 1⅛ mille.
Speaker (Civitello) 15.20 9.00 5.00
On The Wing (Columone) 10.20 6.20
Wenham (Calderon) 13.60
Ont aussi couru: La Mode, Lumpuckerow Fraternal, Superba, Ooza.

8e COURSE. — $3,000, àréclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille.
Phidias (Gilbert) 6.20 3.60 2.80
Mary Barr (Purser) 4.80 3.60
Go Devil (Dickey) 3.20
Ont aussi couru: Logansport, Resojet, Pine Vision, Subdue, Commodore K.

Hazel Park

1ère COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.
Loutey (Danhauer) 7.80 5.20 3.20
Cloudy Rumor (Church) 10.00 4.80
Bill G (Haber) 2.80
Ont aussi couru : Westy Streak, Bentbrook, Queens Chance, Cram, Four Bells.

2e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 5½ furlongs.
Little Apple (Haber) 23.20 7.60 4.80
Tascosa (Sanabria) 3.00 2.60
Upstate (Hauer) 4.20
Ont aussi couru : Deanna, Gerrys Bud, Swing Out, Cecelia Wood.
Le pari double a rapporté : $197.80.

3e COURSE. — $1,400, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Miss Blak (Wood) 6.40 4.20 2.80
Fuddy Duddy (Sanabria) 8.20 4.80
Moon Ballad (Cook) 4.60
Ont aussi couru : Rose Girl, Rodeo Rose, Norgrand, Stop Me.

4e COURSE. — $1,400, à réclamer, 2 ans, 6 furlongs.
Ticker Tape (Cook) 7.20 4.20 2.80
Miss Sigh (Barrow) 3.40 2.60
Dame Polly (Danhauer) 2.60
Ont aussi couru : Hensboy, Creede, Bearwald.

5e COURSE. — $2,000, allocations, 3 ans et plus, 6 furlongs.
Likeasnot (Fico) 13.00 5.60 3.80
Perlair (Church) 3.80 2.60
Fleetridge (Manifold) 2.80
Ont aussi couru : Bright Steel, Play Again, Heim Car.

6e COURSE. — $1,400, à réclamer, 3 ans et plus, 6½ furlongs.
Tawny Lady (Manifold) 7.00 3.80 2.80
Squadron (Sanabria) 3.80 3.00
Badly Broke (Barrow) 5.20
Ont aussi couru : Bomber Jr, Low Tension, Holt, Detroit Tiger, Lantern.

7e COURSE. — $1,500, à réclamer, 3 ans, 5½ furlongs.
Connies Boy (Cook) 8.00 4.20 3.40
Cock Crow (Delpidio) 4.40 3.60
Fosters Pride (Cook) 6.00
Ont aussi couru : Kapiniaca, Never Want, Pathem, Blue Servant, Wood H.

8e COURSE. — $1,600, allocations, 3 ans et plus, 1 1/16 mille.
Dado (Fico) 7.80 3.60 2.60
Fourth Degree (Church) 6.80 4.00
Miss Cranberry (Cook) 2.60
Ont aussi couru : Batchs Girl, Cool Judgement, Air Jule, Locker Shot.

Narragansett

1ère COURSE — $2,000, à réclamer 4 ans et plus, 6 furlongs.
Fighting Gypsy (Fern'des) 4.60 2.80 2.20
Red Tag (Turnbull) 6.40 3.00
Mintlock (Destasio) 2.60
Ont aussi couru : Karakorum, Sir Gorhill, Bowery, Flying Ebba.

2e COURSE — $2100, à réclamer, 2 ans et plus, 6 furlongs
Equihaze (Pollard) 7.20 4.60 3.60
Pat The Pilot (Dotter) 44.40 19.60
Assassinator (Zehr) 3.20
Ont aussi couru : Empty Sea, Dash for Cash, H. A. Keller, Pritty Watch, Spitefire, Knights Knave, Heathers View, Cherry Path, Grenade.
Le pari-double paya $19.40.

3e COURSE — $2,300, à reclamer, 3 ans 6 furlongs.
Entreat (Zehr) 6.20 3.90 2.60
La Ganadora (Wilson) 5.00 3.20
Eternal Sickle (Layton) 2.40
Ont aussi couru : Miss Hurricane, Sageness, Her Gift, Ramilly, Princess June, Ann Tuck, Helen May, Melody Miss, Kittlwynk.

4e COURSE — $2,200, à reclamer, 2 ans 6 furlongs.
Sickle Sue (Wilson) 9.20 4.80 4.00
Four Chances (Catalano) 6.80 5.80
Accipiter (Madden) 7.20
Ont aussi couru: Shellmar, Dainty Maid, Burnt Almond, Tiger Nip, Sunny Bones, Carter Girl.

5e COURSE — $2,500, à reclamer, 4 ans 6 furlongs.
Gladys H. (Madden) 5.00 3.60 4.40
Ariel Actress (Robertson) 6.60 4.40
Wise Brunette (Fern'des) 4.00
Ont aussi couru : Blenlin, Rampageous, Green Isle, Phara Surprise.

6e COURSE — $2,200, à reclamer, 3 ans 1 1-16 mille.
King Rhythm (Hettinger) 11.00 7.20 6.60
Bullfield (Waldes) 21.40 12.60
Alamahd (Mullins) 5.00
Ont aussi couru : Just Lovely, Riskit, Holly Mac, Byether, Clarence, Blengo, Eternal May, Fair Strike, Toetotoe.

7e COURSE — $2,000, à reclamer, 4 ans et plus 1 3-16 mille.
Insaroll (Pollard) 4.30 2.80 2.40
[illegible] Mede (Sisto) 4.00 2.80
[illegible] (Hettinger) 4.80
[illegible] aussi couru : Reward All, St. Glory, Hill Sun, Flight Gal, Good Emily.

8e COURSE — $2,000, à reclamer, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges.
Henry Payne (Humphreys) 5.80 3.60 3.20
Leavetaking (McLaughlin) 6.20 4.00
My Ruthie (McGloughlin) 7.20
Ont aussi couru : Pennypacker, Outlander, Sun Distance, Forethought, Sea Otter, Lesinian, Kelspride, War Fun, East B.

SPORT LENDEMAIN

Par PAUL PARISEAU

(Suite de la 8e page

toire des Royaux aux dépens des Red Wings, Johnny Van Cuyk, Sam Jethroe et George Schmees seraient les heureux élus. Ce dernier a joué un rôle important à la septième manche, lorsque, placé à quelques pieds derrière Chuck Connors, il attrapa le mauvais lancer de Johnny Van Cuyk au premier. N'eut été de la présence d'esprit de Schmees de s'installer derrière Connors, ce dernier aurait eu la tâche d'aller chercher la balle lancée par Van Cuyk et deux des trois Red Wings sur le sentier auraient alors eu le temps de croiser le marbre.

Le jeu de Schmees permit aux trois coureurs du Rochester de demeurer à leur poste. Il est évident que le simple opportun de Wahl à la 10e manche lui vaut une mention spéciale, puisqu'il permit à Morgan d'enregistrer le point vainqueur.

* * *

Les Royaux ont un grand atout qui leur donne un avantage marqué sur leurs rivaux: la rapidité. Sam Jethroe et Al Gionfriddo ont volé chacun deux buts jeudi soir et c'est un exploit remarquable dans une partie de détail. Jethroe s'est par ailleurs signalé en frappant un coup de circuit dans chacune des deux parties et il fut en fait le joueur le plus utile à son club. Il est plus certain que jamais qu'il jouera pour un club majeur l'an prochain. La victoire de jeudi soir fut quelque peu coûteuse puisque Gionfriddo se blessa à la cheville dans la dixième manche. Il n'est pourtant pas gravement blessé et il jouera probablement ce soir.

* * *

Tel que prévu tous les vétérans de l'an dernier chez les Canadiens ont signé contrat pour la prochaine saison et l'entrainement à St-Hyacinthe commencera véritablement lundi après la joute hors concours que les Habitants joueront demain à Chicoutimi contre le club Cincinnati. Avec le matériel qu'il a en mains, Dick Irvin devrait pouvoir former une puissante équipe. Au nombre des dix recrues qui se sont rapportées quatre ou cinq devraient se mériter un poste régulier car ils ont été suivis de près durant toute la saison dernière et ils semblent tous avoir les aptitudes requises pour évoluer dans le hockey majeur. Quelques-uns d'entre eux auront sans doute besoin d'un stage dans la ligue Américaine et s'aligneront avec le Cincinnati où King Clancy leur inculquera son savoir. Les Canadiens d'aujourd'hui développent des joueurs pour l'avenir. Cela diffère du passé et c'est la meilleure garantie que l'on puisse espérer pour les années futures.

* * *

L'intention de Dick Irvin est de former une ligne avec Kenny Mosdell, Floyd Curry et Howie Riopelle. L'on ne saurait trouver meilleur trio défensif. Il aura pourtant besoin de trois autres lignes d'attaque et pour ce faire il lui faut au moins un solide joueur de centre de plus ainsi que deux ailliers gauches. Trouver un allier gauche de calibre pour jouer en compagnie de Lach et Richard est le grand problème. Peut-être se trouve-t-il au nombre des recrues un candidat de calibre? C'est ce que nous saurons après quelques jours d'entrainement.

Quoiqu'il advienne la situation des Canadiens n'est pas moins encourageante que celle des autres clubs. Une couple de bons compteurs leur aurait suffi l'an dernier pour remporter la coupe Stanley. En dépit de leur défaite aux mains des Red Wings en semi-finale nous demeurons convaincu qu'ils étaient supérieurs aux Leafs comme ils l'ont d'ailleurs prouvé durant toute la saison. Et avec le bel esprit qui règne cette année nous aurons l'audace de prédire pour eux un autre championnat et la conquête du trophée tant convoité.

IL N'Y A PLUS D'ENFANTS Mossler

"Je veux te présenter ma fiancée, Eddie!... Oh! Je vois que vous vous connaissez déjà!"

ETRANGE... MAIS VRAI! Hix

BEAU-BEC — Face à face Jeff Hayes

FERDINAND — Le sens des affaires Mik

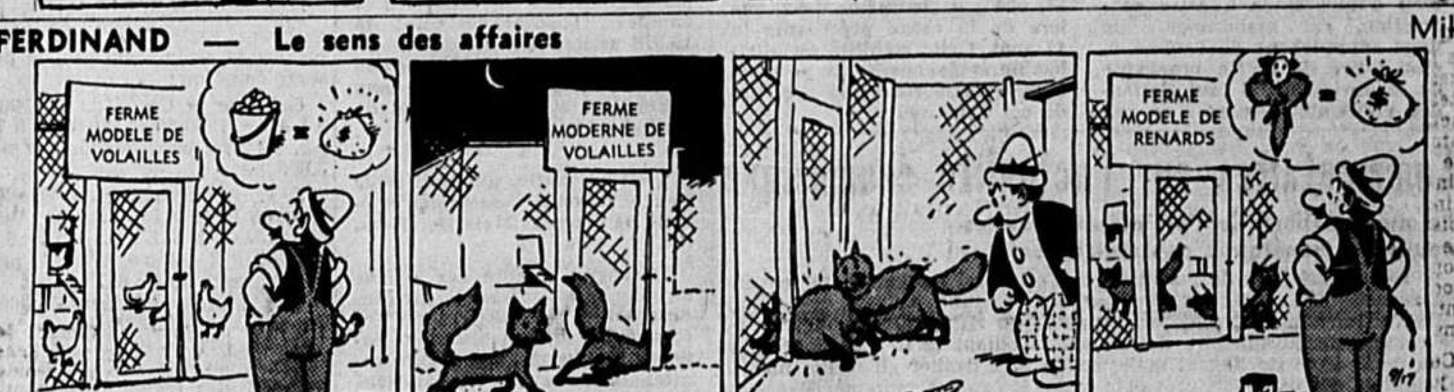

MARIE LINOTTE — Un fait rare R. M. Brinkerhoff

Plus d'or sur le marché libre — Chargements de wagons, moindres au pays

POTINS FINANCIERS

La semaine a clôturé plutôt irrégulièrement sur la Bourse de New-York, tandis que la tendance paraissait améliorée, hier, sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Quant à la bourse de Londres, elle afficha, hier, un ton décidément hésitant, tandis que la bourse de Paris avait une allure lente. Quant aux prix du blé, ils persistaient à se montrer vigoureux à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers parurent quelque peu erratique, hier, à Winnipeg. L'hésitation des obligations américaines, hier, à N-Y influa quelque peu sur les cours sur notre marché d'obligations.

* * *

Par suite de la plus grande vogue des actions boursières à Wall Street et sur nos marchés, la position technique de nos bourses serait un peu moins bonne qu'antérieurement. Que l'on se garde de croire, toutefois, que les marges sont exagérées.

* * *

La décision du fougueux Lewis de suspendre, à partir d'aujourd'hui, le paiement des pensions aux mineurs de charbon à cause du manque de fonds de l'union cacherait "anguille sous roche" à notre opinion, car il ne serait pas étonnant que ceci serve de prétexte pour une nouvelle grève dans l'industrie du charbon, juste au moment où l'on ne sait pas à quoi s'en tenir sur ce qui surviendra du différend actuel entre la CIO et U. S. Steel. Incidemment, le gouvernement des E-U les a tous deux convoqués en assemblée pour lundi.

* * *

Sait-on que le secrétaire du trésor des E-U vient de déclarer qu'il n'y aura pas de changement dans la valeur de l'or et il ajouta même que quoique décide le Fonds Monétaire International, l'oncle Sam ne paiera que $35 l'once d'or. C'en est assez pour ne plus savoir où jeter la tête...

* * *

Il ressort du rapport sur les chargements de wagons au pays, rendu public hier, que ces derniers se sont totalisés à 73,526 wagons durant le cours de la semaine terminée le 10 septembre, en regard de 85,027 wagons durant le cours de la semaine précédente et comparativement à 76,929 wagons durant la semaine terminée à la même date en 1948. Il ne faut pas attacher trop d'importance à cette contraction, car maintenant que nous appprochons de l'automne, c'est-à-dire de la fin prochaine de la navigation, il faut s'attendre vraisemblablement à ce que les mouvements des marchandises par fret soient plus élevés et, à défaut, ce serait un indice que les affaires se contractent; ce que la bourse ne tarderait pas à refléter... Il va sans dire que ce qui est vrai pour notre pays l'est autant pour les E-U, mais, heureusement que le Wall Street Journal émettait l'avis, hier, que les recettes des chemins de fer devraient être meilleures durant les derniers 5 mois de cette année que durant les 7 premiers mois. Qu'il en soit ainsi et la bourse de N-Y le reflètera et nos marchés devraient connaitre un certain essor à leur tour, vu l'influence de cette dernière sur leurs activités.

* * *

Hershey Chocolates gagnerait $6.00 par action cette année, pourvu que la direction n'effectue pas de nouvelles charges contre les inventaires.

* * *

La vogue de East Sullivan hier — ce stock touchait 3.15 — serait due à la rumeur non fondée, circulant à Toronto, à l'effet qu'il serait déclaré un dividende de 10 cts par action. A défaut de ce dernier, il faut bien reconnaitre, toutefois, que les activités se poursuivent sur la propriété sur une haute échelle.

* * *

Bouzan Gold Mines Limited a avisé le Curb de Montréal qu'un délai de trois mois a été accordé à David Agency Limited pour le paiement de l'option des 100,000 actions, du capital-actions, à 12½ cents l'action, dû le 12 septembre 1949 et ainsi que pour tous les autres paiements subséquents.

* * *

Donalda Mines Limited a informé le Curb de Montréal que Stuyvesant-North Limited a payé pour 40,000 actions du capital-actions à 40 cents l'action, en vertu de l'accord daté du 5 juillet 1949. Il y a, maintenant, 3,130,000 actions émises et 870,000 actions dans le Trésor. Il y a une balance de 120,000 actions souscrites à 40 cents par action et les options suivantes sont en cours: 250,000 actions à 40 cents par actions; 100,000 à 55 cents; 100,000 à 65 cents; 100,000 à 75 cents; 100,000 à 85 cents et 10,000 actions à $1, par action.

* * *

Un siège sur la bourse de New-York vient de se vendre à $48,000 soit le même prix que lors de la vente précédente le 17 août. Cette stabilité est attribuable évidemment aux perspectives d'un marché plus achalandé cet automne.

Commentaires sur l'actualité économique

Le marché libre de l'or, affecté par les nouvelles monétaires contradictoires

Le marché libre de l'or, à Paris, s'est aussi ressenti cette semaine du résultat des entretiens monétaires à Washington, mais, en définitive les fluctuations furent plutôt modérées. Rien de plus logique, vu le caractère contradictoire des rapports voulant qu'il y avait dévaluation de la livre sterling et maintien du prix de l'or au même niveau. L'opinion, qui paraissait prévaloir parmi les spéculateurs sur l'or, c'est que tout changement dans la devise anglaise était renvoyé à plus tard, mais, par contre, plusieurs attachaient de l'importance aux potins, courant la rue, à l'effet que l'on assisterait à un ralignement des monnaies en fin de semaine. C'en est assez pour expliquer les mouvements à la hausse et à la baisse, accusés sur ce marché cette semaine, mais, en définitive, la tendance sur le marché libre de l'or a été favorable cette semaine, et, c'est d'autant plus logique que, suivant une dépêche reçue hier de Paris, par l'intermédiaire de la C.P., il est possible que l'on permette certaines transactions de l'or sur le marché mondial, développement qui, en dernier lieu, influerait défavorablement sur les prix, car après l'effet psychologique favorable passé, on ne tarderait pas, alors, à constater que de l'or disponible en plus grande abondance signifierait des offres moindres.

La Southern Canada Power Co. affiche un surplus, au lieu d'un déficit antérieurement

Comme chacun sera à même de le constater dans le tableau ci-dessous, les recettes brutes de la Southern Canada Power Company Limited ont augmenté au cours du mois dernier ainsi que durant les onze premiers mois du présent exercice financier se terminant le 30 septembre. Bien que les dépenses aient augmenté durant les périodes précitées, elles ont, toutefois, clôturé par un surplus durant les onze premiers mois terminés avec le mois d'août, en regard d'un déficit pour la même période l'an dernier :

	Août 1949	Août 1948	Augm.	11 mois 1949	11 mois 1948	Augm.
Recettes brutes	$447,853	$407,489	$40,364	$4,707,616	$4,184,851	$522,765
Dépenses d'entret. et d'expl.	218,226	202,329	15,897	2,179,188	2,027,355	151,833
Taxes	69,473	61,889	7,583	774,202	672,813	101,389
Int., dépréc. et dividendes	154,222	139,635	14,587	1,656,867	1,500,925	155,942
Total des déductions	441,920	403,853	38,067	4,610,257	4,201,093	409,164
Surplus	$ 5,933	$ 3,636	$ 2,297	$ 97,359	$ d16,242	$113,601

Sullivan déclare un 2e dividende cette année, contrairement à rien du tout pendant les 5 années précédentes

Comme nos lecteurs le constateront dans l'annonce publiée aujourd'hui dans nos pages financières, les administrateurs de Sullivan Consolidated Mines Limited viennent de déclarer un dividende de 4 cents par action ordinaire, payable le 25 octobre aux actionnaires inscrits le 26 septembre. C'est, donc, le 2e dividende de 4 cents par action déclaré cette année, puisqu'il a été payé le même montant le 25 avril, date de reprise du dividende sur cette catégorie de valeurs, après une interruption de cinq ans, puisque le dividende antérieur avait été déclaré le 15 juillet 1944 et il n'avait été, alors, que de 2 cents par action. Le nouveau dividende, qui vient d'être déclaré, reflète, donc, l'amélioration marquée du côté des activités de cette mine québécoise dont le mineral s'avèrerait de meilleure teneur — en effet, durant le trimestre terminé le 30 juin, elle fut, en moyenne, de $9.16 la tonne vs $7.41 la tonne durant le trimestre précédent. Si l'on se base sur le fait que la récupération, durant les premiers six mois de cette année, a été de $718,188, contre $511,376 durant le premier semestre de l'an dernier, il est donc logique d'en conclure que 1949 sera une fort bonne année pour la Sullivan Consolidated, aussi grandement intéressée dans la East Sullivan, vu qu'elle en détient 1,539,793 actions, soit plus du tiers en circulation.

Caractère progressif du 87e bilan de The London and Lancashire Insurance Co.

Une analyse du 87e bilan annuel de The London & Lancashire Insurance Co., dont les sièges sociaux sont à Londres et Liverpool, mais qui fait d'importantes affares au Canada depuis près de 70 ans — elle possède une importante succursale dans notre ville sous la gérance active de M. M. J. Richardson — révèle d'intéressants progrès. En effet, les primes nettes de la "branche incendie" ont atteint en 1948 le chiffre de 6,772,843 livres sterling, en regard de 6,198,730 en 1947 et comparativement à 3,798,904 seulement il y a cinq ans. Quant à la banche "accidents et divers", elle a vu son volume de primes nettes atteindre 5,487,114 l'an dernier, comparativement à 4,889,959 antérieurement et à rapprocher de 2,661,468, en 1944. Il n'y a pas que ces deux départements qui ont progressé, car, la branche de l'assurance maritime a encaissé 4,070,131 de primes, contre 3,719,522 en 1947 et en regard de 3,292,056 en 1944. Quant à la banche de l'assurance sur la vie, elle a été un peu moins active, puisque le montant des nouvelles assurances sur la vie a été de 3,420,240 livres sterling, en regard de 4,283,954 précédemment — c'est, toutefois, beaucoup plus que le total de 1,903,972 pour 1945.

Par suite des progrès précités, les bénéfices réalisés en 1948 ressortissent, donc, à 2,736,813, contre 2,378,758 antérieurement et, cela, compte tenu du paiement du dividende. Si l'on jette, maintenant, un coup d'oeil sur les ressources de cette importante société, on constate que son actif consolidé s'établissait à la fin de l'an dernier à 43,792,670, contre 41,502,910 précédemment. Quant aux fonds totaux proprement dits, c'est-à-dire le capital versé, les réserves, et les fonds d'assurances des diverses branches, ils se chiffrent à la fin du dernier exercice financier à 34,292,457 livres sterling, en regard de 32,653,283 à la fin de l'exercice financier précédent. C'en est assez pour expliquer ses progrès marqués non seulement en Angleterre où elle a été fondée en 1862, mais, encore, dans notre pays où, en plus du bureau local, cette institution compte d'importantes succursales à Toronto, Vancouver et St-Jean-N.-B.

Marcel CLEMENT

Dans le monde de l'assurance-vie

M. Jean-Paul Cloutier courtier d'assurance, qui, pour la deuxième année consécutive, s'est classe le premier producteur de la division Frontenac de Montréal en primes payées pour l'année se terminant le 30 août 1949.

Entente entre deux compagnies d'aviation

American Overseas Airlines, Inc., et Pan American Airways Inc. annoncent conjointement que la portée de l'offre de vente de la première compagnie à la seconde a été étendue, de consentement mutuel, jusqu'au 13 mars 1950. A cette date, chacune des compagnies aura le privilège d'étendre le contrat au 13 juin 1950.

L'entente dit que Pan American paiera $17,450,000 pour les biens de Overseas et prendra à sa charge le passif de cette dernière compagnie. L'exécution du contrat dépendra d'un projet de financement bancaire par la compagnie Pan American. L'entente précédente a été revisée et American Overseas Airlines ne recevra pas d'actions de capital en paiement de la vente, mais sera plutôt payée comptant.

A NOTER

Mailman Corporation Limited a informé la Bourse de Montréal que 767 actions supplémentaires privilégiées ont été rachetées et annulées, laissant un total de 15,878 actions en circulation divisées comme suit: 435 actions de British Rubber Co. Ltd (non échangées) et 15,443 actions de Mailman Corporation.

* * *

C'est, ce matin, que doit avoir lieu à Toronto l'assemblée spéciale de Harpers Malartic Mines.

* * *

La vogue récente des actions de Canadian Vickers sur les Bourses de Montréal et de Toronto est attribuable aux rumeurs de fractionnement du capital-actions et de déclarations d'un dividende initial, rumeurs qui ne manqueraient, toutefois, de fondement, puisqu'à leur réunion d'hier, les administrateurs de cette entreprise n'auraient discuté que de questions de routine. Une fois de plus, voilà une preuve qu'il faut se garder de prendre à la lettre tous les potins, qui courent la rue ou les bureaux de courtiers...

* * *

Les stocks de poisson en entrepôt frigorifiques représentent au 1er septembre 49,968,000 livres soit plus que les 46,135,000 livres du mois précédent et que le total de 40,973,000 livres atteint à la date correspondante de l'an dernier. Les stocks actuels comptent 46,534,00 livres de poisson congelé fumé. Les stocks au 1er septembre comprennent 5,608,000 livres de morue; 1,068,-00 livres d'aiglefin; 4,700,000 livres de saumon; 7,508,000 livres de hareng de mer et 10,509,000 livres d'autre poisson de mer. Le poisson d'eau douce s'élève à 4,585,000 livres.

Bourse de MONTRÉAL

Dome touchait un nouveau sommet parmi les mines d'or, hier, sur la place locale

La liste locale continuait de se bien comporter, malgré le manque de clarté dans les dernières nouvelles monétaires internationales.

61,800 actions industrielles changèrent de mains, en regard de 46,500 la veille. Quant au virement minier, il s'éleva à 243,300 actions, en regard de 170,900 la veille.

Moore touchait un sommet à 73 1-2 parmi les spécialités, tandis que Southmount était ferme à 44.

Dome continuait d'avancer parmi les mines d'or et cotait 20 5-8, soit le plus haut point encore vu cette année. East Sullivan se hissait à 3.05, puis clôturait à 3.00. Formaque cotait 8. Bobs Lake marquait 6.

Argus continuait d'avancer et atteignait un pic à 7, parmi les titres spéciaux, de même que Can. Breweries à 23 1-2 parmi les brasseries.

Celanese était aussi à un sommet à 23 1-4 parmi les textiles, de même que Dominion Bridge à 38 1-2, parmi les aciéries.

Int. Paper se distinguait parmi les papiers en touchant le haut de 61 et Ottawa Power était aussi à un nouveau haut parmi les utilités publiques à 27.

Montmorency Scol. emprunte $40,000

Emission, adjugée à Gairdner & Co, Limited

La commission scolaire de la ville de Montmorency, comté de Québec, a adjugé mardi soir une émission de $40,000 d'obligations, par séries quinze ans. L'emprunt comprenant $24,000 à 3 1-4 p.c. 1950-59 et $16,000 à 3 1-2 p.c. 1960-64 a été vendu au prix de 98.475 à Gairdner & Co. Ltd. L'argent coûtera à la corporation scolaire un loyer moyen net de 3.606 p.c.

La finance précédente de la commission scolaire avait été faite en septembre 1948 lors de la vente de $146,000 d'obligations à 3-3 1-4 p.c., séries vingt ans, au prix de 98.186, au coût net de 3.35 p.c.

Trois soumissions avaient été envoyées par quatre maisons de placement comme suit pour la présente émission :

Gairdner & Co., Ltd.: $24,000 à 3 1-4 p.c. 1950-59 et $16,000 à 3 1-2 p.c. 1960-64; prix: 98.475; coût net: 3.606 p.c.

J.-T. Gendron Inc. et Dudley Dawson Ltd.: $11,000 à 3 p.c. 1950-54, $13,000 à 3 1-4 p.c. 1955-59 et $16,000 à 3 1-2 p.c. 1960-64; prix: 98.125; coût net: 3.627 p.c.

J.-E. Laflamme Ltée : $11,000 à 3 p.c. 1950-54 et $29,000 à 3 1-2 p.c. 1955-64; prix: 98.10.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er septembre 1949 et elles échoient du 1er septembre 1950 au 1er septembre 1964 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Montmorency. L'emprunt a été contracté pour des travaux de réparations au couvent.

L'évaluation imposable, pour fins scolaires, de 1949-50, de la ville de Montmorency est de $6,779,699, ce qui comprend un montant de $2,871,517 contesté par la compagnie Dominion Textile. La dette consolidée nette de la commission scolaire s'élevait au 30 juin 1949 à $146,000 pour laquelle le secrétaire de la province a promis un octrol de $59,340. La population de la ville de Montmorency est de 6,200 âmes.

Donnacona Paper Co., $1.12½ par action privilégiée, payable le 15 novembre aux actionnaires inscrits le 14 octobre.

Ventes au détail

OTTAWA, 17. (C.P.) — Les ventes au détail en juillet se chiffrèrent par $664,000,000, contre $630,000,000 l'an dernier, d'où un total de $4,213,000,000 pour les 7 premiers mois de 1949 vs $3,936,000,000 durant la même période l'an dernier.

Les arrivages de bestiaux, élevés

Suivant le rapport hebdomadaire publié hier par le Ministère Fédéral de l'Agriculture

Le total des arrivages aux deux marchés à bestiaux de Montréal pour cette semaine se chiffrait comme suit : 2,885 bêtes à cornes, 5,252 agneaux et moutons, 3,385 porcs et 3,251 veaux. De plus, 308 bêtes à cornes furent reçues au marché de la Pointe St-Charles comme étant des envois directs à des salaisons locales.

Les deux marchés de Montréal enregistrèrent des arrivages beaucoup plus considérables que ceux de la semaine dernière. La demande fut très bonne et toutes les catégories de bêtes à cornes eurent tôt fait d'être vendues. Il n'y avait que quelques bons bouvillons offerts, les arrivages se composant en majeure partie de bouvillons légers et de vaches de qualité commune à moyenne. Les bons bouvillons rapportaient de $21.00 à $22.00, les moyennes de $18.00 à $20.00 et les communs aussi bas que $12.00 à $17.50. Les taures de moyenne qualité se vendaient de $16.00 à $18.00, les communes variaient de $10.00 à $15.50. Les bonnes vaches s'échangeaient à $14.50 à $15.50, quelques-unes $16.00, les moyennes $12.50 à $14.00, les communes $10.00 à $12.00 et celles de mauvaise qualité $8.00 à $10.00. Quelques bons taureaux rapportèrent de $15.00 à $16.50, les communs $11.00 à $14.50.

Les veaux s'écoulèrent rapidement à des prix fermes. Les veaux de lait se vendirent de $15.00 à $24.00 pour ceux de la qualité commune à bonne avec quelques choix à $25.00. Les veaux d'herbe $10.00 à $14.50.

Tous les agneaux et moutons se vendirent de bonne heure à des prix fermes. Des lots mélangés de bons et moyens agneaux rapportèrent $21.00 à $22.00; dans certains cas les agneaux communs étaient vendus séparément de $16.00 à $18.00 tandis que les bons rapportèrent $23.00. Les moutons variaent de $4.00 à$9.00 suivant la qualité.

Les porcs rapportaient $2.00 de plus que la semaine dernière soit $32.00 pour la catégorie A avec un lot à $32.50 durant la journée de mardi. Les truies se vendirent de $19.00 à $21.00 abattues.

Service des Marchés.

Notre industrie du tabac, cigarettes

Continue d'être active au pays

Le volume des cigarettes dédouanées en juillet diminue considérablement au regard du mois précédent, selon la tendance déjà observée l'an dernier et en 1947. D'après le Bureau fédéral de la statistique, 988 millions de cigarettes sont dédouanées durant le mois contre 1,577 millions en juin et 972 millions en juin 1948. Le même mouvement se produit dans les cigares : 13,900,000 sont dédouanés en juillet contre 19,200,000 le mois précédent et 13,600,000 en juillet 1948.

Le tabac haché tombe à 1,460,000 livres contre 2,273,000 en juin et 2,019,000 en juillet de l'an dernier. Le tabac à chique représente 162,000 livres contre 215,000 et 144,000. Le tabac à priser diminue de moitié, soit 43,000 en juillet contre 95,000 en juin, mais il dépasse quand même le total correspondant de l'an dernier, soit 42,000 livres.

Bourse de NEW-YORK

478 gains vs 253 reculs, hier, à N.-Y. — 1,160,000 actions, transigées

NEW-YORK, 17, (C.P.) — La dernière séance de la semaine sur le marché de cette ville a été moins soutenue que précédemment.

Sur 979 titres échangés hier, 478 furent à la hausse, 253 à la baisse et 248 demeurèrent stationnaires.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôtura .1 pt plus haut.

1,160,000 actions furent échangées hier vs 1,150,000 la veille.

McIntyre gagnait ½ pt parmi les mines d'or canadiennes et Hiram Walker s'avançait de ¼ pt et le C.P.R. et Seagrams étaient inchangés.

Les variations, accusées parmi les stocks américains, furent en général, fractionnaires.

Les nouvelles défavorables au sujet des mines de charbon et de l'industrie de l'acier influèrent peu sur le sentiment spéculatif.

La tenue à la hausse des chemins de fer fut bien vue — le marché semble ignorer les effets d'une grève probable dans l'industrie de la houille noire.

Mackenzie Air Service Limited

Distribuera l'équivalent de 81 cts par action aux actionnaires

Le Curb de Montréal a été avisé par Mackenzie Air Service Limited qu'ils ont reçu le prix d'achat résultant de la vente de l'actif de la compagnie à la compagnie Canadian Pacific Railway, vente que fût approuvée à une assemblée générale et spéciale des actionnaires le 12 janvier 1943. Les distributions, parmi les actionnaires, sont actuellement à se faire, pour permettre à la compagnie d'abandonner sa charte conformément aux clauses de la loi des compagnies.

Après que toutes les dettes et que le passif de la compagnie seront payés, le total de l'actif à être distribué représentera un capital équivalent à quatre-vingt et une cents (81c) par action.

Les actionnaires devront présenter ou envoyer leurs certificats d'actions à C. Niderost, K.C., Secrétaire, Mackenzie Air Service Limited, Windsor Station, Montréal, ainsi, ils recevront le paiement qui leur est dû par rapport à cette distribution.

30 jours après, le 16 septembre 1949 la compagnie confiera la balance de l'argent à être distribuée à The Royal Trust Company et, après cette date, les actionnaires devront faire suivre leurs certificats d'actions à cette compagnie.

Mercury Mills, 15 cents par action, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 15 octobre.

Centrales électriques

OTTAWA, 17. (C.P.) — Les centrales électriques ont produit 3,729,920,000 kil-hres en juillet vs 4,018,065,000 durant le mois précédent et 3,657,119,000 durant le même mois l'an dernier, d'après la statistique fédérale.

Fruits et légumes dans nos entrepôts

Stocks de ces derniers moins considérables qu'en 1948

Les stocks de fruits gelés et en conserves, gardés par les entrepôts frigorifiques et ordinaires s'élèvent à 32,278,000 au 1er septembre, contre 32,450,000 au 1er août et 42,492,000 à la date correspondante l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Les stocks de légumes canadiens en entrepôt augmentent sur l'an dernier, à l'exception des oignons, carottes, choux et panais. Les pommes de terre augmentent de 1,690 tonnes à 2,032; betteraves, de 96 tonnes à 118; et le céleri, de 3,615 caisses à 6,720. Les stocks d'oignons tombent de 814 tonnes à 574; carottes, de 250 tonnes à 177; choux, de 172 tonnes à 106; et panais, de 10 tonnes à 8.

Les importations d'oignons s'élèvent à 33 tonnes au 1er septembre, contre 51 il y a un an. Les stocks de carottes importées s'élèvent à 16 tonnes, contre 76 et les choux, à une tonne contre rien.

SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED

Avis de dividende No 22

Le Conseil d'administration de SULLIVAN CONSOLIDATED MINES LIMITED, a déclaré un dividende de quatre cents par action sur le capital versé de la compagnie.

Ce dividende sera payable le 25 octobre 1949 aux actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 26 septembre 1949.

Par ordre du Conseil d'administration.

Le Secrétaire-trésorier,
A. ARCHAMBAULT,

Montréal, Qué.,
le 15 septembre 1949.

TRUST GENERAL DU CANADA

Dividende "82"

Un dividende de 1¼% (soit aux taux de 5% l'an), pour le trimestre finissant le 30 septembre, 1949, a été déclaré sur les actions de priorité de notre Société ; il sera déclaré payable le 15 octobre 1949 aux actionnaires inscrits le 30 septembre 1949.

Le Directeur Général,
HONORE PARENT.

Montréal, le 14 septembre 1949.

Beauharnois Light Heat & Power Co.

A vu sa cause ajournée hier au 11 octobre

Afin de permettre aux procureurs de l'Hydro-Québec d'utiliser le délai de 6 jours qui leur est accordé pour s'opposer à la demande d'amendement à la réclamation des actionnaires minoritaires de la Beauharnois Light, Heat and Power et afin de permettre au tribunal de se prononcer sur cette demande, la commission d'arbitrage, chargée de déterminer la valeur des biens de la compagnie expropriée, a ajourné ce matin à mardi, le 11 octobre

Au début de leur courte séance d'aujourd'hui, Me Forsyth a annoncé que M. Charles-Edward Fraser, expert en construction hydro-électrique, qui devait témoigner à la demande de l'Hydro-Québec était à New-York et ne pourrait venir à Montréal avant quelques jours. Me Joseph Gingras a alors dit que ses collègues et lui-même étaient prêts à renoncer à la contre-interrogatoire de ce témoin.

Avant que le président du tribunal, le juge Thomas Tremblay, eut ajourné, Me Edouard Masson a réclamé que soit inscrit au procès-verbal, que l'Hydro-Québec demande un acte de toutes les admissions qui ont été faites à date.

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY OF CANADA, LIMITED

AVIS est par les présentes donné que le cent cinquante-troisième dividende trimestriel de un et trois-quarts pour cent (1¾%), étant au taux de sept pour cent (7%) par année, pour le trimestre se terminant le 31 août 1949, sur les actions privilégiées de la compagnie, a été déclaré payable le 1er octobre 1949 aux actionnaires inscrits le 14e jour de septembre 1949.

Par ordre du conseil d'administration.

P.-W. HOLLINGWORTH,
Secrétaire-trésorier

Montréal, Qué.,
Le 7 septembre, 1949.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED

AVIS DE DIVIDENDES

Avis est par les présentes donné que les dividendes suivants ont été déclarés pour le trimestre finissant le 31 octobre 1949: sur les actions privilégiées un et trois quarts pour cent (1¾%) l'action, et sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie, quarante cents (40¢) l'action; tous deux payables mardi le 1er novembre 1949 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 30 septembre 1949.

Par ordre du Conseil d'administration,

C.-K. ANDERSON,
Secrétaire-trésorier.

Montréal, Qué.,
le 12 septembre 1949.

BOURSE DE TORONTO

Tous les compartiments à la hausse hier sur ce marché

TORONTO, 7... C.P.) — Les mines d'or, qui avaient gagné 55 pt la veille, clôturaient hier 1.34 pt plus haut sur ce marché, tandis que la moyenne des industriels gagnait 1.26 pt. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle s'avançait de .19 pt et celle des pétroles cotait .59 pt plus haut.

1,557,000 actions furent échangées hietr vs 875,000 la veille.

		Haut	Bas	Clot
1075	Abitibi	15¾	15¼	15¾
765	Do pr	19	18⅞	....
190	Agnew	9	8⅞	9
120	Alum	51¼	51⅛	....
2000	Am Yknl	12	....	....
5000	Anacon	27½	25	27
13250	Ang Cdn	410	385	405
1500	Ang Rou	39	37	....
125	Argus	7	6⅞	7
12500	Arjon	23	22½	23
3500	Ashley	3½	....	....
6000	Athona	13	12½	13
4100	Atlantic	73	71	....
570	Atlas Stl	9⅝	9½	....
3500	Aumaque	18	17	....
300	Aunor	355	350	....
2500	Bagamac	18	....	....
190	Bk Mont	26¼	26	....
20	Bk NS	36¼	....	....
95	Bk Tor	37¼	....	....
1500	Base Met	34	....	....
1026	Bell	43	42⅞	43
6500	Bobjo	14½	13¼	14
8400	Bonetal	42	40	42
2000	Bordulac	17	....	....
1000	Boycon	2¾	....	....
1316	Boymar	25	....	....
25	Bralorne	910	....	....
463	Brazilian	21	20⅞	21
80	B A Oil	25½	25¼	25½
3200	B C Forest	2⅞	....	....
255	B C Pw A	28½	28	28½
200	Do B	3½	....	....
1500	Brit Dom	23	21¼	23
5800	Broulan	50	49	....
28000	Buffadis	22	19½	22
1500	Buff An	222	216	222
12000	Buff Cdn	13	12¾	12½
1000	Buff Rl	6½	....	....
3000	Calder	10	....	....
4365	Cal Edm	615	610	....
800	Campb	350	340	....
105	C Pack A	32	....	....
100	Can SS	15½	....	....
490	Bk Com	24⅞	....	....
3685	Cdn Brew	23⅝	22⅞	23¾
75	Canners	16¾	16½	16¾
585	Cdn Car	12	11⅝	12
565	Cdn Cel	22½	22¼	22½
1000	Cdn Mal	68	....	....
385	CPR	16⅝	....	....
10	C Util pr	99½	....	....
800	Cariboo	115	....	....
100	Cast Tre	171	....	....
1000	Cent Led	74	....	....
3060	Cent Pat	95	93	....
2000	Cent Por	18½	....	....
5500	Centrema	7½	7	....
100	Chatco pr	5¾	....	....
6300	Chem Res	65	58	65
10000	Cheskirk	5¾	....	....
11700	Chesty	204	197	202
110	Chromiu	135	....	....
1425	Cochen	280	275	280
1000	Coin L	27	25	....
200	Coniaru	115	110	....
200	Con Bake	11½	....	....
22200	Con Beat	67	61	65
4700	Con Duq	82	78	....
3000	Con Home	6¼	6	....
220	C Smelt	99	....	....
25	Con Gas	154	....	....
2200	Conwest	115	....	....
100	Craig	25½	....	....
5000	Croinor	62	60	....
100	Crows Ne	50¼	....	....
13000	Daragon	11	9½	10⅝
1500	Davies	23	....	....
1000	Decalta	15	....	....
3300	Delnite	170	165	170
1000	Dexter	40	....	....
4700	Discovery	27	26	....
625	Dist Seag	19	18⅞	....
1595	Dome	20½	20¼	20½
85	Dom Bk	26¾	26¼	26¾
100	D Magne	10	....	....
431	D Stl B	16¾	16½	16¾
325	Dom Sto	28½	28¼	28½
20	D Tar pr	21¼	21	21¼
400	Dom Tex	11¾	....	....
3000	Donalda	54	53	....
6600	Duvay	10½	10	....
1500	E Amphi	14	13½	....
8908	E Malar	260	256	260
24850	E Sulliv	315	280	305
375	East Stl	5⅛	5	....
3000	Elder	46	44	46
14600	Eldona	66	64	65¾
550	Falcon	405	400	....
150	Fam Play	14¼	....	....
95	Fan Farm	36	35¾	....
2810	Fed Grain	8½	6¼	8½
10	Do pr	115	....	....
16000	Fed Kirk	9	8	9
100	Fleet	160	....	....
370	Ford A	24¼	23⅞	....
1000	Francoeur	8½	....	....
1600	Frobish	225	224	225
15	Gatin pr	104	....	....
5	Do 5½p	109¼	....	....
100	Gen Pr A	21¾	....	....
185	GS Wares	17¼	17	17¼
10	Do pr	101¾	....	....
555	Giant	685	680	685
1000	Gillies	9⅞	....	....
5000	Globe	52½	51	....
1000	Gods L	43	42	43
8500	Gold Arr	8	7	....
500	Gol Man	189	185	....
5000	Goldhawk	5½	4	....
2000	Goldora	5½	5	5½
2480	G L Pap	11¼	11	11¼
50	Do pr	35	34¾	35
1000	Guayana	55	....	....
6500	Gulf L	8	....	....
5000	G Willim	6	....	....
700	Halcrow	5¾	5	5¾
6950	Hard Ro	28½	27½	28
1500	Harricana	8	7	....
1611	Hasaga	54	53	54
100	Hender	10½	10	....
14850	Heva	14	13	14
7000	Highridge	11½	11	11½
325	Hinde	16	15¾	16
2347	Hollinger	10½	10¼	10⅜
11300	Homer	6½	6	....
41750	Hosco	13	12	13
3600	Howey	36	35	36
340	Hud Bay	45¼	....	....
1500	Hugh Mal	3½	....	....
150	Imp Bk	30	....	....
753	Imp Oil	18½	18⅜	18½
110	Imp Tob	14	....	....
200	In Accept	24¼	....	....
6500	Inspira	42	40	42
125	Int Met	23½	23¼	....
310	Int Nick	32¼	....	....
375	Int Pete	8⅝	8½	....
7500	Int Uran	16	16	17
3000	Jacknife	8	....	....
1000	Jack Wai	15	....	....
2000	Joburke	24	....	....
14300	Joliet	55	52	53½
3000	Kayrand	6¾	6	6¾
1300	Kelore	10	....	....
6000	Kentville	8	7½	8
1718	Kerr Add	17⅞	17¾	17⅞
13150	Kirk L	150	145	150
350	Labrad	415	410	....
3100	L Dufault	84	83	84
2300	L Lingm	44	....	....
1566	L Rowan	8	....	....
135	L Shore	15	....	....
2000	L Wasa	46	45	46
5000	Larder U	4⅞	4½	4¾
11400	Leitch	125	117	122
8400	Little LL	75	72	....
150	Loblaw B	30½	30¼	30½
2000	Louvic	16	15⅛	16
2300	Macassa	265	257	265
28800	MacDon	49¾	43	49
16900	McLeod	155	146	....
5400	Madsen	305	295	300
1000	Magnet	28	26	....
8000	Mal GF	279	266	278
1000	Man & E	2½	....	....
1000	Martin	4½	....	....
530	Massey	19⅝	....	....
460	McIntyre	64¼	64	64¼
6000	McKenzie	50	48	50
450	Mercury	6½	6	6½
1000	Mid Cont	4	....	....
100	Milton	120	....	....
3000	Moneta	40	....	....
290	Mtl Loco	19½	19⅛	....
185	Moore	73¼	72½	73¼
480	N Hose B	19	18½	....
2000	Nat Pete	37	....	....
545	N Stl Car	20	19¾	20
1800	Negus	230	225	230
7167	Nw Alger	10	9½	10
5000	Nw Bidlam	4½	3½	4½
1500	Nw Calu	128	127	128
3300	Nw Jason	58	57	58
6000	Nw Marl	8	....	....
2500	Nw Pacal	11	....	....
17000	Nib	5	4	4⅞
9600	Nichol	63	61	62
345	Noranda	58½	58	58½
16500	Norlatic	46	43	46
2374	Norgold	3	....	....
11500	Norpick	5	4⅞	5
2000	Nor Inca	15	....	....
100	Nor Star	8¾	....	....
142500	Northian	15½	14⅝	14¾
56800	O'Brien	212	190	207
1000	Ogama	30	....	....
3500	Okalta	174	165	174
2000	O'Leary	20	19	20
19000	Omega	5	3⅝	5
425	Oran Cr	6¾	6½	....
1000	Orenada	10	....	....
10700	Osisko	105	99	103
2000	Osulake	12¾	....	....
15900	Pac Pete	285	275	285
9500	Pamour	130	122	129
2000	Pan West	15½	14½	15½
4500	Paramaq	4	3¾	4
16900	Paymast	41	37	39
100	Peo Cred	5	....	....
960	Pick Cr	220	....	....
560	Pioneer	360	....	....
5000	Porc Pen	4¾	....	....
13800	Porc Reef	56½	54	55
285	Pow Riv	39	38½	39
11931	Pow Gol	118	100	118
6600	Do VT	108	99	108
225	Pow Corp	15	....	....
4450	Preston	178	170	175
1995	Purdy	8	7	8
50150	Que Lab	26½	25½	26½
1100	Que Man	65	....	....
35700	Queenst	95	89	90
450	Quemont	16	15⅞	16
100	Quinte A	9	....	....
3500	Regcourt	8	7½	....
500	Renable	250	....	....
2000	Roche	9½	....	....
6500	Roxana	39	36	39
45	Royal Bk	26	....	....
6795	Royalite	725	700	720
2000	Roybar	14	13	....
1100	San Ant	435	420	435
3500	Sannorm	7½	7	7½
7050	Senator	42	40	41
300	Sheep Cr	120	....	....
16492	Sherritt	280	270	274
275	Sicks	19	18¾	....
225	Do Vt	18	....	....
2000	Silanco	33	31	33
3000	Silv Mill	44	43	....
370	Simps A	24	....	....
75	Do B	22	....	....
11150	Siscoe	36	32	36
45350	Sladen	88	83	....
125	Southam	20	....	....
2233	Stada	48	....	....
260	Std Chem	9	8¾	....
60	Stl Can	87	86½	87
4000	Steeloy	8	7	8
1450	Steep Ro	180	178	180
11400	Sullivan	190	180	187
8950	Sylvanit	190	180	185
1500	Taku	25	24	....
5150	Teck H	325	320	....
1000	Thom L	13	....	....
800	Torbrit	117	115	117
100	Tor Iro A	10½	....	....
3000	Towagm	10	....	....
15700	Tow Pete	51	49	....
1500	Tran Res	63	62	....
460	Un Gas	14¼	14	14¼
34974	Un Mng	24	21	24
55	Un Cor B	22½	....	....
4350	Un Keno	285	275	285
255	Untd Stl	6½	....	....
136261	Up Can	445	410	440
1120	Venture	530	520	530
1275	Waite	960	950	....
680	Walker	30	29¾	30
9500	Wiltsey	13	12	....
1000	Wingait	6	....	....
450	Wpg El	34	33¾	33⅞
4200	Wri Har	245	235	240
3500	Yellorex	40	....	....
9280	Yknl Bea	98	96	97

Curb

		Haut	Bas	Clot
35	B C Pulp	80	77	80
125	Brown pr	80½	78⅛	80¼
1200	C Marco	180	....	....
125	Cdn Vick	80	79	....
200	C W Lum	3⅜	....	....
100	C Westing	54¼	....	....
1220	Con Pap	17½	17	17½
36400	Dalhousie	37	35	37
200	Foothills	250	....	....
3700	Int Pap	60⅞	59	60¾
625	M&O Pap	15	14½	15
100	Int Util	16¼	16⅛	....
430	Pend Or	500	495	500

Tot. des ventes: 1,557,000 act.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGREES DE QUEBEC | THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

430 Edifice Canada Cement — Tél.: LA. 9263-4

— Etabli en 1880 —

ANDERSON & VALIQUETTE
COMPTABLES AGREES
J. Valiquette, C.A. J. C. Anderson, C.A.
Roméo Carle, C.A. A. Dagenais, C.A.
84 ouest, rue Notre-Dame PL. 9709

J. ARTHUR W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
J.A.W. Archambault C.A. A. Lafond, C.A.
D. Marchand, C.A. C. E. Rivard, C.A.
159 ouest, rue Craig BE. 3903

ARMAND & FILION
COMPTABLES AGREES
E. Armand, C.A. J. A. Fillion, C.A.
J. Armand, C.A. M. Armand, C.A.
Marc Boissonnault C.A.
Maurice Goyette, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques PL. 8476

BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGREES
Hon. Paul Beaulieu, C.A.
Roger Dugré, C.A.
10 est, rue St-Jacques MA. 3822

J. B. BELANGER
COMPTABLE AGREE
77, Edifice St-Denis MA. 1558

LORENZO BELANGER ET ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
L. Bélanger, C.A. J. Bélanger, C.A.
H. Bertrand, C.A.
Roland Beaudin, C.A.
630 ouest, rue Dorchester PL. 5493

BERNIER & BERNIER
COMPTABLES AGREES
J. Lucien Bernier C.A.
Georges Bernier, C.A.
4330, rue Adam CL. 5419

PAUL E. BONNIER & CIE
COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques PL. 2761

ERNEST CARDINAL
COMPTABLE AGREE
10 ouest, rue St-Jacques PL. 8391

CHARTRE, SAMSON, BEAUVAIS, GAUTHIER & CIE
PAUL GONTHIER
associé à titre particulier
COMPTABLES AGREES
Montréal Québec Rouyn Rimouski

CLAIROUX & NORMANDIN
COMPTABLES AGREES
Delphis Clairoux, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
204 ouest, rue Notre-Dame MA. 3710

COURTOIS, FREDETTE & CIE
COMPTABLES AGREES
P. E. Courtois, C.A. R. Courtois, C.A.
F. Fredette, C.A. R. R. Pouliot, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Hardy C.A.
10 ouest, rue St-Jacques PL. 6654

DESCHAMPS & BOUCHARD
COMPTABLES AGREES
Arthur Deschamps, C.A.
Paul E. Bouchard C.A.
34 ouest, St-Jacques HA. 7812

DE VARENNES & VEZINA
COMPTABLES AGREES
Jean C. de Varennes, C.A.
Armand Vézina, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 8587

P. A. GAGNON & CIE
COMPTABLES AGREES
René Gagnon, C.A.
804, Edifice Tramways HA. 5990

ROGER GAUVIN
COMPTABLE AGREE
1440 ouest, rue Ste-Catherine MA. 1185

J. ARTHUR GENDRON
COMPTABLE AGREE
4 est, rue Notre-Dame MA. 9289

HEBERT & LEGAULT
COMPTABLES AGREES
Armand Hébert, C.A.
Henri Legault, C.A.
10 ouest, rue St-Jacques MA. 4815

YVON JOYAL, C.A.
741, Edifice Carré Dominion
PL. 6836

KNIGHT & TRUDEL
COMPTABLES AGREES
132 ouest, rue St-Jacques HA. 3239

GERARD LABELLE
COMPTABLE AGREE
159 ouest, rue Craig BE. 3041

MONTREAL SHERBROOKE
LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
COMPTABLES AGREES
H. Lavallée, C.A. R. Messier, C.A.
R. R. Bédard, C.A. L. Gascon, C.A.
R. Lyonnais, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bastien, C.A. J.-P. Talbot, C.A.
J. Desmarais, C.A. P.-H. Drouin, C.A.
10 est, rue Saint-Jacques, Montréal
BElair 1039

LEGAULT, STE-MARIE & HUOT
COMPTABLES AGREES
J. R. Legault, C.A. J. Ste-Marie, C.A.
Raymond Huot, C.A.
901, Edifice Dominion Sq HA. 8314

L'HEUREUX, L'HEUREUX & CIE
COMPTABLES AGREES
J. Arthur L'Heureux, C.A.
Louis O. L'Heureux, C.A.
5040 avenue du Parc CR. 2446

L. P. LORTIE
COMPTABLE AGREE
294, Carré St-Louis HA. 7990

VICTOR LUCIANI
COMPTABLE AGREE
28 est, rue St-Jacques HA. 1945

J. R. MAGNAN
COMPTABLE AGREE
5312, Marquette FR. 5006

MAHEU, NOEL & CIE
COMPTABLES AGREES
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A. R. Faggiolo C.A. J. Bessette, C.A.
M. Hurtibise, C.A. G. Legendre, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Montréal PL. 4465

D. A. MENARD & CIE
COMPTABLES AGREES
D. A. Ménard, C.A.
J. P. de Montigny, C.A.
60 ouest, rue St-Jacques MA. 6629

MORENCY GAGNON & CIE
COMPTABLES AGREES
57 ouest, rue St-Jacques MA. 2221

McDONALD, CURRIE & CO
COMPTABLES AGREES
Montréal, Québec, Sherbrooke, Toronto
Ottawa, St-Jean, N.-B.

NADEAU, PAQUET & CIE
COMPTABLES AGREES
Jacques Nadeau, C.A.
Albert Paquet, C.A.
354 est, rue Ste-Catherine HA. 3221

NADON & GRENIER
COMPTABLES AGREES
J. Emilien Nadon, C.A.
Roméo Grenier C.A.
10 ouest, rue St-Jacques PL. 2739

RAYMOND, CHABOT & CIE
COMPTABLES AGREES
Jacques Raymond, C.A.
Guy Chabot, C.A.
Guy Martin, C.A.
132 ouest, rue St-Jacques HA. 3902

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON
COMPTABLES AGREES
Montréal - Toronto - Hamilton - Ottawa
Winnipeg - Edmonton - Vancouver
460, rue Saint-Jean MA. 2538

ERNEST ROBITAILLE
COMPTABLE AGREE
6400, Sixième ave Rosemont CR. 8553

P. S. ROSS & SONS
COMPTABLES AGREES
Montréal - Toronto - Saint John, N.-B.
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques Montréal

RUFIANGE & LEBLANC
COMPTABLES AGREES
Fernand E. Leblanc, C.A.
J. J. Rufiange, C.A.
418, rue St-Sulpice HA. 0257

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
C. A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault C.A.
159 ouest, rue Craig MA. 1339

VIAU & ROBIN
COMPTABLES AGREES
L.-D. Viau,C.A. H.-Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
4457 rue Wellington, Verdun YO. 0642

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. Vente	Année Haut	Année Bas
1315	Abitibi nouv	15¼	15¾	15⅛	15¾	17⅛	9¾
1220	Do $1.50 pr	18⅞	19	18¾	....	20¼	16
295	Algoma Steel	42	....	....	....	56	30
150	Aluminum Ltd	51	51¼	51	51¼	61¾	41
1685	Argus Corp	6⅞	7	6⅞	7	7	5⅜
25	Asbestos Corp	24	....	....	....	26¼	21
100	Bathurst Pow A	20	....	....	....	23	17½
977	Bell Telephone	43	....	42¾	43	43⅝	38¾
540	Brazilian	21	21⅛	21	....	21¼	17⅝
5	Brit Am Bk Note	12¼	....	....	....	14¼	12
45	B A Oil	25¼	....	....	....	25½	22
100	Do pr	25¼	....	....	....	25½	24¼
825	B C Forest	2¾	2⅞	2¾	2⅞	3	2⅛
8	Brit Col Pow A	28	....	....	....	28½	24⅞
200	Do B	3⅛	....	....	....	3⅝	2
85	Bruck Silk B	5¼	....	....	....	5⅞	4½
25	Building Prod	32	....	....	....	33	27
60	Can Cement	25¼	....	....	....	26¼	21½
10	Do 1.30 pr	28	....	....	....	30	27
50	Can North Pow	10½	....	....	....	11	8½
600	Can Steamship	15½	....	....	....	15½	12
3338	Can Breweries	22⅞	23½	22⅞	23⅜	23½	18⅞
650	Cdn Car	11¾	12¼	11¾	12¼	14½	9⅞
20	Do pr A	14½	....	....	....	17	13
2440	Can Celanese	22⅛	23¼	22⅛	23¼	23¼	19
325	Can Foreign Inv	30	31	30	31	31	24½
15	Can Ind Alco A	9½	....	....	....	11¾	8⅛
50	Can Loco nouv	30	....	....	....	36½	24
1705	Can Pac Ry	16⅜	16½	16¼	16½	17⅛	11⅞
125	Cockshutt Plow	12¾	13	12¾	13	14⅞	11
315	Cons Mng & S	99½	....	....	....	122⅞	81
50	Consum Glass	24½	....	....	....	30	20

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern Clôt	Année Haut	Année Bas
125	Dist Seagrams	19	....	....	....	19½	14⅝
1085	Dom Bridge	37¾	38½	37¾	38½	38½	31½
25	Dom Coal pr	19	....	....	....	21	16
25	Dom Foundries	25	....	....	....	27	22⅝
482	Dom Stl B	16½	16⅞	16½	16⅞	17¾	13½
25	Dom Stores	28¾	....	....	....	28¾	19⅛
25	Dom Tar	24½	....	....	....	26¾	21½
3	Do 5½ pr	21½	....	....	....	21¾	19¾
1245	Dom Textile	11¾	....	11⅝	....	12	10¾
25	Donna 4½ pr	88	....	....	....	97	88
140	Dryden Paper	17	17¼	17	17⅛	25¼	11½
125	Electrolux	13¾	....	....	....	14½	11¾
25	Famous Players	14½	....	....	....	15¾	13½
735	Fraser com	23½	24	23½	24	28¼	19
5	Do pr	97	....	....	....	98½	97
5	Gatineau Pow	17⅛	....	....	....	17⅞	16
35	Gen Bakeries	2½	....	....	....	2½	175
255	Gen Stl Wares	17¼	17½	17	17½	17½	13
550	Gypsum Lime	15¼	....	15⅛	....	17	14¼
25	Hamilton Bridge	9½	....	....	....	10⅝	8
55	Howard Smith	30½	....	....	....	31	27
25	Hudson Bay	45	....	....	....	56⅞	38½
1090	Imp Oil	18½	....	18⅝	....	19½	16½
2551	Imp Tobacco	14	....	....	....	14⅛	13⅝
585	Indus Accept A	25	25	25	25⅛	25¼	19½
250	Do 4¼ pr	98	....	....	....	....	....
855	Int Nickel	32⅛	32⅜	32⅛	32¼	36	29
3232	Inter Paper	59	61	59	61	61	44
190	Int Petroleum	8½	....	....	....	12⅞	7
190	Int Utilities	16¼	....	....	....	16⅝	13¼
10	Labatts	19½	....	....	....	23	19
25	Lang & Sons	18	....	....	....	19½	16½
60	Lewis Bros	11	....	....	....	15	10¼
500	MacMillan B	7	....	....	....	7¼	6
2	Massey-Harris	19	....	....	....	21½	15¼
320	McColl-Front	13¼	....	....	....	15	10½
50	Mont Loco	19	....	....	....	23½	17½
125	Nat Breweries	39½	....	....	....	39½	34¾
1025	Nat Stl Car	19¾	20	19¾	20	23½	16⅞

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern Clôt	Année Haut	Année Bas
440	Noranda Mines	58	58½	58	58½	59	49
50	Ogilvie	23½	....	....	....	....	....
100	Ontario Steel	24	....	23⅞	....	24	18
1037	Ottawa L H Pow	27	....	....	....	27	20⅜
285	Powell River	39¼	....	39	39¼	42⅝	34½
100	Power Corp	15	....	....	....	16¾	12½
1710	Price Bros	55	56⅛	55	56⅛	60	45½
75	Queb Power	17	....	....	....	17½	16
3025	Royalite	710	725	710	725	725	590
15	Sague Pw 4¼ pr	103	....	....	....	103½	100½
325	St Law Corp	6¾	7	6¾	7	10	3
31	Do A pr	21¼	....	....	....	22½	17
50	Do 2e pr	13¾	....	....	....	14¼	9
68	St Lw Pap 1er pr	76½	77¼	76½	77¼	86	70¾
855	Do 2e pr	45	....	....	....	45	36¾
285	Shawinigan	25	....	24⅞	....	25¼	22½
135	Sicks Breweries	19	....	....	....	19¼	15½
100	Do VT	18	....	....	....	18¼	16
2	Simpsons 4½ pr	94	....	....	....	97½	94⅛
400	Southam Co	20	....	....	....	20¼	17
1260	Standard Chem	9	....	8⅞	....	9	5
85	Do 5 pr	89	....	....	....	89	82½
75	Steel of Can	86½	....	....	....	86½	78¼
3	Thrift Stores	12	....	....	....	16¼	13⅛
25	Tooke Bros	5	....	....	....	7	4½
5	Tuckett Tob pr	161	....	....	....	170	158
100	United Steel	6⅝	....	....	....	7⅛	5¼
540	Wabasso	14¾	....	....	....	16⅞	14
275	Walk-Good & W	30	....	....	....	30	24
10	Weston Grocers	24	....	....	....	25	22
150	Winn Electric	33¾	34	33¾	34	37	27
440	Zellers 6 pr	27½	....	....	....	28¼	27½
	BANQUES						
130	Can Nationale	20¼	....	....	....	20¾	19¾
35	Commerce	24¾	....	....	....	24⅞	22⅞
60	Montréal	26	....	....	....	26½	25
30	Nova Scotia	36½	....	....	....	36½	34
75	Royale	26	....	....	....	26	24¾

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par SAVARD & HART, 276 ouest, rue Saint-Jacques

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
550	Acme Glove	7	7½	7	7½	15	7
50	Ang-Norwegian	14½	....	....	....	15	14
375	Atlas Steel	9½	9⅝	9½	9⅝	12⅝	9½
25	B C Pack A	11¾	....	....	....	12½	10
50	Do B	6	....	....	....	6¾	5½
75	B C Pulp	77	80¼	77	80¼	106	77
5475	Brown com	2⅞	3⅛	2⅞	3⅛	4	2
200	Do pr	78½	91	78½	80½	103	71
40	Cdn Gen Inv	16⅜	....	....	....	17⅛	15¼
500	Cdn West Lum	3½	....	....	....	4	3
400	Comm Alcohols	3	....	....	....	6	2¼
200	Do pr	4½	....	....	....	7¾	4½
300	Cons Bakeries	11½	....	....	....	12	7¾
7761	Cons Paper	16⅞	17¾	16⅞	17¾	18½	12⅝
40	Dom Square	74	....	....	....	74	53
75	East Stl Prod	5	....	....	....	7¼	5
935	Fairchild Air	130	....	....	....	155	60
25	Fed Grain pr	110	....	....	....	110	99
100	Fleet MFG	160	....	....	....	....	....

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
135	Ford Can A	24	....	....	....	26	20¾
10	G L Paper	14½	....	....	....	16	9¼
30	Lowney Walt M	14½	....	....	....	16½	13½
775	M & O Paper	14½	15⅛	14½	15	22¼	13⅝
250	Moore Corp	73	73½	73	73½	73½	65
75	Orange Crush	6½	....	....	....	7	4
35	Power Corp 2e pr	52	....	....	....	54	51
251	Que Pulp pr	23⅝	....	....	....	24	12½
240	South oMunt Inv	44	....	....	....	46	41
	MINES						
26500	Anacon	25	27½	25	27½	65	17¾
5800	Ascot	62	....	61	62	62	54
1500	Base Metals	35	....	34	....	65	20¼
500	Bob's Lake	6	....	....	....	9½	3
500	Bonville	3	....	....	....	4	3
1500	Bouzan	8	....	....	....	25	5
27500	Candego	11¾	13	11¾	13	39	5
1500	Cartier Malartic	1¾	....	....	....	3	1⅛
1000	Centremaque	7	....	....	....	10	4¼
1200	Cons Cent Cad	4½	....	....	....	16	3½
650	Dome Mines	$20⅝	....	20½	20⅝	20¼	15¼
7100	East Sullivan	295	305	295	305	345	165
6000	Eldona	66	....	65	66	78	42
8500	Formaque	8	....	....	....	....	....
450	Hollinger	$10¼	10½	10¼	10½	12½	875
500	Jack Lake	3	....	....	....	4½	2½

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Vente	Année Haut	Année Bas
6800	Joliet-Que	53	54	51	....	55	26
300	Kerr Addison	$17⅞	....	....	....	18⅛	14⅛
200	Lake Shore	$15½	....	....	....	15⅝	11⅝
1700	MacDonald	42½	50	42½	49	70	19
500	New Goldvue	22	....	....	....	370	172
11500	O'Brien	190	210	190	207	195	145
1800	Pato Cons	350	....	310	310	....	....
3000	Que Manganese	3½	....	....	....	8	2
21700	Que Labrador	26	26½	26	26½	67	17
400	Santiago	5¾	....	....	....	14	5½
3050	Sherritt-Gord	280	....	273	....	335	125
4800	Siscoe	32	35	32	35	42	20
8500	Sladen Malartic	87	....	85	....	94	25
300	Steep Rock	180	....	....	....	190	135
8100	Sullivan Cons	175	190	175	190	190	130
500	Torbrit	117	....	....	....	134	74
4500	Trebor	14	14½	13½	13½	73	3
28200	Untd Asbestos	56½	56½	52	53½	128	42
6700	Upp Cda	405	440	405	435	445	125
5000	Westville	7	....	6	7	10	3
	HUILES						
3500	Anglo-Can	395	405	390	405	530	290
1000	Cons Homestead	6	....	....	....	12	5
400	Gaspe Oil	130	132	130	....	200	89½
500	Grease Creek	10¾	11⅝	10¾	11⅝	11¾	77
300	Pacific Pete	285	....	....	....	300	210

Bourse de New-York

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 St-Jacques O., Montréal

	Haut	Bas	Ferm
Abbott Lab	44½	⅝	½
Air Reduct	22⅝	¼	¾
Am Airlines	9⅝	½	⅝
Am Brawke	32	31¾	32
Am Bra S	95	94¾	95
Am Car F	25⅝	25	¼
Am Loco	14¼	⅝	¼
Am Power	12	11¾	12
Do priv $5	96¼	85⅛	86¼
Do pr $6	101	100¼	101
Am Radiat	13½	⅝	⅝
Armco	23⅝	23	¼
Am Smelt	47½	⅛	⅞
Am Sugar	39½	....	....
Am T & T	143¼	143	¼
Anaconda	27⅝	⅛	¼
Armour Ill	6⅝	½	⅝
Atchis SF	93¾	92½	93¾
Avco Mfg	5⅝	½	⅝
Bald CT	9⅝	....	....
Balt Ohio	9¼	8⅞	9¼
Bendix Av	29¾	29½	¾
Bethle Steel	28½	⅛	¼
Boeing Air	20¼	19¼	¼
Borden Co	45¼	44½	45¼
Borg Warn	49⅛	⅛	⅛
Budd Mfg	9¾	....	....
Burrough A	14⅝	½	½
Can Dry	10½	¼	⅝
Cana Pacif	14¼	14	¼
Case J I	38¼	....	....
Caterp Tr	34	33⅝	34
Celanese C	28¼	27¾	28
Che'ks Ohio	30¼	29⅞	30⅛
Chrysler	53¼	52¼	53
Colgate Pal	39¾	½	½
Col G El	11⅛	⅝	⅝
Com Solv	16⅝	⅛	⅛
Com South	5⅛	¼	¼
Cong Nairn	28¼	....	....
Con Ed	26⅝	26½	¼
Cont Can	34	33¾	34
Cont Mot	6¼	⅛	⅛
Cont Oil	63⅞	⅜	⅜
Crane Co	26⅞	....	....
Crolwn Zel	28¾	¼	¼
Crucible Ste	17⅛	....	....
Deere C N	38	....	....
Del Huds	29⅝	....	....
Dome Mines	17⅛	¼	½
Dougl Air	59¼	59	59

	Haut	Bas	Ferm
Eastm Kod	43⅝	43	⅝
Elect A L	39⅛	....	....
Elect Boat	14¼	14	14¼
Eversharp	8¾	⅝	⅝
Flintkote	27⅝	26⅞	27⅝
Gen A T	43	....	....
Gen Elect	38	37⅝	38
Gen Food	45⅝	45	⅝
Gillette	30¼	30	30¼
Goodrich	63	62¾	63
Goodyear	40⅝	½	⅝
Grah Paige	1⅜	1¼	1¼
Grt N P	39⅜	38⅞	39¼
Grt W Su	17⅝	⅝	¾
Greyh N	11	10⅞	11
Gulf Oil	69⅝	68⅞	69⅝
Hiram W	26⅛	....	....
Homestake	42⅞	⅝	¾
Houston Oil	40⅞	39⅞	40⅞
Howe Sound	36¼	35⅝	36¼
Hudson B	39⅝	39	⅝
Ill Cent R	28⅝	27⅞	28⅝
Inspiration	12⅞	....	....
Interl Ir	10⅞	⅝	⅝
Int Busin M	177⅛	....	....
Int Harv	28⅝	27⅞	28⅝
Int Nick Lt	28¼	28	⅛
Int Pap	58	56⅝	58
Johns-Manv	40⅛	½	⅝
Kennecott	47	46½	46¾
Kresge SS	41⅝	....	....
L-O-F Glas	55	....	....
Ligg Myers	88⅞	½	¼
Liquid Car	15⅛	15	⅛
Lockheed	18¾	½	½
Loews Inc	17½	⅛	¼
Louis Nash	34⅛	⅛	⅛
Mack Truck	11⅞	⅛	⅛
Macy Co	32⅝	¼	½
May D Str	44⅝	....	....
McInty Por	55½	⅝	⅝
Montg Ward	53¼	53	53
Nat Bisc	34⅞	¼	¼
Nat C Cirp	5⅛	....	....
Nat Cash R	34⅛	34	34¼
Nat D Food	34⅛	....	....
Nat Dist	20⅞	⅝	⅝
Nat Pr Lt	8⅛	....	....
Nat Steel	81	....	....
NY Central	10⅝	¼	⅜
Norf West	49⅛	....	....
Nor Americ	18⅛	18	18⅛
Nor Am A	9⅝	⅛	¼
Nor Pac	16	15⅝	16
Ohio Oil	30¾	⅛	⅝
Omnibus	7½	....	....
Owens I G	58¼	57¾	58¼

	Haut	Bas	Ferm
Pac Mot	3⅞	3¾	3¾
Paramoun	21¼	20⅞	21
Penn RR	14⅞	⅛	½
Pepsi Cola	8¾	⅝	¾
Phelp Dod	43⅞	¼	⅛
Phillip P	59⅞	58⅞	59⅞
Pressed S C	5⅞	....	....
Proct Gam	68⅝	67⅛	67⅛
Pullm Inc	33⅝	¼	⅛
Pure Oil	31¾	⅛	⅝
Radio C	12⅛	11¾	12⅛
Radio CV	73	....	....
Reming Ra	89¼	....	....
Repub Ste	29½	⅛	½
Reynol T B	39¼	⅛	½
Safew Strs	27⅝	⅛	⅛
Schnel Dist	29⅞	¼	⅜
Serrs Roeb	29⅝	¼	½
Sears Roe	41⅞	⅛	⅛
Servel C	8⅝	½	½
Shell U D	37½	37	37
Simmons C	25¼	25	25
Sinclair O	23⅛	⅝	⅛
Socon Va	16⅞	⅝	⅝
Sou C Edis	33⅛	⅛	⅛
Sou Pacific	39⅛	⅝	⅝
Sou Railw	30⅞	⅛	⅝
Sou Rwy	50¼	....	....
Sperry Corp	25⅝	....	....
Sta Brands	20⅞	⅝	⅛
Sta O C	68⅝	⅝	⅝
Sta O Ind	43⅛	⅛	⅛
Sta Oil NJ	70½	69¾	70½
Studebaker	22¾	⅛	⅛
Texas Co	60⅞	⅛	⅛
Texas G S	66½	65⅞	65¼
Timk Rol	37⅞	⅛	⅛
Twent CFF	22⅝	⅝	⅝
Union B P	25⅝	25	⅛
Union Carb	39⅛	⅛	⅛
Union Pac	81⅞	⅛	⅝
Unit Airc	22½	22	22
Unit A Lt	13¼	⅛	⅛
Unit Corp	4⅛	⅛	⅛
Unit Fruit	51	50⅞	51
Unit G Im	23½	⅛	⅛
U S Rubber	35	34	34⅞
U S Smelt	39½	....	....
U S Steel	23½	⅛	⅛
U S Ste pr	136⅛	⅛	⅛
Vanad Steel	18⅛	....	....
Warn Pics	12	11⅞	11⅞
West U Ele	24⅝	⅛	⅛
West U A	15⅛	....	....
West Electri	25	24½	25
Woolworth	48¼	½	½
Worth Pum	14⅛	....	....

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours de fermeture à New-York fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Australie 3½% 1966	87½	88
Brésil 3¾% séries 1-5	65⅝	67
Brésil 3¾% séries 6-30	63½	64½
Rép. Bolivie 7% obligat	12⅝	13¼
Chili 6% 1961	27⅞	....
Colombie 3% 1970	45	45½
Italie 1%-3% 1977	35½	36⅝
Italie 7% 1951	55⅝	58
Medellin 6½% 1954	45¼	45¾
Milan 6½% 1952	48	....
Norvège 4½% 1965	96½	98
Pérou 6% 1960	21⅛	21½
Pérou 1%-2½% 1997	18⅝	18⅝
Rio de Janeiro 6½% 1953	37	40
Rome 6½% 1952	48	....

Oeufs, irréguliers

Le marché des oeufs prenait une tendance indécise hier, alors qu'il se produisit une légère accumulation et que la demande ralentit, vu que les grossistes se montraient très prudents, n'achetant que pour les besoins du jour, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les A-gros baissaient de 4 cents, les A-moyens de 7 cents, les A-poulettes de 4 cents, les B de 5 cents.

ARRIVAGES
(Non compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boites	From. boites
Jeudi	3,900	....	1,716
Année dernière	647	....	593

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant

Québec 92 points .... .59¼-.59⅝

Marché libre

Pains de 1 livre .... .61-.61¼

PRIX DES OEUFS

	†Prix du gouv.		‡Prix de détail
A-gros	.65		.84-.85
A-moyens	.60	-.62	.80-.83
A-poulettes	.44	-.46	.53-.55
B	.47		.50
C	.35		.47-.49

†—Prix pays par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

‡—Prix approximatifs aux consommateurs.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. KIDDER & CO., 388 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund Inc. Com.	3.81	4.17
*American Business Shares	3.70	4.06
*Boston Fund Inc.	20.06	21.69
*Bullock Fund, Ltd.	16.88	18.50
Cdn. Investment Fund	4.65	5.10
Commonwealth Intl. Corp.	3.39	3.68
*Dividend Shares	1.44	1.58
*Eaton & Howard Balance Fund	25.40	27.16
*Fundamental Investors Inc.	13.61	14.92
*Group Secs. — Auto Shares	5.40	5.93
*Group Secs. — Rail Shares	3.87	4.26
*Group Secs. — Steel Shares	4.22	4.64
*Incorporated Investors	20.59	22.26
*Keystone Custodian B-4	8.80	9.61
*Mass. Investors Trust	25.83	27.92
*Mass. Investors 2nd Fund Inc.	11.58	12.52
*Gellington Fund Inc.	17.21	18.78
INVESTMENT TRUSTS		
*Independ. Trust Shares	1.99	2.28
*North Am. Trust Shares 1955	3.55	....
*North Am. Trust Shares 1956	2.18	....
United Bond & Share	10¼	....

*—En fonds américains.

Hausse du dollar et de la livre sterling

NEW-YORK, 17, (C.P.) — Le dollar canadien a haussé de 9/16 à 5⅝ pour cent d'escompte à New-York et la livre sterling, de 1/16 à $4.02⅞. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient, pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de ½ pour cent à la vente.

Moyenne des actions à New-York

Compilée par la Presse Associée

	30 Ind	15 Ch. f	15 Util	60 Stks
Fermeture hier	92.5	34.4	41.5	65.5
Fermeture ant.	92.5	34.1	41.4	65.4
Haut 1949	93.2	39.5	41.5	66.2
Bas 1949	84.7	32.5	39.1	60.7
Haut 1948	98.7	48.1	42.3	73.4
Bas 1948	83.3	34.3	38.0	60.3

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind.	10 Or	10 Met.	15 Huiles
Perm. hier	182.25	105.07	99.50	48.33
Perm. ant.	180.99	103.73	99.31	47.74
Haut 1949	182.74	104.72	110.34	58.43
Bas 1949	156.93	87.96	77.94	39.73
Haut 1948	181.44	104.68	113.93	61.76
Bas 1948	149.13	79.16	77.67	38.88

Cours des huiles

Cours fournis par GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.		Offre	Dem.
Admiral	3⅛	6	Leduc W	62	65
Alb Pac	18	19¾	Lowery	41	50
Anaconda	8½	9½	McD Seg	10½	11½
Ang Can	390	....	Mercury	11	13
Atlantic	70	75	Mill City	7	10
Brit Dom	21½	22½	Model	30	33
Calmont	31	33	Nat Pete	35	36
Calnorth	9	9¾	N Ranchm	2½	3
Cal Edm	590	....	Okalta	161	173
C Leduc	71	75	Pacalta	10¾	11½
Coastal	23	28	Pac Pete	270	280
Command	20	....	Phillips	4½	4¾
Commoil	36	....	Princess	27¼	28
C'wealth	66	....	Richfield	2	3
Dalhousie	34	35	Roxana	32½	36
Davies	22	....	Royal Can	6¾	7½
Decalta	14	14½	Royalite	690	715
Eastcrest	5¾	6	Share R	7⅛	7½
E Leduc	19	....	Sou Bras	13¼	14
Foothills	240	....	Southwest	22	....
Globe	50	51	Spooner	15	22
Grease	2½	2¾	Sunset	17½	18¼
Hanna	14	15	Superior	34	36
Highwood	6¾	8	Three Pt	8	....
Home	10½	11¼	Turner	15	....
Led Cal	11¼	11¾	United	8½	9½
Leduc	13¼	15	Vulcan	21	25

Moyennes de Dow-Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Ch'ge
30 indust.	182.10	182.76	181.34	182.32	+0.16
20 ch. de f.	46.71	47.14	46.60	47.00	+0.26
15 utilités	37.65	37.97	37.57	37.90	+0.15
65 stocks	64.94	65.32	64.72	65.16	+0.17

Marché des grains

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Aveine				
Octobre	76⅛	76⅛	75¾	76⅛
Décembre	73½	73⅝	73⅜	73½
Mai	72⅞	73⅛	72¾	73½
Orge				
Octobre	134¼	134⅝	133¾	134⅝
Décembre	128¼	129⅛	127⅝	128⅛
Mai	124½	125	123⅝	124⅛
Seigle				
Octobre	137	138¼	136⅝	136⅞
Décembre	138⅝	139⅝	137⅞	137⅞
Mai	142⅝	143½	141⅝	141¾
Lin				
Octobre	363½	363½	358	357½
Décembre	364½	364½	356½	356½

Les bizarreries de la nature — Chuck Thorndike

Lisez les

ANNONCES CLASSÉES

GRavelle 3551 pour vos aubaines quotidiennes GRavelle 3551

Propriété de campagne à vendre

CAMP A VENDRE

ILE PERREAULT. 24 x 28 fini en bardeau d'amiante avec un terrain 60 x 100. Electricité, chaloupes, eau et belle grève. FA. 3352. 139-3

Propriétés à vendre

A AHUNTSIC ET DANS LE NORD
Pour faire la demande :
IMMEUBLE BURKE
DUpont 5090. 126-25

Cottage neuf situé à 8615 ave Outremont, 5 appartements, cave cimentée, maison moderne. S'adresser à 381, rue Bellechasse.

Agents demandés (hommes ou femmes)

CARTES DE NOEL

Vendez des cartes de Noël à vos amis, à vos voisins, à des membres de club, et autres personnes. Profits étonnants. Expérience non nécessaire. 30 échantillons différents, papier d'emballage pour cadeaux. Téléphonez ou écrivez aujourd'hui pour la liste des nouveaux prix. Maple Leaf Greeting Cards Reg'd. 1405, rue Bishop Montréal. LA. 0783 138-3

Bureau à louer

Bureaux chauffés à louer pour professionnels
BElair 6219
ou
GRavelle 3098 132-8

Commerce à vendre

Restaurant, light lunch, smallware, installation de bière d'épinette, appartement meublé pour couple, 2691 ouest, rue Notre-Dame.

Divers

Attention à bas prix, nettoyage de tout genre, plafonds, murs, lavés; planchers lavés et cirés. BE. 4881.

Attention Mesdames

Beau tissu à la verge, flanelle, rideaux, broadcloth américain imprimé au choix. Nous faisons la livraison. Vous n'avez qu'à téléphoner et nous allons vous montrer la marchandise que vous désirez. AT. 0848. 139-3

Articles de ménage

CHESTERFIELD EN REP CORDE ROUGE VIN

3 morceaux, fauteuil bleu et un rouge vin. Presque neufs. Véritable aubaine. Appelez : AM. 2771 entre 7 heures et 8 h. p.m.

Ecole de métier

APPRENEZ A CONDUIRE

En quelques leçons. Auto double conduite. 25 ans au service du public. Ecole Fédérale, 1621, rue St-Denis. BE. 2881. 50-25

Education

L'ASSOCIATION DES AIDES MALADES ENREGISTREE

Les cours commenceront le 20 septembre. Pour informations s'adresser à Mlle Casault, 4921, Ave Coronet. Tél.: AT. 4948. 133-8

Hommes demandés

VENDEURS

Pour vente d'Impressions, Annonces et Abonnements à un hebdomadaire unique en son genre. Plein temps ou temps partiel. S'adresser à case 135, "Le Canada", 5221, rue De Gaspé, Montréal. 135-5

Médecin

DOCTEUR ALFRED ADAM
Spécialité
RHUMATISME DESINTOXICATION
6780, rue St-Denis — CR. 3958 12-jno

Occasion d'affaires

UN POSTE EXCEPTIONNEL

m'est offert et je dois vendre. Existe-t-il un canadien français ambitieux qui désire devenir propriétaire d'un commerce de records et musique en gros, bien établi avec 4 agences exclusives pour le Canada entier. Liste de 750 clients. Aussi petit magasin de détail sur rue commerciale. Ceci est une occasion unique. DUpont 4567 ou CH. 4642 après 8 hres p.m.

Réparation

PARAPLUIES
recouverts à neuf et réparés
AUSSI PARAPLUIES DE JARDIN
1262 EST, STE-CATHERINE
Autrefois de la Dominion Umbrella Co. Ltd. 301—jno

Appelez un Spécialiste

Rembourrage

A BAS PRIX, matelas ressorts, studios, chesterfields réparés, estimation gratuite à domicile CA. 7851. Soir GR. 1207. 188-jJ.N.O.

Ciment

CIMENT AMERICAIN

AU CHAR 1,000 SACS, AU VOYAGE 200 SACS. EXPEDITION PARTOUT. A. ROUSSEAU, 2014 BELLECHASSE. GRAVELLE 4277. 125-4

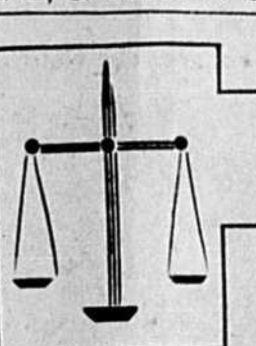

AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL

Autres arrestations dans la guerre aux narcotiques

Trop de jaunisme ...

Trois photographes locaux qui croyaient pouvoir photographier deux autres suspects dans cette fameuse affaire de drogues, devant le juge Oscar Gagnon, hier, sont sortis de la salle d'audience aussi vite qu'ils y étaient entrés, en entendant le tribunal ordonner :

—Je fais défense aux photographes d'entrer à l'audience, sans permission préalable. Nous avons assez de jaunisme sans en créer davantage et copier les journaux américains.

Disons que notre photographe n'était pas du nombre des camarades interpelés.

La plume d'Huguette !

Huguette XYZ, brune enfant de 20 ans, à chapeau à plume, une longue plume noire, roulée dans une robe de laine rouge, a protesté en rougissant de son innocence à une accusation de vol, hier, devant le juge Oscar Gagnon.

Me Jean Geoffrion, avocat de la défense, obtint la libération provisoire de l'inculpée sur parole, en expliquant au tribunal:

—Le plaignant, Irenée... lui fit croire qu'il était célibataire et la courtisait comme dix. Elle l'a laissé, en apprenant la vérité. Il la fait appréhender pour vol maintenant.

Huguette devra revenir le 23 septembre pour son enquête judiciaire.

La parole du trottin

Laurence B. encore fort jolie à 38 ans, accusée d'avoir soulagé les goussets d'un admirateur, Raymond de la Sab... d'une somme de $72.50, a protesté de son innocence pour réussir ensuite à être libérée sur parole, d'ici son procès, ajourné au 23 septembre. Elle supplia le juge Oscar Gagnon, avec des larmes dans la voix, en expliquant:

—Mon pauvre petit de 13 ans qui est malade dans un hôpital. Mon mari m'a abandonnée il y a quatre mois. J'ai déjà été condamnée mais cela fait treize ans.

—Vous me promettez de revenir? demande le juge.

—Oui, oui.

—Je prends votre parole d'ici le 23. Après la police y verra, si vous oubliez.

Après les comparutions de Michel Sisco et de Joseph-Arthur Taillefer, jeudi après-midi, sous des accusations de possession illégale de narcotiques, deux autres suspects étaient traduits devant le juge Oscar Gagnon, hier, sous des plaintes identiques.

Il s'agit de William Lamy, 32 ans, 3454, rue Jeanne-Mance, et de Roméo Délisle, 48 ans, 6525, rue Chrisophe-Colomb. Lamy aurait été pincé en possession d'une once d'héroïne évaluée à $1,000.

Délisle serait l'un des conspirateurs qui avaient réussi à cacher 15,000 capsules de drogue, dans un casier de la gare Windsor. Il est accusé, tout comme Sisco et Taillefer, d'avoir vendu de la drogue à l'agent F.-J. Decheverry, de la gendarmerie royale.

Les deux détenus ont protesté de leur innocence avec enquêtes judiciaires ajournées au 22 septembre. Lamy, représenté par Me Alexandre Chevalier, c.r., a pu obtenir deux cautionnements de $950.

Dans le cas de Délisle, Me Guy Favreau, avocat spécial dans cette affaire fantastique de contrebande des drogues, avec Mes Roger Ouimet, c.r., et Jean-J. Deslauriers, a obtenu un mandat de dépôt de trois jours à la sûreté provinciale. Le juge Gagnon a autorisé Délisle à appeler son avocat, Me Raymond Noel, c.r.

Nous apprenons à la dernière minute que Me Alexandre Chevalier a été retenu par Sisco pour le défendre.

* * *

Frank Perrault, le frère de Douglas Perrault exécuté pour le meurtre des policiers Nelson Paquin et Paul-Emile Duranleau, à la Longue-Pointe, le 23 septembre 1948, a aussi été coffré par l'escouade municipale des narcotiques, dans une cour de la ruelle Charlotte avec huit capsules d'héroïne. Il doit comparaître en cour du recorder ce matin.

L'abus des examens mentaux et cas typique à être jugé

Ces jours derniers le juge Oscar Gagnon, des Sessions de la Paix, après s'être opposé à une demande d'examen mental pour refuser de confirmer le rapport du médecin aliéniste, recommandant l'incarcération d'un inculpé à l'asile des fous criminels, à Bordeaux, déclarait que cette coutume trop répandue est devenue un abus qu'il faut faire cesser.

Il semble, ajoutait le juge Gagnon, que certains avocats ignorent qu'un juge n'a pas le droit d'ordonner un examen mental dans les délits régis par les Convictions sommaires. Jusqu'ici trop de gens se sont servis de ce moyen pour se débarrasser d'un parent malcommode et qui, sans être sorti de la cuisse de Jupiter, peut continuer à vivre dans la société.

Ce tribunal citait en exemple un bien triste cas, alors qu'il occupait pour le ministère public, il y a quelques années. Un malheureux avait été déclaré fou et interné sur une accusation de voies de fait. Ce n'est qu'après 13 ans qu'un ami réussit à faire libérer ce pauvre diable qui n'avait pas eu l'heur de plaire à sa femme et la gênait dans ses plaisirs.

Depuis ces déclarations, un avocat local, Me F.-X. Biron, a présenté une requête en habeas corpus pour faire libérer un vagabond, nommé Jean-Jacques Smildt, interné à l'asile criminel de Bordeaux depuis le 31 janvier 1949. Le prévenu comparaissait devant un recorder de Montréal, le 21 décembre 1948, pour vagabondage. Un examen mental était ordonné à la demande de la poursuite et 20 jours plus tard le médecin aliéniste de la province recommandait son internement.

L'avocat de Smildt présentait une requête en division de Pratique de la Cour supérieure, devant l'hon. juge Gérald Fauteux pour contester le rapport du médecin aliéniste en alléguant qu'il est illégal et nul, l'interné ayant été accusé en vertu des Convictions Sommaires. Portant la détention originaire serait aussi illégale et l'ordre d'incarcération n'aurait jamais dû être émis.

Dans un jugement rendu hier, le juge Fauteux donne raison à Me Biron et lui permet de contester le rapport déclarant Smildt aliéné. Les plaidoiries ont été ajournées au 21 septembre.

A nos lecteurs

De nombreux lecteurs du "Canada" ne peuvent se le procurer régulièrement tous les matins. Pour ne pas être déçu, retenez votre exemplaire auprès de votre dépositaire.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2									■		
3			■							■	
4				■							
5						■					■
6					■						
7		■						■			
8			■					■			
9						■				■	
10						■					
11				■							

HORONZITALEMENT

1—Accdentée.
2—Position du corps — Petit ruisseau.
3—Aritcle simple — Petite passe entre l'île d'Eubée et la Béotie.
4—Légumineuse — Argument comprenant deux prémisses contradictoires.
5—S'est dit pour "NICHEE" — Aussi, de même.
6—Nombre double de l'unité — Tailler la tête d'un arbre.
7—Ferma rapidement les paupières — Colère.
8—Coups de baguettes — Attachai avec un lien — Marches.
9—Très petits golfes — Chef d'Etat.
10—Ville de Prusse — Rhénane — Greffer une ente sur.
11—Trois fois — Rigoureux, dur.

VERTICALEMENT

1—Qui n'est pas patient.
2—Mammifère pinnipède du Pacifique — Charge d'un âne.
3—Note de la gamme — Enduit imitant le marbre — Indubitable.
4—Résultat du jeu des organes — Qui vivent dans l'exil.
5—Application d'esprit — Rendit lisse.
6—Rendu mûr — Roi d'Israël.
7—Relatifs à l'édilité.
8—Labiée à odeur forte — Possèdent.
9—Disposition à s'émouvoir.
10—Conjpgaison — Changera — Conjugaison.
11—Riv. de France — Filet à pêcher la sardine.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	P	R	O	E	M	I	N	E	N	C	E
2	A	O	S	T	E	■	E	M	A	I	L
3	S	U	E	E	S	■	F	U	S	T	E
4	T	E	R	■	S	I	L	■	S	E	C
5	E	T	A	T	■	R	E	N	E	■	T
6	U	S	■	E	M	E	S	E	■	E	R
7	R	■	P	L	A	N	■	O	C	T	I
8	I	L	I	■	R	E	Z	■	L	A	C
9	S	A	L	O	N	■	A	B	O	L	I
10	E	M	E	S	E	■	N	O	U	E	T
11	R	E	S	T	R	E	I	N	D	R	E

POUR APPELER AU "CANADA"

Le jour, de 9 h. du matin à minuit :

GRavelle 3551*

De minuit à 9 h. du matin :

Chef des nouvelles	GR. 3551
Rédacteur en chef	GR. 3552
Police — Incendies — Accidents	GR. 3553
Sport	GR. 3554
Expédition	GR. 3555
Annonces	GR. 3556
Composition	GR. 3557
Administration	GR. 3550

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de : —
MARCEL VANIER, machiniste, 560 William David, Montréal, P.Q.,
Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Marcel Vanier, de Montréal, a, le 9e jour de septembre 1949, fait une cession autorisée, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22e jour de septembre 1949, à 10 heures a.m. au Bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice, à Montréal.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que votre réclamation et procuration soient produites entre mes mains avant l'assemblée.

Toutes les personnes ayant des réclamations en cette affaire devont les produire entre les mains du gardien ou entre les mains du syndic qui sera nommé avant que la distribution des biens soit faite, car autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit sans égard aux réclamations non produites.

Daté à Montréal, ce 15e jour de septembre 1949.

ALBERT LAMARRE,
Gardien.

Bureau de Duclos,
Lamarre et Inns,
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS POUR DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME ANNE HALPERIN, ménagère de Rosemont, dans la cité et le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, MORLEY LEONARD PERELMUTTER, marin de la ville d'Ottawa, dans le comté de Carleton, dans la Province d'Ontario, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 15e jour de septembre, 1949.

RUDENKO & GROSS
Procureurs de la requérante
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

Prenez avis que VERA MARGUERITE ABRAHAM ALLEN RICHEY, secrétaire, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un bill de divorce de JAMES METTHEW DOUGLAS RICHEY, gérant, de la Cité de Montréal, District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Montréal, le 30 août 1949.

PAUL GALT MICHAUD,
Procureur.
507, Place d'Armes,
Montréal.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR DE MAGISTRAT

No 93,565.

MARTHE RIOUX, secrétaire, fille majeure et usant de ses droits, des cité et district de Montréal,
Demanderesse

contre

PERCY GREEN, autrefois de la cité de Shawinigan Falls, district de Trois-Rivières, et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur Percy Green, de comparaître dans le mois.

Montréal, le 16e jour de septembre 1949.

GEORGES DUSSAULT,
Député-greffier de la dite Cour.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que ANNIE SWALES BARBER, caissière, de la cité de Verdun, district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa session actuelle ou à la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, KENNETH CHARLES BARBER, serre-frein, de la cité et district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 16 septembre, 1949.

R. H. E. WALKER,
Procureur de la requérante
414 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par les présentes que DAME ANN KAUFMAN, secrétaire, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session, ou la prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, MEYER ASTROFF, vendeur, de la cité de Montréal, district de Montréal, dans le comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 25 août, 1949.

CRESTOHL & CRESTOHL,
Procureurs de la requérante,
1010 rue Ste-Catherine ouest,
Chambre 525,
Montréal.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de : —
PAUL-EMILE QUESNEL, de VAL DAVID, QUEBEC, faisant affaire sous le nom de "LA BELLE CHAUMIERE"
Cédant autorisé.

Des soumissions cachetées seront reçues par le syndic et les inspecteurs de la faillite ci-dessus jusqu'à mercredi, le 21 septembre 1949, à onze heures a.m. pour le terrain et ce qui reste du terrain comme débris du feu.

Un terrain emplacement situé à St-Jean de Belisle ou Val David faisant partie du lot connu et décrit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Ste-Agathe des Monts sous le numéro trente et un (partie 31) du onzième rang du canton Morin, mesurant cent quarante-trois pieds (143') en front de largeur sur le chemin du roi par deux cents pieds (200') de profondeur dans la ligne sud-est ; cent quatre-vingt pieds (180') de profondeur dans la ligne nord-ouest et quatre-vingt-dix pieds (90') environ de largeur en profondeur dudit terrain et compris dans les bornes suivantes :

En front au sud-ouest, la rue de la Station ; au nord-ouest, la propriété de L. Deschamps ; au sud-est, la propriété de Nap. Ouimet ; au nord-est le résidu du lot, avec toutes les bâtisses dessus construites et sujet aux servitudes affectant le dit terrain.

Valeur approximative du terrain : $7,000.00.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LUCIEN MASSE,
Syndic.
189, rue Principale,
Hull, Québec.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
L.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Tél.: HA. 5228
ANDRÉ MONTPETIT, c.r.
Avocat et Procureur
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Excédent de revenus de $294,000,000 en cinq mois

Le gouvernement fédéral enregistre un surplus de $40,000,000 au mois d'août

OTTAWA, 16. (D.N.C.) — L'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui que les revenus du gouvernement fédéral, au cours du mois d'août, ont dépassé les dépenses de l'Etat de plus de $40,000,000, ce qui porte à plus de $294,000,000 l'excédent des revenus sur les dépenses pour les cinq premiers mois de l'année.

A la même date, l'an dernier, cet excédent était de $444,000,000. On peut donc encore s'attendre que l'actuel exercice financier se terminera par un surplus substantiel, en dépit du fait que l'heureuse situation actuelle puisse d'un mois à l'autre se trouver modifiée du tout au tout par une augmentation soudaine des dépenses.

M. Abbott a précisé que les recettes globales du mois d'août s'élèvent à $187,000,000 contre $194,000,000 l'an dernier.

Les rentrées fiscales des cinq premiers mois s'élèvent à $1,066,600,000 contre $1,015,200,000 pour la période correspondante de l'an dernier.

La diminution constatée dans les recettes d'août est directement attribuable aux degrèvements consentis par le dernier budget dans les domaines de la taxe d'accise et de l'impôt sur le revenu des individus.

L'impôt sur le revenu des sociétés commerciales a rapporté davantage de même que les douanes.

On a dépensé plus en août cette année que dans le même mois de 1948: $147,000,000 contre $138,000,000. Il en a été de même pour les cinq premiers mois de l'exercice au cours desquels on a dépensé $102,000,000 de plus que dans la période correspondante de l'an dernier.

L'excédent budgétaire actuel de $294,000,000 ne tient pas compte de certaines dépenses non budgétaires qui s'élèvent à $97,000,000. Il s'agit de prêts, d'avances et de placements.

En somme la situation financière de l'administration nationale continue d'être excellente.

A l'ouverture du congrès des clubs Richelieu

Le congrès des 30 clubs Richelieu de l'Amérique du Nord a commencé hier après-midi à l'hôtel Queen's. Plus de 1,500 délégués y prennent part. Le congrès se terminera demain soir par un grand banquet, au cours duquel l'hôte d'honneur et conférencier sera Son Excellence Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie et ancien ambassadeur canadien au Brésil. Sur cette photo, prise à l'ouverture du congrès, on voit, de gauche à droite, M. J.-Emile Boucher, président de la Société Richelieu; le notaire Michel Robillard, secrétaire du club Richelieu-Montréal; le maire Camillien Houde; le Dr Pierre Jobin, de Québec, premier vice-président de la Société Richelieu, et M. Robert Letendre, directeur général du congrès.

M. Duplessis n'a pas encore répondu à l'invitation du premier ministre St-Laurent

QUEBEC, 16. (Du correspondant du "Canada") — "La lettre mentionnée par le très hon. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, n'était pas arrivée à Québec hier. Elle m'a été apportée par le courrier de ce matin. Evidemment, je n'ai pas eu le temps d'en prendre connaissance", a déclaré l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre da la province, lorsque les journalistes lui ont demandé aujourd'hui s'il avait quelque chose à dire sur ce que M. Lorenzo Paré, courriériste parlementaire de l'Action Catholique à Ottawa, appelle aujourd'hui "La tâche de géants" que le premier ministre du Canada veut entreprendre avec les premiers ministres des dix provinces pour faire de notre pays une véritable nation.

"Les Canadiens", ajoute M. Paré, "sont de cette race qui, en moins d'un siècle, ont réuni quelques colonies et qui achèvent d'en faire une nation".

Les courriéristes parlementaires de Québec espéraient obtenir des commentaires de l'hon. M. Duplessis. Le premier ministre de la province n'a rien voulu dire. Il n'a même pas donné sa conférence de presse hebdomadaire aujourd'hui. On croit que lorsqu'il aura pris connaissance de la lettre du premier ministre Saint-Laurent, le premier ministre de la province préparera une réponse et donnera une conférence de presse.

Il est possible que l'hon. M. Duplessis confère avec l'hon. Leslie Frost, premier ministre d'Ontario, et qu'ensuite, il annonce qu'il est prêt à collaborer avec le gouvernement Saint-Laurent, à assister à la conférence des 11 premiers ministres proposée par le premier ministre du Canada, et coetera.

Nationalisation des systèmes de communications?

OTTAWA. — (C.P.) — La nationalisation des systèmes de télécommunications avec l'extérieur opérant au Canada est le but d'une mesure que le gouvernement présentera au cours de la prochaine session du Parlement.

Le Discours du Trône annonçait que le gouvernement tentera de faire adopter un "bill pour incorporer la Corporation canadienne de télécommunication avec outremer".

Si elle est adoptée, cette proposition mettra le Canada sur le même pied que les autres membres du Commonwealth britannique qui ont adopté une mesure semblable ou qui sont sur le point de le faire.

Un bill similaire avait été proposé lors de la dernière session mais dut être mis de côté quand le Parlement fut prorogé, le 30 avril.

Ce bill autoriserait le gouvernement à établir une compagnie de la Couronne qui verrait à l'administration des compagnies canadiennes intéressées aux services de télécommunications extérieures. Il ne s'appliquerait cependant pas aux communications domestiques.

Les opérations tout particulièrement concernées seraient celles de Canadian Marconi Company, de Montréal, et les intérêts canadiens de Cable and Wireless, Ltd., une compagnie du Royaume-Uni.

Les activités de la Chambre des Jeunes reprennent

Les activités reprennent à la Chambre de Commerce des Jeunes. Les communiqués annonçant les activités sociales arrivent et promettent aux membres une saison très active.

Le comité du film annonçait hier soir sa première assemblée. Son président, M. René Roy, convoquait les membres aux bureaux de l'Office National du Film, sur la rue McGill College. Il est probable que de nombreux programmes de choix seront présentés par le comité, qui sortiront de l'imposante cinémathèque de cet organisme fédéral.

Le comité des sports annonce son tournoi de tennis pour aujourd'hui et demain, à 2 heures, au club de tennis St-Denis, angle Jarry et Boyer. Le trophée "Gagnon Sports", gagné l'an dernier par Jean-Louis Rivest, sera disputé encore cette année.

On forme également une équipe de tir qui tiendra ses premières réunions sous peu. Le président du comité des sports, Arthur Gagnon, a confié à Fernand Bisson le soin de former cette équipe. La C. de C. cadette aura bientôt ses francs-tireurs.

Victoires libérales attendue le 24 oct.

OTTAWA, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le parti libéral est confiant de remporter la victoire dans les huit comtés du pays où l'on tiendra des élections complémentaires le 24 octobre.

Il l'est au point que, lorsqu'il a fait préparer le diagramme de la Chambre, il a fait réserver, dans les banquettes attribuées aux députés libéraux, huit fauteuils destinés à ses candidats victorieux.

Si ses espérances se réalisent les conservateurs progressistes, qui sont déjà à peu près complètement encerclés aux Communes, par les libéraux de trois côtés et les socialistes de l'autre, ne disposeront plus que d'un étroit corridor pour reculer les jours ou ils pourraient avoir le goût de battre en retraite.

Et l'on assure que çà les prendra de temps en temps.

Assemblée générale de l'Alliance

L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal tiendra sa première assemblée générale de l'année scolaire 1949-50, mercredi prochain, à l'auditorium du Plateau, sous la présidence de M. Léo Guindon.

Plusieurs problèmes laissés en suspens, au mois de juin dernier, et qui concernent principalement les relations entre l'Alliance et la Commission scolaire, seront débattues au cours de cette assemblée.

Il y sera question notamment du problème du congé sans solde du président, qui est resté en suspens depuis la mi-juin; des procédures judiciaires autour du certificat de reconnaissance syndicale de l'Alliance; de la convention collective pour l'année 1949-50, dont la discussion n'a pas encore été entamée.

L'assemblée s'ouvrira à 8 heures 15.

Cours du soir à l'U. de Montréal

Désireux de servir les intérêts de tous ceux qui veulent obtenir une formation universitaire ainsi que les grades académiques qui en constituent l'attestation, l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal inaugure cette année des cours de fin de semaine, donnés le vendredi soir et le samedi après-midi.

S'ils sont bacheliers, les étudiants qui suivent ces cours peuvent obtenir au bout de deux ans, le grade de M.A., à condition de subir avec succès les examens et de préparer une thèse. S'ils ne sont pas bacheliers, ils peuvent obtenir, au bout de deux ans, un certificat d'études supérieures, à condition de passer les examens et de préparer un mémoire.

On peut s'inscrire dès à présent aux cours de fin de semaine, qui commencent le 7 octobre. Les inscriptions seront recues jusqu'au 1er octobre, à l'Université de Montréal, soit comme étudiant régulier, comme élève libre ou comme auditeur.

Les manufactures d'Alberta produisirent pour une valeur de $130,000,000 en 1948.

Les "shorts" prohibés à la prison

Comme en fait foi un écriteau, les "shorts" sont prohibés à la prison commune du district de Montréal, à Bordeaux.

Cet écriteau est apposé sur une des hautes clôtures de broche du tennis sur le domaine de la prison.

En effet, sur "la terre de la prison", comme on dit communément dans la région, un tennis a été aménagé il y a quelque dix ans. Ce court est situé en bordure du boulevard de Salaberry, face au jardin potager du gouverneur, le Dr Zénon Lesage.

Les passants n'en croient pas leurs yeux et sont bien prêts de dresser les cheveux (ceux qui en ont) en lisant:

MEMBRES SEULEMENT
SHORTS PROHIBES

Comme ce court de tennis est situé hors des hauts murs (ils sont doubles) de la prison commune, mais à l'intérieur de la clôture de fer, et très loin de l'hôpital de la Merci, on se demande le pourquoi d'une telle inscription. Jamais on a vu un prisonnier jouer au tennis sur ce court. C'est probablement ailleurs qu'on se lance la balle.

Fait curieux: devant la résidence du gouverneur on lisait autrefois sur une plate-bande de verdure, le mot "BIENVENUE"; depuis un certain temps on lit "JE ME SOUviens". Il n'a pas été possible de savoir si cette inscription florale a été plantée pour commémorer la devise de la province ou pour signaler aux prisonniers qu'ils doivent se souvenir de leur passage à la prison.

Le sage aime mieux ne pas chercher le pourquoi des choses.

Une campagne qui marche sur le temps des pommes

La 18ème vente annuelle de pommes du club St-Laurent-Kiwanis bat son plein. D'ici la vente par les rues, le premier octobre, la vente de caisses de pommes par les membres accélère, maintenant que la période des vacances est terminée. Tous les membres du Saint-Laurent Kiwanis, fiers d'avoir distribué $260,000. aux diverses organisations pour aider l'enfance malheureuse depuis 17 ans, sont anxieux de dépasser l'objectif de 22,000 caisses, tel que lancé par le président de la vente de 1949, Justin Payette.

MM. Exalphat Larivière et Gilbert Rhéaume, qui dirigent la vente par les membres, rapportent que 20 pour cent de l'objectif est atteint et qu'il faudra néanmoins travailler fort d'ici la fin du mois pour atteindre l'objectif. Ils sont confiants que la générosité du public Montréalais se fera de nouveau valoir envers les petits malheureux.

Vingt équipes forment l'effectif de la vente par les membres. Les chefs d'équipe sont: MM. Eugène Gibeau, Laurent Dubois, Lucien Drolet, J.-Alfred Bastien, Jos.-C. Poitevin, Henri-S. Labelle, René Cimon, Roger Dame, Paul-Emile Dauphinais, Alex Gour, Roland Lepage, Bernard Ste-Marie, Roméo Villeneuve, Jean-Jacques Patenaude, L.-Eugène Courtois, Fernand Charest, Victor Foreman, Elzéar McNeil, Léon-J. Trudeau, Rolland Mongeau et Frank-V. Tremblay.

La vente de la pomme dans les rues, dirigée par Zotique Lespérance et la vente dans les immeubles, sous la direction d'Hector Caron seront solidement organisées pour les derniers jours du mois de septembre et le premier octobre, alors que plus de 2,000 auxiliaires vendront la pomme "miraculeuse" dans tous les coins de la métropole.

Au congrès des fleuristes

M. Léo J. McKenna, qui présidera le congrès annuel de la Florist Telegraph Delivery Association, qui aura lieu au Mont-Royal du premier au six octobre prochain.

* * *

2,500 fleuristes au plus grand congrès de l'année à Montréal

Au moins 2,500 et peut-être 3,000 fleuristes de trois continents sont attendus à Montréal le premier octobre, pour une visite qui durera six jours et dont, à moins d'erreur, visiteurs et visités se souviendront également.

On estime à un million de dollars au moins la somme dépensée par les visiteurs pendant ces 6 jours de congrès.

Il s'agit du congrès annuel de la Florist Telegraph Delivery Association, dont les membres ont livré l'an dernier $32,000,000 de fleurs par commandes télégraphiques d'un adhérent à l'autre.

En rapport avec ce congrès, voici d'autres détails obtenus hier soir de M. Léo J. McKenna, de Montréal, qui présidera cet important congrès:

Moyenne de $5.50

La commande minima qui se puisse donner pour l'envoi télégraphique de fleurs est de $3., et la moyenne atteinte l'an passé est de $5.50. Il reste donc que les quelque 8,000 membres de l'association ont livré en 1948 plus de 5,800,000 commandes de fleurs, reçues télégraphiquement des correspondants de l'entreprise sur tous les continents.

Comment savoir?

L'association en soi est un organisme sans profits, qui perçoit 2 p.c. de toutes les commandes télégraphiques de tributs floraux. En plus d'assurer le fonctionnement du réseau, l'association maintient à Détroit une chambre de compensation (clearing house) où s'effectue l'équilibre des débits et crédits internationaux, avec "la plus entière collaboration des banques canadiennes et américaines".

La question la plus souvent posée par le client envoyeur de fleurs est la suivante:

"Comment savoir que mon envoi atteint sa destination? Comment savoir que le destinataire va recevoir pour $10. de fleur si je paie cette somme au fleuriste local?"

C'est l'association qui répond: Ce 2 p.c. des transactions couvre aussi l'opération de tout un système de surveillance qui joue dans chaque ville, et dont les agents éprouvent régulièrement les fleuristes affiliés. Le membre coupable peut être immédiatement rayé des cadres, et son dépôt d'admission, qui dépasse souvent $500., peut être confisqué en tout ou en partie. Sans compter que son nom est immédiatement affiché au vu et au su des 8,000 membres de sa profession.

Second congrès au pays

En 32 ans d'existence, c'est la première fois que les membres du Florist Telegraph Delivery Association viennent en congrès à Montréal, et la seconde fois au pays. C'est Toronto qui reçut leur première visite en 1932. L'an dernier, le congrès avait eu lieu à Miami.

Parmi les délégués attendus, on en attend 6 de Grande-Bretagne et du Continent, et un certain nombre d'Hawaii et d'une douzaine au moins d'autres pays.

L'organisation seule du congrès coûte $50,000 à l'association.

Les députés du Québec porteront des problèmes intéressants à l'attention du 21ème Parlement

OTTAWA, 16, (Du correspondant parlementaire du Canada) — Les députés libéraux du Québec n'ont pas été lents à saisir le vingt-et-unième parlement des problèmes les intéressant de plus près.

En feuilletant, en effet, le premier exemplaire des procès-verbaux de la Chambre des Communes, on constate:

1—Que Me Roch Pinard, libéral de Chambly-Rouville entend faire approuver par ses collègues une résolution par laquelle le parlement arrêterait qu'il convient d'envisager aussitôt que possible l'abolition du péage exigé et perçu aux ponts Victoria et Jacques-Cartier reliant l'Ile de Montréal à la rive sud du St-Laurent;

2—Que Me Alcide Côté, libéral de Saint-Jean-Iberville-Napierville, désire que les Communes prient le parlement d'étudier immédiatement l'à-propos de faire creuser davantage le chenal de la rivière Richelieu;

3—Que M. Bona Arsenault, libéral de Bonaventure, entend que la Chambre se dise d'avis que le gouvernement, à cause de notre statut constitutionnel actuel, devrait choisir un citoyen canadien comme prochain gouverneur général du Canada et recommander sa nomination à Sa Majesté le roi George VI.

4—Que M. Lionel Bertrand, libéral de Terrebonne, cherchera une fois de plus à faire étudier par le gouvernement, au cours de la présente session l'à-propos d'ajouter à son programme de sécurité sociale un régime d'octroi d'allocations à toute personne sans ressources ou sans revenu suffisant qui, par suite de blessure, d'accident, d'infirmité congénitale ou de maladie incurable est désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi ou incapable d'assurer sa subsistance, et qui, à cause de son âge, ne peut bénéficier des mesures de sécurités sociales actuellement en vigueur.

5—Que M Léopold Langlois, libéral de Gaspé, veut que la chambre se dise d'avis que les autorités compétentes devraient étudier immédiatement l'à-propos de confier aux chemins de fer Nationaux du Canada l'exploitation de la voie ferrée reliant Mont-Joli, comté de Rimouski, à Matane, comté de Matapédia-Matane, soit en prenant à bail à long terme le réseau que le Canada and Gulf Terminal Railway possède et exploite présentement et qu'on le prolonge jusqu'à Ste-Anne-des-Monts dans Gaspé.

M. Jean-T. Richard, libéral d'Ottawa-Est, croit enfin que la chambre devrait envisager la nomination d'un comité spécial qui étudierait, de nouveau, la question du choix d'un drapeau canadien distinctif.

Bâtiments projetés à la pépinière de la cité de Montréal

Des plans seront incessamment préparés en vue de la construction des bâtiments projetés à proximité de la pépinière municipale aménagée à l'angle des rues Duquesne et Jumonville.

En effet le comité exécutif municipal vient d'autoriser M. Henri-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics de la Cité, à retenir les services de M. Roland Dumais, architecte, appelé à dresser les plans et le cahier des charges en vue de la construction de ces bâtiments.

On se souvient que le conseil municipal a voté il y a quelques mois des crédits destinés à défrayer le coût de l'aménagement de cette pépinière.

Trinidad est la source d'asphalte la plus considérable au monde.

Lord Latham à la Compagnie des tramways

Hier matin, la Compagnie des Tramways de Montréal recevait le président de la Commission des transports de Londres, lord Latham, et quelques assistants. La photo ci-dessus, prise en face de l'usine de réparations pour autobus, montre, de gauche à droite, M. E. C. Ottaway, lord Latham, M. R. N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, M. Valentine, M. J. G. Shaw Scott.

Solution d'Ottawa au problème du logement approuvée par le premier ministre de l'Ontario

OTTAWA, 16. (Du correspondant parlementaire du "Canada") — Le gouvernement Saint-Laurent a trouvé une solution définitive au problème national de l'habitation.

On se doutait bien qu'il finirait par y arriver, mais il est assez ironique que ce soit M. Leslie Frost, premier ministre conservateur progressiste de l'Ontario, qui soit le premier à le proclamer.

Dans une interview qu'il a accordée ici aujourd'hui à des journalistes, après avoir eu, pendant deux heures, des entretiens avec le t. h. Louis Saint-Laurent et son ministre de la Reconstruction, l'hon. Robert Winters, M. Frost a, en effet, déclaré: "si le projet de loi visant à étendre la portée de la loi nationale sur l'habitation, dont M. Winters saisira les Communes au cours de la session, reçoit l'approbation du Parlement, nous aurons trouvé une solution au gros des difficultés auxquelles nous nous heurtons dans le domaine du logement."

M. Winters a ajouté: "Je crois bien que nous sommes en train de jeter les bases d'une entente sur la façon dont nous devons attaquer le problème de l'habitation. Si M. Winters obtient ce qu'il veut de la Chambre, tout ira bien".

Il serait bien étonnant qu'avec l'écrasante majorité dont disposent les libéraux aux Communes, un ministre du gouvernement Saint-Laurent ne réussisse pas à imposer ses vues.

On ignore encore les détails des mesures que recommandera l'administration Saint-Laurent. On assure, toutefois, qu'elles l'autoriseront à consacrer d'autres millions à la suppression d'une crise qu'à peu près seul jusqu'ici le gouvernement national a contribué à atténuer.

Retraite pour les professeurs de l'Université

Une retraite pour les professeurs de l'Université de Montréal, portant sur l'étude des problèmes de l'universitaire chrétien, aura lieu lundi, mardi et mercredi prochains à l'Université.

Chaque jour, à la chapelle de l'Université, il y aura récollection, à 5 heures 30; 6 heures, souper; 6 heures 30, causeries et échanges de vues sur les problèmes universitaires chrétiens; 8 heures 30, en compagnie des épouses des participants, causeries sur le thème: vie conjugale, aliment de la vie professionnelle.

Les causeries seront données par M. Edouard Montpetit (lundi, sur "le maitre chrétien"); Me Maximilien Caron (mardi ,sur "le maitre et ses disciples"); M. Charles Leblond, de l'Université McGill (mercredi, sur "le chercheur chrétien"). Les causeries sur le problème conjugal seront données par MM. les abbés Fernique, Ambroise Lafortune et René Llewellyn. Elles porteront respectivement sur l'amour, le sacrement de mariage et la collaboration conjugale.

DUPUIS

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 tous les jours, samedi compris

OUVERTURE DE LA SAISON DE CHASSE

DUPUIS a un assortiment varié

Ouverture de la chasse au Canard, Perdrix 24 Sept.

CANARDS EN BOIS

Tous nos canards en bois... se vendant ordinairement 36.00 la douzaine vous sont offerts pour l'ouverture de la chasse le 24 SEPTEMBRE...

au prix avantageux "DUPUIS"

La doz. 25.00

PROTEGEONS LA FORET

Constituez-vous gardien de la forêt et de tout ce qui y habite... le poisson, les oiseaux, le gibier... toute cette nature que vous aimez.

ETEIGNEZ BIEN VOS FEUX

CARABINE "COOEY" 22
1 coup
Chacune 9.95

FUSIL "STEVENS" 12
3 coups
Chacun 49.50

. . . voyez immédiatement à ce que votre équipement soit au complet . . . venez au rayon du sport chez DUPUIS, vous y trouverez plusieurs nouvelles suggestions dont quelques-unes mentionnées ci-dessous . . .

AU RAYON DU SPORT
Sous-sol DUPUIS

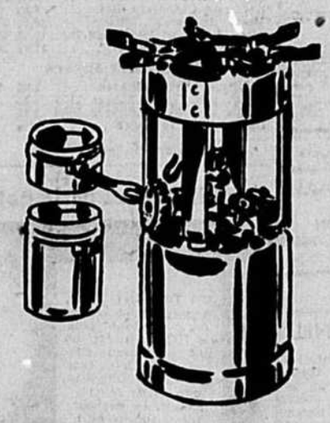

POELE "COLEMAN"

Format très compact, se glisse facilement dans un havre-sac ou dans la poche. Combustion à la gazoline.
Chacun 9.95

VESTONS DE CHASSE	10.95	et	12.95
PANTALONS 'BREECHES'	6.95	à	18.95
CHEMISES EPAISSES	6.95	à	8.95
CASQUES EN TOILE	1.59	et	2.75
ETUI POUR FUSIL d'une seule pièce			2.98
ETUI POUR FUSIL démontable (3 pièces)			5.95
TENTES (dimensions variées)	9.95	à	47.50
COUTEAUX DE CHASSE	1.59	à	5.95
HACHETTE et ETUI			5.95

Ouverture de la chasse aux: Chevreuil, Orignal 25 septembre

Dupuis Frères Limitée
RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL v-p et ger. gen

DUPUIS
sous-sol
(De Montigny)